

**Faculté des sciences économiques,  
sociales, politiques et de communication**

# **La participation politique des jeunes à l'heure de la Covid-19**

**Le cas des étudiants (18-24 ans) de l'UCLouvain FUCaM Mons**

Auteure : Lou Holoffe  
Promotrice : Prof. N. Schiffino-Leclercq  
Année académique 2021-2022  
Master [120] en administration publique, à finalité spécialisée: Leading  
Public Sector Innovation

## Résumé

En mars 2020, alors que l'Organisation mondiale de la santé requalifie l'épidémie de Covid-19 en pandémie, la Belgique s'apprête à faire face à une crise inédite. Très vite, le pays tente de prendre des décisions et d'édicter des mesures sanitaires pour endiguer la propagation du virus : vote des pouvoirs spéciaux, nouveaux textes législatifs promulgués, confinement généralisé, etc. Des mesures qui entravent les libertés individuelles et ce malgré la volonté des dirigeants politiques d'assurer la survie de la population. Dans ce contexte de pandémie et suite aux décisions prises par les gouvernants, comment les jeunes citoyens ont-ils réagi ? Ont-ils pris part à des actions politiques ? La littérature scientifique nous apprend que les jeunes privilégient davantage des formes de participation non conventionnelle car l'éventail d'actions est plus large, cela représente davantage leurs valeurs et intérêts, parce qu'ils s'y sentent plus acceptés que dans les espaces institutionnels, etc. Grâce, d'une part, à la collecte de données via des entretiens individuels semi-directifs et un focus group et, d'autre part, à l'analyse des données récoltées en utilisant l'analyse thématique, nous avons pu apporter des éléments de réponses. Nous verrons que des jeunes ont pris part à des formes de participation politique conventionnelle : débattre de la situation, rejoindre un parti politique, réfléchir à leur choix de vote futur. Mais qu'ils ont aussi participé à des actions non conventionnelles : partager des cartes blanches/ leur avis/ des informations en lien avec la Covid-19 sur les réseaux sociaux, participer à des manifestations. Malgré un sentiment d'adultisme présent dans leur quotidien et le stéréotype persistant des « jeunes dépolitisés », les jeunes participent mais différemment. Même si la crise n'a pas nécessairement induit de changement de comportement politique chez les jeunes participants, cela a bien eu un impact sur leur vie, que ce soit au niveau social, psychologique ou économique.

Mots-clés : participation politique, démocratie, intérêt, confiance, citoyenneté, jeunes, étudiants, Covid-19, pandémie

## Remerciements

*Après vingt mois de travail, ce mémoire est arrivé à terme. Ce mémoire marque certes la fin d'un master mais il représente surtout l'aboutissement et la concrétisation de cinq années passées à l'université. Cinq ans ... Au cours d'une vie, cela représente peu. A 18 ans, cela représente beaucoup. Durant la première année, j'ai douté et angoissé. Au fur et à mesure, j'ai pris plaisir et j'ai grandi. Aujourd'hui, j'ai pris confiance et je suis épanouie.*

*Avant tout, je tiens à remercier ma promotrice, la Professeure Nathalie Schiffino-Leclercq. Merci d'avoir accepté, dès le début, de m'accompagner tout au long de ce mémoire. Merci pour votre regard critique, vos conseils avisés, votre disponibilité, votre patience et votre bienveillance. Cette expérience n'aurait pas été la même sans vous. J'espère que nos chemins se croiseront à nouveau.*

*Merci aux Professeurs Elena Aoun et Stéphane Moyson qui ont contribué à faire avancer la réflexion de ce mémoire au cours du séminaire de stratégie de recherche pour le mémoire.*

*Merci à la Docteure Camila Carvallo qui a bien aimablement accepté de partager des articles et ouvrages scientifiques qui ont permis d'alimenter le chapitre sur l'état de l'art.*

*Merci à l'équipe du Service administratif de support aux étudiants (SASE) et son responsable, Monsieur Maxime Lahou, pour avoir partagé des données relatives à l'âge et au genre des étudiants du campus de l'UCLouvain FUCaM Mons.*

*Merci à chacun et chacune des intervenants qui ont accepté de consacrer une partie de leur temps pour participer aux entretiens individuels et au focus group. Vous avez rendu ce mémoire vivant.*

*Merci au lecteur/à la lectrice qui prendra le temps de lire ce mémoire et de préparer une discussion.*

*Enfin, j'aimerais également remercier mes parents, Cathy et Etienne, et mon petit frère, Jul. Merci pour votre confiance absolue, votre présence inconditionnelle, votre soutien indéfectible et vos mots rassurants. J'espère que vous êtes fiers de moi.*

## Table des matières

|                                                                                                                                                                                            |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Résumé .....                                                                                                                                                                               | 1  |
| Remerciements .....                                                                                                                                                                        | 2  |
| Introduction .....                                                                                                                                                                         | 6  |
| Chapitre I : Contextualisation et problématique .....                                                                                                                                      | 8  |
| 1. Une crise inédite .....                                                                                                                                                                 | 8  |
| 1.1. Évolution de la pandémie en Belgique : un rappel des moyens développés pour y faire face et leurs potentielles conséquences sur les jeunes en termes de participation politique ..... | 8  |
| 1.2. Quels impacts ces mesures ont-elles eus sur les jeunes ? .....                                                                                                                        | 14 |
| 1.3. La démocratie à l'épreuve de la pandémie .....                                                                                                                                        | 19 |
| 2. Intérêt et pertinence de la recherche .....                                                                                                                                             | 23 |
| 3. Restitution de la recherche dans le programme de science politique .....                                                                                                                | 24 |
| Chapitre II : Etat de l'art et hypothèses .....                                                                                                                                            | 27 |
| 1. Les jeunes, la citoyenneté et l'adultisme .....                                                                                                                                         | 27 |
| 2. Participation politique et engagement des jeunes .....                                                                                                                                  | 31 |
| 3. Intérêt politique .....                                                                                                                                                                 | 35 |
| 4. Confiance en période de pandémie .....                                                                                                                                                  | 37 |
| 5. Impact d'une crise sur le comportement politique .....                                                                                                                                  | 39 |
| 6. Les hypothèses et le cadre analytique .....                                                                                                                                             | 41 |
| Chapitre III : Cadre méthodologique .....                                                                                                                                                  | 46 |
| 1. Combinaison entre des entretiens individuels semi-directifs et un focus group .....                                                                                                     | 46 |
| 2. Explications de la démarche .....                                                                                                                                                       | 49 |
| 2.1. Identification des participants et prise de contact .....                                                                                                                             | 49 |
| 2.2. Guide d'entretien individuel semi-directif et déroulement .....                                                                                                                       | 52 |
| 2.3. Guide du focus group et déroulement .....                                                                                                                                             | 53 |
| 3. Enquêtes qualitatives à distance .....                                                                                                                                                  | 55 |
| 4. L'analyse thématique comme méthode d'analyse des données .....                                                                                                                          | 57 |
| Chapitre IV : Discussions des résultats .....                                                                                                                                              | 63 |
| 1. Jeunes et citoyenneté : les définitions des participants : faire société, peu importe l'âge .....                                                                                       | 63 |
| 2. Les réactions des participants en apprenant l'arrivée de la Covid-19 en Belgique : entre incrédulité, acceptation et peur .....                                                         | 66 |
| 3. L'intérêt des jeunes pour l'actualité en période de pandémie : un intérêt grandissant face à une crise inédite .....                                                                    | 67 |
| 4. Les réactions des participants face aux mesures adoptées par le gouvernement : entre approbation et incompréhension .....                                                               | 69 |

|                                                                                                                                                                                                                   |     |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|
| 5. Evaluation par les participants de la gestion de la pandémie par le gouvernement : un début désorganisé pour ensuite évoluer vers de meilleures décisions.....                                                 | 72  |
| 6. L'intérêt des jeunes pour la politique en période de pandémie, leur vision de la politique et l'évolution de leur niveau de confiance : développement de divers intérêts et ralliement autour du drapeau ..... | 74  |
| 7. La participation politique des jeunes dans le contexte de la pandémie : du débat à la manifestation, des réseaux sociaux à l'adhésion à un parti politique.....                                                | 79  |
| 8. Focus sur les formes de participation politique privilégiées par les jeunes : manifestation, réseaux sociaux et vote .....                                                                                     | 90  |
| 8.1. La manifestation .....                                                                                                                                                                                       | 90  |
| 8.2. Les réseaux sociaux.....                                                                                                                                                                                     | 92  |
| 8.3. Le vote.....                                                                                                                                                                                                 | 93  |
| 8.4. Réactions face à la mise en place d'un dispositif participatif.....                                                                                                                                          | 94  |
| 9. Les facteurs qui influencent le comportement des jeunes : l'université, la famille et les proches ....                                                                                                         | 95  |
| 10. La conception de la Covid-19 par les jeunes et les changements induits : un sujet scientifique politisé.....                                                                                                  | 96  |
| Conclusion.....                                                                                                                                                                                                   | 101 |
| Bibliographie .....                                                                                                                                                                                               | 104 |
| Articles scientifiques .....                                                                                                                                                                                      | 104 |
| Ouvrages scientifiques .....                                                                                                                                                                                      | 106 |
| Chapitres d'ouvrages scientifiques.....                                                                                                                                                                           | 107 |
| Thèse .....                                                                                                                                                                                                       | 108 |
| Textes législatifs.....                                                                                                                                                                                           | 108 |
| Documents officiels.....                                                                                                                                                                                          | 109 |
| Articles de presse.....                                                                                                                                                                                           | 109 |
| Littérature grise .....                                                                                                                                                                                           | 111 |
| Annexes.....                                                                                                                                                                                                      | 113 |
| Annexe 1 : Loi du 27 mars 2020 .....                                                                                                                                                                              | 113 |
| Annexe 2 : Arrêté ministériel du 23 mars 2020 .....                                                                                                                                                               | 117 |
| Annexe 3 : Diagramme conceptuel du comportement politique non conventionnel.....                                                                                                                                  | 122 |
| Annexe 4 : Âge de la population étudiante en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons.....                                                                                                                          | 123 |
| Annexe 5 : Cadre analytique .....                                                                                                                                                                                 | 124 |
| Annexe 6 : Proportion d'étudiants fille-garçon sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons .....                                                                                                                      | 125 |
| Annexe 7 : Le concept multidimensionnel de l'intégration sociale étudiante.....                                                                                                                                   | 126 |
| Annexe 8 : Guide d'entretien individuel semi-directif.....                                                                                                                                                        | 127 |
| Annexe 9 : Guide du focus group.....                                                                                                                                                                              | 131 |
| Annexe 10 : Cadre analytique appliqué aux résultats.....                                                                                                                                                          | 133 |

## Liste des figures

|                                                                                                           |    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| Figure 1 : Cadre analytique .....                                                                         | 44 |
| Figure 2 : Profils des participants .....                                                                 | 50 |
| Figure 3 : Tableau sur l'analyse thématique pour la rubrique « participation politique des jeunes » ..... | 59 |
| Figure 4 : Récapitulatif des données des participants .....                                               | 87 |
| Figure 5 : Quatre catégories de profil sur la participation politique durant la pandémie .....            | 88 |
| Figure 6 : Cadre analytique appliqué aux résultats .....                                                  | 99 |

## Introduction

Dès la fin du mois de janvier 2020, le virus de la Covid-19 devient un sujet de préoccupation au niveau mondial. Alors que la Belgique tarde à prendre des mesures adéquates, le pays doit faire face à une crise politique, en plus de la crise sanitaire qui commence à sévir : une coalition fédérale échoue à être formée depuis les élections de mai 2019. Malgré un début de gestion compliqué et la difficulté de coordonner les actions à mener entre les différents niveaux de pouvoirs, un gouvernement minoritaire mais disposant du soutien d'une partie de l'opposition, le gouvernement Wilmès II, est doté de pouvoirs spéciaux le 30 mars 2020. Ces pouvoirs spéciaux entraînent un bouleversement dans la répartition traditionnelle des pouvoirs entre le législatif et l'exécutif. Afin d'endiguer la propagation de ce nouveau virus, plusieurs textes législatifs sont promulgués. Ceux-ci touchent à divers secteurs et aspects de la vie des citoyens que ce soit au niveau social, culturel, économique, etc. Face à l'incertitude et au caractère inédit de la situation, les autorités politiques tentent de s'organiser et de mettre sur pied des comités d'évaluation afin de gérer la crise sanitaire. Les nombreuses informations qui circulent et les différents organes mobilisés alimentent d'ailleurs les débats publics, tout comme les restrictions de liberté qui découlent des mesures appliquées. La situation interpelle et interroge les (jeunes) citoyens et leur rapport au politique. Ces premiers constats nous ont amenée à la question de départ suivante : comment les (jeunes) citoyens ont-ils réagi face à ce bouleversement démocratique et ces restrictions ? Cela a-t-il eu un impact sur leurs comportements politiques et leur participation politique ?

Au cours de cette recherche, nous nous sommes rapidement focalisée sur les jeunes. La discipline de la science politique s'intéresse aux jeunes, qui constituent d'ailleurs un public critique. Pourtant, des auteurs mettent en avant le phénomène d'adultisme encore présent dans la société et qui se traduit par des rapports hiérarchiques entre les adultes et les jeunes. Durant la pandémie, au cours des premiers mois, les gouvernants ont tenté d'assurer la survie de la population. L'attention était tournée vers les personnes les plus fragiles et notamment plus âgées. Alors que les scientifiques ont prouvé que les jeunes étaient moins susceptibles de développer des formes graves de la Covid-19, ces derniers restaient soumis aux mêmes règles que le reste de la population. D'ailleurs, c'est à partir de fin 2020 que les jeunes ont commencé à entreprendre des actions et début 2021 que leur situation a été médiatisée. Tous ces éléments de réflexion nous ont finalement amenée à peaufiner notre question de recherche que nous avons formulée de la façon suivante : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises

par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? ». Par la suite, nous avons décidé de nous intéresser au cas des étudiants (18-24 ans) de l'UCLouvain FUCaM Mons. Cette réflexion nous animera tout le long de ce mémoire.

Malgré le caractère nouveau de la situation, la littérature scientifique peut nous informer davantage sur l'engagement des jeunes, leur participation politique (non) conventionnelle, leur intérêt pour la politique, leur niveau de confiance accordé aux dirigeants et l'impact des chocs externes sur le comportement politique. Nous aborderons également des éléments liés à la citoyenneté et la jeunesse ; qu'entend-t-on par jeunes et comment perçoivent-ils l'exercice de leur citoyenneté. Finalement, la réflexion sous-jacente de ce mémoire reste en lien avec la question récurrente : y a-t-il réellement une dépolitisation de la jeunesse ?

Concrètement, ce mémoire est divisé en quatre chapitres principaux. Tout d'abord, nous avons tenté de retracer une chronologie des faits depuis l'arrivée de la Covid-19 en Belgique en passant par les diverses mesures qui ont été prises afin de limiter la propagation du virus pour ensuite aborder les potentielles conséquences sur les jeunes en termes de participation politique. C'est dans ce premier chapitre que notre question de recherche fut progressivement élaborée. Dans un second temps, nous avons présenté un état de l'art en science politique, non exhaustif, sur les jeunes ainsi que plusieurs composantes qui, en démocratie, peuvent influencer leur participation politique. Nous avons exposé des résultats principaux en science politique, sur la base desquels nous avons formulé plusieurs hypothèses et présenterons le cadre analytique. Ensuite, nous avons justifié nos choix méthodologiques, à savoir la démarche employée pour identifier les participants, l'élaboration et la tenue de dix entretiens semi-directifs et d'un focus group, l'utilisation de l'analyse thématique pour analyser les données récoltées. Enfin, le dernier chapitre rend compte des résultats, les discute et tente d'apporter des éléments de réponse aux hypothèses et à notre question de recherche.

# Chapitre I : Contextualisation et problématique

## 1. Une crise inédite

Cette partie vise à retracer une chronologie des faits depuis l'arrivée de la Covid-19 en Belgique en passant par les diverses mesures qui ont été prises afin de limiter la propagation du virus pour ensuite aborder les potentielles conséquences sur les jeunes en termes de participation politique. Une contextualisation s'avère nécessaire afin de comprendre les événements qui se sont déroulés, les acteurs qui y ont pris part, les effets d'une telle crise sur la démocratie et donc sur les citoyens, tout particulièrement les jeunes. En effet, les jeunes sont la focale principale de ce mémoire. Cette contextualisation sert à montrer comment la question de recherche a progressivement été construite. A partir de notre observation des faits et de notre réflexion sur la problématique, des questions générales se sont posées ; elles ont été affinées en une question de recherche en tant que telle qui peut se décliner en sous-questions de recherche opérationnelles. A travers cette partie, le questionnement s'orientera progressivement vers les effets, sur la vie des jeunes citoyens, des mesures politiques prises et si ces dernières ont suscité une quelconque forme de participation politique de leur part.

### 1.1. Évolution de la pandémie en Belgique : un rappel des moyens développés pour y faire face et leurs potentielles conséquences sur les jeunes en termes de participation politique

#### L'arrivée de la Covid-19 en Belgique

Le jeudi 23 janvier 2020, Catherine Fonck, cheffe du groupe cdH, est la première parlementaire à poser une question au sujet du coronavirus en séance plénière en s'adressant à Maggie De Block, ministre fédérale des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration (Faniel et Sägerser, 2020, p. 8). Une semaine plus tard, le 30 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré que l'épidémie de Covid-19 était une urgence de santé publique de portée internationale (USPPI)<sup>1</sup> (Faniel et Sägerser, 2020, p. 8). Le coronavirus arrive en Belgique aux alentours du 2 mars 2020. Pourtant, la ministre fédérale De Block déclare qu'il ne s'agit que d'une nouvelle forme de grippe légère. Comme d'autres pays, la Belgique tarde à prendre au sérieux la sévérité de l'épidémie et l'impact de la menace

---

<sup>1</sup> Selon la définition de l'OMS, une USPPI « s'entend d'un événement extraordinaire dont il est déterminé qu'il constitue un risque pour la santé publique dans d'autres États en raison du risque international de propagation de maladies et qu'il peut requérir une action internationale coordonnée » <https://www.who.int/fr/news-room/q-a-detail/what-are-the-international-health-regulations-and-emergency-committees> (consulté le 30 novembre 2020)

qui pèse sur le service hospitalier, qui pourrait vite se retrouver débordé (Faniel et Sägerser, 2020, p. 9). Pendant ce temps, en février et au début du mois de mars 2020, de nombreuses activités et des rassemblements continuent d'avoir lieu comme le carnaval de Binche, la foire du livre, la marche organisée à Bruxelles pour la journée internationale des droits des femmes, etc.

À partir de la semaine du 9 mars 2020, les événements s'accélèrent, tant sur le plan sanitaire que politique. L'épidémie de Covid-19 est requalifiée en pandémie par l'OMS le 11 mars 2020 (Faniel et Sägerser, 2020, p. 5). La Belgique doit faire face à une crise sanitaire d'ampleur majeure alors qu'elle est plongée dans une crise politique depuis plus d'un an. Faute d'une coalition fédérale qui eusse pu être formée à la suite des élections du 26 mai 2019, le gouvernement demeure en affaires courantes et minoritaire à la Chambre depuis décembre 2018 (gouvernement Michel II, puis Wilmès I). Alors que le Palais royal demande que la piste de la mise en place d'un gouvernement d'urgence voie le jour, le gouvernement fédéral et les trois Régions adoptent une série de recommandations et de mesures afin de limiter la propagation du virus (Faniel et Sägerser, 2020, p. 10). Le pays rencontre des difficultés dans la coordination des actions à mener au sein des différents niveaux de pouvoir. Le 12 mars 2020, la fermeture des écoles et universités est annoncée, alors que le gouvernement flamand n'y était pas favorable, ainsi que la fermeture des restaurants et cafés, à laquelle les libéraux sont réticents (Faniel et Sägerser, 2020, p. 11).

À ce moment où la pandémie sévit, où les autorités politico-administratives commencent à s'en saisir, le gouvernement Wilmès I qui est en affaires courantes au niveau fédéral depuis les élections de mai 2019 laisse place, le 17 mars 2020, au gouvernement de pouvoirs spéciaux Wilmès II (dont la composition reste inchangée : MR, CD&V, Open VLD) (Bouhon et al., 2020, p. 17). Tous les partis représentés au parlement fédéral sont invités à voter la confiance en ce gouvernement en l'habilitant à prendre des décisions publiques qui outrepassent la procédure parlementaire dans le contexte de pandémie. Sept partis, en plus des trois partis constitutifs du gouvernement, acceptent la solution. Le PTB et le *Vlaams Belang* (VB), quant à eux, la refusent. Le gouvernement Wilmès II passe à une majorité de 94 sièges (contre 38 sièges sur 150 pour Wilmès I) grâce à la confiance accordée par neuf partis (Bouhon et al., 2020, p. 17). Bien que la N-VA ait accepté d'octroyer les pouvoirs spéciaux, elle refuse d'accorder la confiance au gouvernement. Le 17 mars 2020, les membres du gouvernement fédéral Wilmès II sont nommés par arrêté royal et la confiance parlementaire lui est accordée deux jours plus tard (Faniel et Sägerser, 2020, p. 12). Le 26 mars 2020, la Chambre des

représentants adopte les pouvoirs spéciaux<sup>2</sup>. Le gouvernement Wilmès II les reçoit effectivement le 30 mars 2020 et ce pour une durée de trois mois, renouvelable une fois (Faniel et Sägerser, 2020, p. 13).

### Les autorités politiques et les comités d'évaluation pour gérer la crise

La Belgique ayant plusieurs niveaux de pouvoir, lequel est compétent pour gérer une pandémie telle que celle liée à la Covid-19 ? Les Communautés disposent de compétences en matière de politique de la santé, compétences qui sont parfois déléguées à la Région wallonne, la Commission communautaire commune (COCOM) et la Commission communautaire française (COCOF). Le fédéral a aussi certaines compétences dans le domaine de la santé (par exemple, le financement des hôpitaux mais pas les politiques hospitalières ; la sécurité sociale et les grandes lois de protection sociale comme celles relatives à l'assurance maladie-invalidité). La gestion d'une pandémie ne relevant pas exclusivement d'un niveau de pouvoir en particulier, il a fallu essayer d'apporter une réponse centralisée pour gérer la crise sanitaire (Bouhon et al., 2020, p. 9). En outre, la Santé, l'Enseignement, l'Economie et la Justice sont aussi des matières – impactées par le contexte pandémique – qu'il a fallu gérer, elles aussi répondant aux compétences de différentes entités.

C'est pourquoi, en plus du gouvernement d'urgence, deux comités ministériels sont réorganisés afin de gérer au mieux la crise sanitaire et ses retombées. D'un côté, le *kern* est rendu ouvert aux dix présidents des partis politiques qui ont octroyé les pouvoirs spéciaux. D'un autre côté, le Conseil national de sécurité (CNS), composé habituellement du Premier ministre, des vices-Premiers ministres et des ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Défense, permet aux Ministres-présidents des Régions et Communautés de participer aux réunions (Faniel et Sägerser, 2020, p. 16). Quant au Comité de concertation, celui-ci regroupe les ministres fédéraux, régionaux et communautaires, gère les conflits d'intérêt et de compétences entre les différents niveaux de pouvoir, et se réunit plus souvent que d'habitude (Faniel et Sägerser, 2020, p. 17). Il s'est rapidement avéré que le CNS a acquis beaucoup plus de visibilité lors de cette crise que le Comité de concertation. En outre, la Chambre a créé en son sein une commission qui est chargée de contrôler la mise en œuvre des pouvoirs spéciaux (Faniel et Sägerser, 2020, p. 16). En plus de ces comités ministériels, plusieurs comités

---

<sup>2</sup> Selon le CRISP, les pouvoirs spéciaux consistent en « l'extension temporaire des pouvoirs du gouvernement permettant à ce dernier de modifier ou d'adopter seul, dans un certain nombre de domaines fixés dans une loi d'habilitation, des normes législatives, et ce afin de faire face à une situation de crise. » <http://www.voculairepolitique.be/pouvoirs-speciaux/> (date de consultation : 30 novembre 2020)

d'évaluation sont intervenus et ont conseillé les autorités politiques quant à l'orientation des mesures à suivre. Il semble important de les mentionner et de les expliquer brièvement car la multiplication des arènes décisionnelles et l'intervention des experts, parfois en contradiction les uns avec les autres ou alors non suivis par les décideurs publics, ont alimenté les débats publics, possiblement interpellé les (jeunes) citoyens et interrogé leur rapport au politique. Parmi ces comités, il est possible d'identifier Sciensano, le Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise (CGCCR), l'organe Groupe d'experts en charge de l'*Exit Strategy* (GEES) et la Cellule d'évaluation (Celeval).

Sciensano est issu de la fusion, qui a eu lieu en 2018, entre l'Institut Scientifique de Santé Publique (ISP) et le Centre d'Étude et de Recherches Vétérinaires et Agrochimiques (CERVA) (Sciensano, 2021). Sa principale mission consiste à évaluer et limiter les menaces qui pèsent sur la santé publique (Lechien, 2020). Aujourd'hui, à l'heure de la pandémie, Sciensano recueille les données relatives à la Covid-19 notamment en ce qui concernant le nombre de cas, d'hospitalisations, de décès et de *testing* (Lechien, 2020).

Le Centre Gouvernemental de Coordination et de Crise (CGCCR), plus communément appelé le Centre de Crise, a été créé en 1986 afin de gérer les crises dans divers domaines comme le terrorisme (attentats par les cellules CCC), les grands événements (drame du Heysel), la sécurité des transports (naufrage du pétrolier *Herald of Free Enterprise*), etc. (Lechien, 2020 ; IBZ, 2021). En 2020, le coronavirus entre dans son ensemble de compétences d'action.

Début du mois d'avril 2020, l'organe Groupe d'experts en charge de l'*Exit Strategy* (GEES) voit le jour. Celui-ci est chargé de conseiller les autorités politiques sur les enjeux d'un déconfinement et ce dans plusieurs domaines : médical, juridique, économique, social et budgétaire (Lechien, 2020). Depuis août 2020, le GEES fait office de Conseil consultatif, composé d'experts, qui se charge de la gestion du risque en lien avec la Covid-19 (Lechien, 2020).

Enfin, la Cellule d'évaluation (Celeval), soit un comité fédéral d'experts, est composée des représentants de Sciensano, des SPF Intérieur et Mobilité ou des administrations régionales en charge de la santé et est présidée par le SPF Santé publique (Lechien, 2020 ; RTBF, 2020 ; Salimi, 2020). Celeval a pour mission de classer les pays (destinations de voyages) selon le code couleur établi : vert, orange et rouge. Les experts qui la composent évaluent également les mesures qui ont été prises ou qui seront prises par le CNS. En septembre 2020, Celeval change de composition et ce afin d'avoir plus de pluralisme concernant ses membres et d'élargir sa

sphère de compétences (Lechien, 2020 ; RTBF, 2020 ; Salimi, 2020). Désormais, la Cellule d'évaluation compte parmi ses membres des scientifiques (virologues, épidémiologistes), des experts issus du monde économique, des professeurs d'université, des représentants de diverses administrations ainsi que la possibilité pour les Régions de dépêcher, chacune, un représentant (Lechien, 2020 ; RTBF, 2020 ; Salimi, 2020).

### Les textes législatifs pour faire face à la pandémie

La crise sanitaire a aussi éprouvé les rapports entre les niveaux de pouvoir, entre les pouvoirs politiques et les comités d'avis, entre le parlement et le gouvernement. La Belgique étant un régime parlementaire, les ministres de chaque niveau de pouvoir sont responsables devant leurs parlementaires respectifs et sont soumis à leur contrôle. Cela signifie aussi que tant que les gouvernements disposent de la majorité parlementaire, ils peuvent pleinement exercer leurs compétences. Comme énoncé précédemment, à travers les pouvoirs spéciaux, le législateur confère au Roi (donc au gouvernement) la capacité de prendre des dispositions législatives par voie réglementaire (Bouhon et al., 2020, p. 18). Les pouvoirs spéciaux s'inscrivent dans la continuité de la confiance accordée au gouvernement par le parlement, mais ils permettent au premier d'agir sans le contrôle synchrone du second.

Au niveau fédéral, c'est la loi du 27 mars 2020<sup>3</sup> (Annexe 1) qui confère au pouvoir exécutif la possibilité de prendre des mesures de lutte contre la propagation du virus. Les pouvoirs spéciaux ne visent que les actions qui touchent la crise Covid-19 ; les autres sujets restent gérés en affaires courantes. Au niveau de la Région wallonne et de la Communauté française, deux décrets wallons et un décret communautaire sont adoptés le 17 mars 2020<sup>4</sup> pour accorder les pouvoirs spéciaux aux gouvernements de ces deux entités fédérées. Une telle suspension des activités parlementaires affecte le rôle de contrôle des assemblées législatives vis-à-vis des gouvernements dans une période où la répartition traditionnelle des pouvoirs entre législatif et exécutif est bouleversée (Bouhon et al., 2020, p. 34).

---

<sup>3</sup> Loi du 27 mars 2020 habilitant le Roi à prendre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 (II), (2020), *Moniteur belge*, 30 mars, numéro 2020040938, p. 22056.

<sup>4</sup> Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (1), (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020040687, p. 16045.

Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 pour les matières réglées par l'article 138 de la Constitution (1), (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020040688, p. 16048.

Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, (2020), *Moniteur belge*, 20 mars, numéro 2020040696, p. 16420.

Une fois l'identification des compétences opérée et les pouvoirs spéciaux octroyés, il a fallu prendre des mesures effectives pour enrayer la propagation du virus. Pour ce faire, trois arrêtés ministériels ont vu le jour, tous signés par le ministre de la Sécurité et de l'Intérieur, Pieter De Crem (*Christen-Democratisch en Vlaams*, CD&V). L'arrêté du 13 mars 2020<sup>5</sup> mentionne de nombreuses interdictions relatives aux activités de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive et récréative, aux activités des cérémonies religieuses ou encore à l'ouverture de certains magasins et commerces. L'arrêté du 18 mars 2020<sup>6</sup> abroge l'arrêté précédent et impose une forme de confinement de la population et une limitation stricte des déplacements. Enfin l'arrêté du 23 mars 2020<sup>7</sup> (Annexe 2) « abroge celui du 18 mars et en reprend la substance, allonge et précise la liste des « entreprises des secteurs cruciaux et [des] services essentiels » qui bénéficient de dérogations aux restrictions » (Bouhon et al., 2020, p. 12). Si la crise est d'abord sanitaire, elle est rapidement devenue une crise économique. En effet, la production industrielle, les services et les commerces ont soit continué à tourner au ralenti, soit se sont arrêtés. De plus, les événements sportifs et culturels ont aussi été annulés ou reportés et les transports aériens se sont raréfiés. Tous ces éléments contribuent à un ralentissement de l'économie, qu'elle soit nationale ou internationale (Bouhon et al., 2020, p. 5). Tout comme le secteur culturel, de l'Horeca et des commerçants, le secteur de l'enseignement a aussi vu les portes de ses établissements fermer. Plusieurs questions se sont rapidement posées : sur le court terme, la question des examens de fin d'années, sur le long terme, les questions relatives aux inégalités scolaires (absence de lieu pour travailler et étudier) et à la fracture numérique des élèves et étudiants (manque de matériel *ad hoc*) en raison d'un enseignement à distance. Et de manière plus générale, des questions concernant une modification des méthodes d'apprentissage ont été abordées (Biard et al., 2020, p. 26).

### Les potentielles conséquences des mesures sur les jeunes et leur participation politique

A ce stade, compte tenu de la focale de notre mémoire, deux questions retiennent notre attention : comment les (jeunes) citoyens ont-ils réagi face à ce bouleversement démocratique et ces restrictions ? Cela a-t-il eu un impact sur leurs comportements politiques et leur participation politique ?

---

<sup>5</sup> Arrêté ministériel du 13 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 13 mars, numéro 2020030303, p. 15580.

<sup>6</sup> Arrêté ministériel du 18 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020030331, p. 16037.

<sup>7</sup> Arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 23 mars, numéro 2020030347, p. 17603.

Car en effet, en très peu de temps, des mesures très strictes ont été décidées consistant surtout à limiter le plus possible les contacts entre les personnes et ce afin d'enrayer la propagation du virus mais aussi pour réduire la surcharge des services hospitaliers (Bouhon et al., 2020, p. 5). Les (jeunes) citoyens doivent faire face à des mesures qui contraignent leurs libertés fondamentales, ce qui, en Belgique, n'était plus arrivé depuis la Seconde Guerre mondiale (Bouhon et al., 2020, p. 5). Les (jeunes) citoyens ont dû accepter des restrictions de libertés (de circulation, de rassemblement, de culte, etc. ; cf. *infra*), des interdictions auxquels ils n'auraient jamais pensé pouvoir consentir et tolérer (Crépon, 2020, p. 110). Et ce même s'il y a de bonnes raisons de l'accepter (légitimité des décisions publiques), à savoir la nécessité de préserver la santé publique, de soutenir la charge hospitalière, de limiter le nombre de décès dus à la Covid-19. Le fait de se soumettre aux contraintes de façon collective est l'une des premières conditions pour enrayer la propagation du virus. La santé de tous dépend de la conformité des comportements de chacun (Le Boucher, 2020, p. 420). Bien souvent, ce n'est pas la peur des sanctions qui inspire le respect des règles imposées mais la peur d'être contaminé et de pouvoir contaminer nos proches à notre tour (Crépon, 2020, p. 111).

Néanmoins, comme énoncé, les mesures prises limitent plusieurs droits et libertés fondamentales des (jeunes) citoyens : liberté d'aller et venir, le droit de quitter le pays, la liberté de réunion, de manifestation, d'entreprendre (Baverez, 2020 ; Gignoux-Froment et al., 2020, p. 138), le respect de la vie privée et familiale (il nous faut justifier nos déplacements), la liberté de conscience et de religion (les cérémonies sont interdites), l'ingérence dans le droit de l'enseignement (Bouhon et al., 2020, pp. 35-36) et la mise à l'arrêt partielle de la justice (le droit à un procès équitable, l'impossibilité pour les avocats de voir leurs clients emprisonnés, pour les familles de visiter leurs proches en prison, etc.) (Biard et al., 2020, pp. 78-79). Même si les citoyens comprennent la dimension extraordinaire de la situation, le plus difficile reste de savoir combien de temps les mesures instaurées vont perdurer. Des mesures qui semblaient provisoires tendent à prendre un caractère durable. De plus, les mesures prises ne sont pas compatibles avec certains principes de la vie démocratique, comprenant la délibération collective et le débat public (Baverez, 2020, p. 265).

## 1.2. Quels impacts ces mesures ont-elles eus sur les jeunes ?

En avril et mai 2020, une étude (HCDH, 2020) a été réalisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres partenaires. Un rapport a été conçu par l'équipe

YOUTH de la branche Emploi, marchés du travail et jeunesse de l'OIT. L'étude porte sur plusieurs milliers de jeunes (18-29 ans) originaires de 112 pays. Les données récoltées démontrent que les mesures strictes de confinement ont entraîné des répercussions sur l'accès des jeunes à leurs droits notamment en ce qui concerne la liberté de circulation, le droit de participer aux affaires publiques ou à des manifestations (HCDH, 2020, p. 53). Ce rapport du HCDH et de l'OIT met également en exergue les inégalités d'accès à internet, l'impact de la fermeture des établissements scolaires, la perte des emplois jobistes, ou encore la dégradation de la santé mentale des jeunes. Toujours selon cette enquête, 20% des jeunes interrogés souffriraient d'anxiété ou de dépression (HCDH, 2020, p. 31). Selon une autre étude réalisée par Fabienne Glowacz, professeure de psychologie à l'ULiège, sur l'impact de la crise Covid-19 sur le bien-être et la santé mentale, des symptômes d'anxiété et de dépression sont également observés chez les jeunes (Hutin, 2020).

La crise économique engendrée par la crise sanitaire a par ailleurs touché les étudiants, dont la plupart se sont retrouvés sans emploi jobiste, ce qui a contribué à renforcer la fragilité de leur situation financière (Biard et al., 2020, p. 26 ; Vie publique, 2021). En effet, la crise sanitaire n'est pas à l'origine des inégalités sociales ou des situations de précarité mais elle a contribué à leur visibilité et leur accroissement (Biard et al., 2020, p. 49). Bien souvent, les interventions qui ont eu lieu en matière d'enseignement sont réalisées par des organisations professionnelles et étudiantes à travers des cartes blanches, des communiqués de presse, etc. (Biard et al., 2020, p. 35). Par exemple, la Fédération des étudiants francophones (FEF) a rapidement réagi aux mesures prises en mars en diffusant un texte le 16 mars 2020 portant sur une série de demandes telles qu'une adaptation de la méthodologie des évaluations et le report de certains travaux (mémoire, TFE, etc.) (Biard et al., 2020, p. 27). Ou encore le Forum des jeunes qui a publié une carte blanche le 21 avril 2020 pointant la précarité étudiante et les difficultés que les jeunes éprouveront à trouver un emploi à la fin de leurs études (Biard et al., 2020, p. 47). Cette inquiétude quant à l'obtention d'un premier poste ou d'un stage se fait également ressentir de l'autre côté de la frontière, en France (Mabille, 2020 ; Vie publique, 2021). Le confinement s'est révélé avoir un impact psychologique sur les étudiants en raison des ruptures scolaires et affectives que cause la situation. Des expressions de mal-être et de détresse ont également pu être observés (Biard et al., 2020, p. 30 ; Vie publique, 2021).

De plus, afin de limiter la propagation du virus, une autre mesure mise en place est celle du *tracing*. Cela consiste à localiser et identifier les personnes porteuses du virus. Cette technique est utilisée dans plusieurs pays. En Belgique, deux stratégies de *tracing* ont été mises

en place : le *tracing* manuel et le *tracing* numérique (Biard et al., 2020, p. 86). Le principe est le suivant : lorsqu'une personne est positive à la Covid-19, celle-ci doit mentionner les personnes avec qui elle a été contact. Ces personnes seront ensuite appelées pour prendre les mesures de précaution adéquates.

A ce stade, une clarification des termes semble s'imposer entre le *tracing* et le *tracking*. En Belgique, il ne s'agit pas de suivre les personnes à la trace pour voir si elles respectent les mesures mais bien de récolter des informations *a posteriori* afin de rompre les chaînes de contamination (Clout, 2020). Le terme *tracing* semble donc plus adapté à ce qui est mis en œuvre en Belgique.

Une telle application nécessite l'accès aux données personnelles des (jeunes) citoyens. Mais la récolte des données personnelles induit de préciser les finalités, la durée, l'indépendance de l'autorité chargée de récolter les données et enfin d'obtenir le consentement des individus (Biard et al., 2020, p. 87). Se pose alors la question de la protection de ces données. En effet, celles-ci sont requises pour pouvoir appeler les personnes qui ont été en contact avec un sujet porteur du virus. Mais combien de temps ces données sont-elles enregistrées et disponibles ? L'un des sentiments qui prévaut dans cette pandémie est l'incertitude. Durant cette période d'incertitude, il semble donc impossible de prévoir à l'avance les limites, la durée et l'avenir d'utilisation d'une telle application et de la méthode du *tracing* (Crépon, 2020, p. 111). Cette application et les données qu'elle contient sont un outil de contrôle et de surveillance de la population que les conditions liées à la pandémie ont rendu possible. Mais pourrions-nous compter sur le fait que ses données ne seront pas archivées et employées à d'autres fins lors de circonstances toutes autres ?

Les premiers mois, la population a de manière générale, bien accueilli les mesures et les a respectées si bien que le 24 avril 2020, un plan de déconfinement est annoncé par le CNS. Outre la complexité du plan, les répétitions dans le discours, les prises de paroles redondantes et le diaporama mal utilisé, de vives critiques sont formulées quant à la forme du message et certains partis reprochent d'avoir fait passer la relance de l'économie avant la reprise des contacts sociaux, et même avant la santé (Faniel et Sägerser, 2020, p. 25). Au fur et à mesure que nous avançons dans la crise, de nouveaux différends apparaissent. En effet, d'une part, nous retrouvons ceux qui sont en faveur du maintien des restrictions en suivant le principe de précaution. D'autre part, nous avons les partisans d'un retour à la vie normale. La Flandre pencherait plutôt du côté du rétablissement de la liberté de mouvement. Cette tension entre

Flandre et Wallonie n'est finalement que le reflet de la division entre les pays du nord de l'Europe et ceux du sud (Faniel et Sägesser, 2020, p. 38).

Pour terminer cette première partie, nous pouvons remarquer qu'alors que les élections fédérales ont eu lieu le 26 mai 2019, ce n'est que le 1<sup>er</sup> octobre 2020 que le gouvernement De Croo (Open VLD, PS, MR, Ecolo, CD&V, SP.A, Groen) prête serment, soit 494 jours après la tenue des élections. La première phase de négociation (de mai 2019 à mars 2020) a débuté à la sortie des élections avant d'être interrompue de la mi-mars à la mi-mai 2020 en raison de la pandémie de Covid-19. Comme nous l'avons déjà exprimé, cette période a vu naître la constitution du gouvernement de crise Wilmès II. La seconde phase des négociations a ensuite repris de mai 2020 à octobre 2020 pour finalement aboutir à un accord de gouvernement Vivaldi et une entrée en fonction du gouvernement De Croo (Sägesser, 2020, p. 5). Alors que les négociations fédérales semblaient bloquées, nous pourrions penser que la double pression que sont la crise sanitaire et l'arrivée à terme du gouvernement Wilmès a pu contribuer à la formation du gouvernement De Croo (Sägesser, 2020, p. 70). Au final, il aura fallu dix missions royales confiées à quatorze personnalités politiques pour en arriver au gouvernement que nous connaissons actuellement.

Enfin, en ce qui concerne la poursuite des mesures sanitaires, plusieurs arrêtés ministériels sont venus compléter celui du 23 mars 2020 comme par exemple ceux du 30 juin 2020<sup>8</sup>, du 28 juillet 2020<sup>9</sup>, du 28 octobre 2020<sup>10</sup> ou encore du 20 mars 2021<sup>11</sup>. Tous viennent apporter des modifications et/ou clarifications sur les mesures sanitaires à respecter en vue de limiter la propagation de la Covid-19. Parmi ces mesures nous retrouvons l'obligation du port du masque, le respect d'une bulle sociale en intérieur et en extérieur (avec un nombre de personnes pouvant évoluer en augmentant ou diminuant en fonction de la situation sanitaire), l'imposition d'un couvre-feu (avec des horaires différents en fonction des trois Régions), la règle du télétravail, etc.

---

<sup>8</sup> Arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 30 juin, numéro 2020042036, p. 48715.

<sup>9</sup> Arrêté ministériel du 28 juillet 2020 modifiant l'arrêté ministériel du 30 juin 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 28 juillet, numéro 2020031151, p. 56016.

<sup>10</sup> Arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 28 octobre, numéro 2020010455, p. 78132.

<sup>11</sup> Arrêté ministériel du 20 mars 2021 modifiant l'arrêté ministériel du 28 octobre 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2021), *Moniteur belge*, 21 mars, numéro 2021030774, p. 23014.

A ce stade de la réflexion, il est sans doute opportun de rappeler qu'il y a eu plusieurs temporalités, plusieurs phases dans la gestion du virus. En effet, durant la période s'étendant de mars à août 2020, les objectifs principaux étaient la gestion de la Covid-19 et le désir des gouvernants d'assurer la survie de la population. Après cette période, l'attention a été portée sur l'arrivée d'une seconde vague du virus, en se concentrant particulièrement sur les personnes âgées, plus susceptibles de développer une forme grave de Covid et d'en décéder. Ce n'est qu'à partir de novembre-décembre 2020 que des jeunes ont commencé à entreprendre des actions et début février 2021 que leur situation a commencé à être médiatisée. Voici quelques exemples d'actions entreprises par les jeunes. La carte blanche a été régulièrement utilisée par les associations de jeunes et les associations étudiantes pour pointer les difficultés vécues et pour réagir aux mesures prises<sup>12</sup>. En plus des cartes blanches, les enquêtes en ligne, surtout dans le domaine de l'enseignement, apparaissent pour mieux identifier les attentes de la population (Biard et al., 2020, p. 102). Outre les cartes blanches et les enquêtes en ligne, l'un des événements qui fut le plus médiatisé est notamment le rassemblement au Bois de la Cambre à Bruxelles, plus connu sous le nom de « La Boum ». Initialement, il s'agissait d'un faux festival musical. Les organisateurs ont posté un canular sur le réseau social *Facebook* pour dénoncer l'absurdité de certaines mesures prises au cours de la gestion de la pandémie. Bien qu'il s'agissait d'un faux événement, ce dernier a quand même eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2021 et a rassemblé des milliers de jeunes (Belga (1), 2021). Une action qui, selon l'épidémiologiste Yves Coppieters, illustre « la lassitude et le mal-être de la population après un an de restrictions sanitaires » (C.C., 2021). Le 1<sup>er</sup> mai 2021, « La Boum 2 » a de nouveau rassemblé plusieurs milliers de personnes dans la capitale belge. Des jeunes interrogés ont expliqué être présents afin d'« ouvrir le débat », « parce qu'ils en ont marre des règles », obtenir le soutien des forces de l'ordre, etc. (RTBF, 2021). Enfin, le 29 mai 2021, plusieurs manifestations ont eu lieu à Bruxelles, notamment « La Boum 3 » et « *European Demonstration for Freedom & Democracy* » auxquelles de nombreux jeunes ont pris part (Belga (2), 2021). Ce dernier événement, rassemblant des coronasceptiques et des anti-masques, visait à dénoncer le caractère liberticide, excessif et non efficace des restrictions sanitaires (La Rédaction et Belga, 2021).

---

<sup>12</sup> Voir par exemple :

<https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/nous-en-avons-marre-de-subir-la-crise-les-etudiants-de-l-uclouvain-epuises-et-lessives-demandent-un-retour-au-presentiel-601983fa9978e227dffc1e5> (consulté le 5 mai 2021)

<https://aglouvain.be/carte-blanche-la-communaute-etudiante-de-luclouvain-tire-la-sonnette-dalarme/> (consulté le 5 mai 2021)

<https://cjc.be/Carte-Blanche-des-Jeunes-CSC.html> (consulté le 9 juin 2021)

### 1.3. La démocratie à l'épreuve de la pandémie

Les mesures prises au regard de la situation soulèvent une question politique que Gignoux-Froment et al. (2020) n'ont pas manqué d'identifier : « Priver les citoyens de leurs libertés fondamentales n'est-il pas en contradiction avec les principes démocratiques ? » (Gignoux-Froment et al., 2020, p. 138). Cette question se pose avec acuité pour les jeunes qui, peu contaminés par le virus, réclament au fil de temps que leurs libertés soient préservées voire réinstaurées. Notons que cette section s'avère importante afin d'analyser la problématique focalisée sur les jeunes, mais qu'elle dépasse cette limite car elle traite aussi de toutes les couches de la population.

La pandémie de Covid-19 est le symptôme d'une crise sanitaire, économique, et politique. Il s'avère que les pandémies, tout comme les guerres, les crises économiques ou encore les attentats terroristes, mettent à rude épreuve les gouvernants et les institutions en révélant leur aptitude, ou au contraire, leur inaptitude à diriger le pays (Baverez, 2020, p. 265 ; Le Boucher, 2020, p. 419). En effet, l'endurance des démocraties se manifeste une fois les épreuves passées, lorsqu'elles se reconstruisent mais aussi durant la période de crise lorsqu'une démocratie tente de lutter contre l'effondrement de ses principes et de ses valeurs (Crépon, 2020, p. 114). C'est pourquoi la pandémie constitue un défi particulier pour les démocraties libérales ainsi que les droits et libertés qui les animent (Baverez, 2020, p. 265).

Étant donné les conditions exceptionnelles qu'imposait la pandémie, le gouvernement a pu à nouveau prendre les décisions de type régalien comme le contrôle des frontières et la défense de l'intérêt des siens au détriment de la survie des autres (Crépon, 2020, p. 112 ; Le Boucher, 2020) – comme ce fut le cas pour la course aux masques. Cela a fait émerger une hiérarchie entre les Etats (Baverez, 2020, p. 265) ; quel Etat réagira le plus rapidement ?, quel Etat prendra les mesures les plus efficaces ?

Concernant la gestion de la crise sanitaire, des critiques ont été adressées aux démocraties libérales quant aux difficultés éprouvées pour gérer la crise sanitaire alors que les régimes autoritaires comme la Chine semblaient s'en sortir plus efficacement, mais à quel prix (Fassin et al., 2020, p. 81). Aussi, alors que les leaders populistes paient le prix élevé de leur déni de la réalité, les autocrates profitent de la situation pour consolider la concentration du pouvoir et raffermir leur emprise sur la société et l'économie (Baverez, 2020, p. 266). L'épidémie révèle beaucoup au niveau des différents régimes politiques et de la manière dont ils prétendent gérer la crise sanitaire. Ces derniers temps, certaines démocraties libérales ont

véhiculé une image dégradée d'elles-mêmes (Monod, 2020, p. 91 dans Fassin et al., 2020). Entre hésitation, confusion, incohérence et contradiction, la confiance de la population vis-à-vis des gouvernements politiques a été affectée (Monod, 2020, p. 92 dans Fassin et al., 2020). Au lieu de nourrir une volonté de délibération et d'implication du citoyen quant aux mesures à prendre, cela a alimenté le sentiment de méfiance et de soupçon par rapport à la démocratie libérale (Monod, 2020, p. 92 dans Fassin et al., 2020). En se reposant uniquement au savoir des experts scientifiques, les décisions ont été prises en ignorant l'avis et l'expertise des patients et des personnes concernées (Velpy et Vidal-Naquet, 2020, p. 100, dans Fassin et al., 2020).

Quand bien même les incohérences et confusions de certaines démocraties, celles-ci peuvent mettre en œuvre des processus d'apprentissage. Car contrairement à un régime autoritaire, le régime démocratique étant un processus continu d'inventions institutionnelles (Savidan, 2008, p. 178), il est nourri par la critique, apprend de ses erreurs et les citoyens peuvent congédier les gouvernants via les élections (Monod, 2020, p. 93 dans Fassin et al., 2020). A cet égard, les élections qui surviennent après le début de la pandémie peuvent être riches d'enseignement sur le *feedback* que donnent les citoyens. Ce *feedback* est notamment alimenté par les éléments suivants.

En Belgique, la Première ministre Sophie Wilmès a elle-même admis que les pouvoirs spéciaux n'étaient pas très démocratiques (Faniel et Sägers, 2020, p. 31). De plus, les stratégies employées pour contrôler le nombre de contamination impliquent la mise en application de règles strictes de distanciation physique, le recours à un confinement généralisé ou une quarantaine individuelle. Il n'empêche que certaines démocraties libérales ont eu une meilleure gestion de la pandémie sans forcément avoir recours à des mesures drastiques mais en obtenant des masques et des tests à temps par exemple. Cela peut aussi s'expliquer par la taille modeste de ces pays (Nouvelle-Zélande, Islande) et le fait qu'ils soient dirigés par des femmes, jugées plus calmes et empathiques, plutôt que des hommes (Monod, 2020, p. 93 dans Fassin et al., 2020).

Parmi les mesures imposées, nous retrouvons le confinement généralisé à l'ensemble de la population. Si le confinement a révélé la primauté de la vie humaine sur la croissance économique et l'endettement public, il a aussi mis en avant le sacrifice collectif auquel il a fallu consentir (Fassin, 2020, p. 86 dans Fassin et al., 2020). Notamment les jeunes, dont les perspectives de vie sont troublées et remises en question en raison du confinement et du ralentissement de l'économie (Henckes, 2020, p. 103 dans Fassin et al., 2020). Ceux-ci se considèrent comme étant trop peu pris en considération dans les réflexions et perspectives de

l'après-crise (Biard et al., 2020, p. 48). Ils trouvent que l'attention publique est davantage orientée vers « certains groupes (personnes âgées), certains secteurs (commerces, horeca), certaines professions (personnel médical), mais pas sur les difficultés et besoins de leur génération. » (Hutin, 2020). Les jeunes vont jusqu'à affirmer qu'ils se sentent comme une génération sacrifiée. C'est ce que rapporte Charlotte Hutin dans un article du journal *Le Soir* à partir d'une étude menée par la Commission communautaire commune (COCOM) auprès de jeunes entre 18 et 25 ans (Hutin, 2020). Selon un sondage réalisé par l'Institut français d'opinion publique (IFOP) en octobre 2020, ce sentiment de sacrifice au profit d'une génération plus âgée est également partagé par les jeunes français (Mabille, 2020).

De plus, le confinement généralisé, outre le fait qu'il provoque un bouleversement des règles fondamentales, nécessite une adaptation qui se manifeste à travers l'acceptation, la résignation ou encore la résistance (Gignoux-Froment et al., 2020, p. 136). Le non-respect de certaines mesures devrait nous inviter à nous interroger sur le caractère démocratique de la réaction à la pandémie en tenant compte des appropriations *bottom-up*, soit par les citoyens (Velpry et Vidal-Nacquet, 2020, p. 101 dans Fassin et al., 2020).

D'un côté, certaines mesures sont jugées trop restrictives par rapport aux libertés fondamentales. Mais d'un autre côté, l'Etat se doit de préserver la santé publique (Gignoux-Froment et al., 2020, p. 138) en préservant la vie des personnes qui sont soumises à sa juridiction (Bouhon et al., 2020, p. 7). En effet, la Cour européenne des droits de l'homme accorde aux Etats le droit de restreindre les droits des individus pour autant que cela soit adapté et proportionné au but poursuivi (Lacroix et Pranchère, 2020, p. 83 dans Fassin et al., 2020). La Cour oblige même les Etats à prendre les mesures nécessaires pour éviter les décès prévisibles (Bouhon et al., 2020, p. 7). Cependant, les Etats disposent d'une marge d'appréciation quant aux mesures à adopter (Bouhon et al., 2020, p. 8). Les Etats démocratiques doivent donc faire face à un dilemme entre la sauvegarde de la sécurité et de la vie des individus et le respect strict des principes démocratiques fondamentaux. Pour prouver la légitimité des mesures qui découlent des décisions, il faut prouver la gravité de la menace mais aussi « l'impossibilité avérée de parvenir au même résultat par un autre moyen » (Gignoux-Froment et al., 2020, p. 138). Néanmoins, la suspension de certaines libertés doit rester sous contrôle des procédures des règles de droit mais aussi de la délibération collective (Lacroix et Pranchère, 2020, p. 83 dans Fassin et al., 2020). En effet, les mesures prises peuvent être débattues et contestées librement et continuellement. Cela fût d'ailleurs le cas sur les réseaux sociaux.

Trois chercheurs de l'UCLouvain S. Desplanque, T. Laloux et D. Pennetreau ont pointé trois lacunes démocratiques à savoir le manque de transparence dans la gestion de la crise, le manque d'implication des citoyens dans le processus et le manque d'information de la part des autorités publiques à destination des citoyens (Desplanque et al., 2020). La situation inédite nous pousse aussi à penser le renouvellement de la participation citoyenne et par extension de la démocratie. Alors que les mesures prises ont rendu complexe les processus participatifs, certains y voient l'opportunité d'injecter plus de mécanismes liés à la participation citoyenne (Biard et al., 2020, p. 93).

J. Jamin et N. Schiffino (2021) posent justement la question de la légitimité démocratique et interrogent « l'articulation entre la représentation démocratique et la participation citoyenne lorsque des décisions publiques urgentes s'imposent » (Jamin et Schiffino, 2021, p. 354) et ce plus particulièrement dans le contexte dû à la pandémie de Covid-19. Alors qu'au début de la crise sanitaire, la représentation a primé sur les dispositifs participatifs, les débats ont laissé la place à l'expertise médicale et la légitimité des mesures prises n'a pas été remise en cause tant l'objectif au printemps 2020 était la survie de la société. Nous étions donc dans une forme de délégation aux représentants et aux experts. Une fois la première vague passée, des voix citoyennes et politiciennes se sont élevées, interrogeant la légitimité des décisions publiques et revenant sur les choix qui avaient été posés par les gouvernants (Jamin et Schiffino, 2021, pp. 362-363). Certes cette délégation est connue en démocratie, mais « la légitimité de la démocratie repose – notamment – sur la reconnaissance non négociable que les citoyens sont libres et égaux de se prononcer sur le pilotage de la société » (Jamin et Schiffino, 2021, p. 364). Autrement dit, dans un régime démocratique, tout le monde est libre de s'exprimer sur un sujet. C'est notamment la critique et la discussion des décisions prises qui alimentent le débat et l'enrichissent (Jamin et Schiffino, 2021, p. 365). Le reproche qui peut être fait aux gouvernants est de ne pas avoir mis en place de mécanismes participatifs permettant aux citoyens d'accompagner le(s) gouvernement(s) dans le choix des mesures sanitaires. C'est d'ailleurs le regret de Dimitri Lemaire, co-fondateur de l'association Particitiz. Pour lui, la crise de la Covid-19 était « l'opportunité rêvée d'avoir plus de participation citoyenne pour accompagner les virologues et autres ainsi que les politiques vers des décisions mieux concertées. » (Mignon, 2021). Avec d'autres citoyens impliqués, Dimitri Lemaire s'était déjà exprimé à ce sujet en avril 2020 en appelant à renforcer la participation citoyenne et à oser l'innovation démocratique (Boucher et al. 2020). Les décideurs politiques

auraient donc pu promouvoir davantage des dispositifs participatifs et une participation délibérative.

Finalement, avec l'ensemble des éléments que nous venons d'exposer, nous pourrions peaufiner notre question de recherche en la formulant comme suit : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? Le cas des étudiants (18-24 ans) de l'UCLouvain FUCaM Mons. ». Cette question principale pourrait se décliner en plusieurs sous-questions opérationnelles : les jeunes ont-ils pris part à des actions collectives, se sont-ils mobilisés sur les réseaux sociaux, dans la rue ? Prévoient-ils d'exprimer leur ressenti lors des prochaines élections et si oui, en privilégiant quel parti politique ou quel·le candidat·e et pourquoi ? etc.

Pourquoi se concentrer sur les jeunes ? C'est justement l'objet de la section suivante.

## 2. Intérêt et pertinence de la recherche

Sur la base des constats posés jusqu'ici, quel est l'intérêt de mener la recherche qui résulte en ce mémoire ? Et quelle en est la pertinence ?

Tout d'abord, la science politique<sup>13</sup>, qui est notre discipline de formation, s'intéresse aux jeunes et s'en inquiète même. En effet, les enquêtes en science politique et notamment en théories de la démocratie prêtent une attention régulière aux citoyens critiques (Dalton, 2008). Les jeunes constituent un public particulièrement critique (Brechon, 1995). Les investigations scientifiques portent sur les mobilisations citoyennes (Glasius et Pleyers, 2013), le civisme, l'altruisme, l'intérêt et la confiance pour la politique (Aish et Frognier, 1999 et 2003). Les plus pessimistes parleront d'une dépolitisation de la jeunesse (Brechon, 1995, p. 10). Est-ce véritablement le cas ? Notre recherche pourra nous apporter des informations sur le sujet.

Ensuite, dans certains processus de recherche, nous pouvons remarquer un manque d'objectivation des jeunes (Caron, 2018). Les jeunes et les adultes, bien que tous citoyens, ne sont pas traités de la même manière dans le jeu de l'interaction sociale. Le phénomène de l'adultisme est encore présent. Selon C. Caron (2018), l'adultisme est « une attitude stéréotypée qui produit et maintient des rapports dichotomiques et hiérarchisés entre les jeunes et les

---

<sup>13</sup> Notons que nous avons décidé d'utiliser l'expression science politique au singulier car elle rend davantage compte d'une homogénéité en fédérant les chercheurs qui travaillent de façon scientifique sur l'étude des phénomènes politiques (Balzacq et al., 2014, pp. 42-43).

adultes » (Caron, 2018, p. 54). Tout au long de cette recherche, nous allons nous attacher à traiter les jeunes comme des pairs égaux aux adultes, en les considérant comme des citoyens à part entière.

Aussi, le contexte de notre questionnement est inédit. Il est frappant de constater que les jeunes ne sont arrivés à l'agenda médiatique qu'environ huit mois après le premier confinement en Belgique. Quand nous réfléchissons au sujet de notre mémoire, les analyses documentaires sur les jeunes et les effets autres que sanitaires de la Covid-19 étaient encore peu nombreuses en Belgique. Des scientifiques ont répété et des études ont démontré que les enfants, les adolescents et les jeunes adultes avaient moins de chance de développer une forme grave de la Covid-19 et d'y succomber (J.B., 2020 ; Mascaret, 2020 ; Santi et Vincent, 2020 ; OMS, 2020). Ce sont surtout les personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi que des personnes avec des facteurs de santé particuliers qui risquent d'être les plus touchés, d'avoir besoin d'hospitalisation et/ou de décéder de la Covid-19 (J.B., 2020 ; Mascaret, 2020). Pourtant c'est bien l'ensemble de la population qui est soumise aux mesures restrictives et aux règles de confinement. L'OMS souligne d'ailleurs que « les jeunes sont touchés de façon disproportionnée par les incidences à long terme de la pandémie » (OMS, 2020). Parmi les incidences nous retrouvons : « l'interruption de la scolarité, l'incertitude économique, la perte ou le manque de possibilités d'emploi et les effets sur la santé physique et mentale » (OMS, 2020). Il pourrait donc être judicieux de se demander comment les jeunes réagissent face à cette situation.

Enfin, notre recherche est pertinente dans la mesure où, comme le mentionnent Leininger et Schaub (2020) : « We contribute to the literature on how external events can shape political behavior. » (Leininger et Schaub, 2020, p. 5), notre recherche s'orientant davantage sur le comportement politique des jeunes et leur participation politique.

### 3. Restitution de la recherche dans le programme de science politique

Plus fondamentalement encore, ce sujet de mémoire s'inscrit bien dans la discipline de la science politique car son contenu fait écho à la notion de « le » politique et par conséquent du vivre ensemble. Comment une partie de la communauté, en l'occurrence les jeunes, réagit-elle, participe-t-elle ? De plus, ce mémoire renvoie également à la notion de « les » politiques (publiques), soit les mesures qui ont été prises par le gouvernement et l'impact que cela a pu avoir auprès des jeunes. Pour étayer ces points, voici une brève synthèse qui nous explique la discipline de la science politique.

Il est d'abord pertinent de clarifier la polysémie autour du terme politique. D'un point de vue étymologique, *politikos* fait référence à tous ce qui a trait à la cité (Balzacq et al., 2014, p. 28), ce qu'aujourd'hui nous appellerions l'Etat. De nos jours, de nombreux ouvrages déclinent les significations rattachées au mot politique. En effet, la politique (*politics*) désigne la vie politique, les activités politiques (Balzacq et al., 2014, p. 31) ou de manière plus générale la scène où vont s'affronter des individus ou des groupes dans le but d'exercer le pouvoir (Braud, 2007, p. 6). Le politique (*polity*), quant à lui, renvoie davantage à des notions telles que la cité, la patrie, la communauté politique (Balzacq et al., 2014, p. 30). Le politique fait donc référence à la vie en communauté, au vivre ensemble. Dans cette acceptation du terme, le politique semble plutôt rassembler, réunir alors que la politique divise (Schemeil, 2012, p. 40). Enfin, les politiques (*policies*) font traditionnellement écho à un programme ou une ligne de conduite guidés par des principes et des objectifs dans un secteur en particulier (Balzacq et al., 2014, p. 33) et qui auront un impact sur la société, soit les politiques publiques par exemple. Aussi, la science politique va étudier les acteurs soit en les considérant comme des sujets individuels ou collectifs avec une identité, une attitude et un comportement, soit en s'intéressant aux systèmes de relations d'interaction qui vont générer des dynamiques sociales (Braud, 2007, p. 41). Finalement, bien que souvent résumée à l'observation et l'investigation du pouvoir, la science politique étudie plus largement l'ensemble des processus d'interactions liées à la coopération et au conflit entre des individus, des groupes ou des systèmes et leur environnement, dont l'Etat fait notamment partie.

Dans un second temps, soulignons que ce sujet de mémoire interroge la façon dont les jeunes citoyens, considérés comme des acteurs de la vie politique, ont réagi, réagissent ou vont réagir par rapport aux décisions prises ultérieurement. D'où l'intérêt d'axer la recherche au travers de la sous-discipline de la sociologie politique. Cette dernière peut être définie comme une sous-discipline dont « le but est de comprendre, sur des bases scientifiques, le fonctionnement politique des sociétés » (Dormagen et Mouchard, 2019, p. 7). Sur la base de cette définition, nous pourrions penser que science politique et sociologie politique sont synonymes. Pour aller plus loin, il est intéressant de noter que, par rapport au domaine extensif de la sociologie, la sociologie politique ne se consacre pas à l'étude des faits sociaux (Dormagen et Mouchard, 2019, p. 9) mais s'axe davantage sur les acteurs de la vie politique, les élections, des processus de socialisation, de communication ou encore d'action collective (Braud, 2007, p. 8).

Enfin, la réaction de cette jeunesse va se traduire par des formes de participation politique institutionnelle et/ou extra-institutionnelle. L'objectif de la recherche sera d'identifier ces formes. En s'intéressant à la forme ou aux formes que prend la participation des jeunes, la recherche portera aussi sur leur socialisation et leur conception de la citoyenneté en démocratie contemporaine. En effet, ces dernières peuvent être des variables explicatives de la participation politique (Carvallo, 2020). Comme le lecteur/ la lectrice l'aura compris, ce sujet de recherche s'inscrit finalement dans le champ de la participation politique.

La participation politique apparaît comme une dimension clé de la vie politique et plus généralement de la vie en société. De plus, elle constitue un fondement de la démocratie et lui confère une certaine légitimité (Badie et al., 2015, p. 221). Dans cette perspective, la conception d'Aristote au sujet de l'homme prend tout son sens. En effet, « L'homme est un animal politique » signifie que les hommes ont développé un intérêt pour la chose publique (Badie et al., 2015, p. 221) et se comportent en conséquence à son égard. De cette façon, la participation politique fait référence aux activités exercées par les gouvernés qui influenceront le fonctionnement du système politique (Braud, 2004, p. 363). Néanmoins, cette participation politique ne se limite pas uniquement à l'acte de voter mais peut prendre de multiples formes. Traditionnellement, il est possible de distinguer la participation conventionnelle, soit les activités liées au processus électoral, et la participation non conventionnelle, soit toute autre forme de participation citoyenne (Balzacq et al., 2014, p. 361) (Annexe 3). Une autre terminologie permet de distinguer les formes de participation politique : la participation institutionnelle, soit des processus de participation inscrits dans des textes légaux et prévus par le pouvoir public, et la participation extra-institutionnelle, soit une participation dont « les processus de recours à ces canaux de participations ne sont pas institutionnalisés » (Balzacq et al., 2014, pp. 362-363).

Dans ce cas, les citoyens sont bien considérés comme des acteurs qui sont à la fois concernés et même parfois impliqués dans le, la, les politiques sans pour autant être des acteurs politiques au sens strict du terme comme le sont les institutions étatiques.

## Chapitre II : Etat de l'art et hypothèses

Le chapitre présente un état de l'art en science politique sur les jeunes et plusieurs composantes qui, en démocratie, peuvent influencer leur participation politique. La littérature scientifique montre que l'engagement (des jeunes) est lié à la confiance, à l'intérêt, à l'impact de chocs externes. Ce chapitre expose des résultats principaux en science politique, sur la base desquels nous formulons plusieurs hypothèses et présentons le cadre analytique.

### 1. Les jeunes, la citoyenneté et l'adultisme

La citoyenneté est un concept lui aussi polysémique, comme celui de politique, qui se situe dans des registres différents au niveau sociologique, anthropologique, juridique et politologique (Ragi, 2002, p. 107). Le sociologue et politologue T. Ragi définit la citoyenneté comme « l'art de vivre ensemble, la façon dont les interactions humaines gèrent les conditions du rapport entre le social et le politique. La citoyenneté est alors le ciment de la société. » (Ragi, 2002, p. 108). La citoyenneté est souvent associée à la notion de nationalité. Elle implique une interaction sociale entre l'individu et la collectivité mue par une certaine forme de civisme. Elle est aussi génératrice de droits et de devoirs. La citoyenneté permet d'assurer la reconnaissance de la singularité de chaque être mais elle fixe aussi les valeurs partagées par une communauté de citoyens (Ragi, 2002, p. 107). Par conséquent elle fait référence aussi bien à l'identité individuelle, qu'à l'identité collective. La construction de notre identité est nécessaire pour ensuite exercer notre citoyenneté et inversement, la citoyenneté va consolider notre identité (Ragi, 2002, p. 107). Castoriadis (1986, cité par Balzacq et al., 2014), quant à lui, n'utilise pas le terme d'identité mais plutôt d'autonomie. En ce sens, la citoyenneté établirait un lien entre l'autonomie individuelle et l'autonomie collective (Castoriadis, 1986 cité par Balzacq et al., 2014, p. 358). L'autonomie, l'engagement, la liberté et l'esprit critique des citoyens sont au cœur de l'exercice de la citoyenneté. Une fois que l'individu devient autonome, celui-ci va tenter de faire des choix pour son existence et de les assumer (Balzacq et al., pp. 358-360).

Balzacq et al. (2014), dans leur ouvrage *Fondements de science politique*, inscrivent le concept de citoyenneté davantage dans une vision démocratique. Ils expriment que « le concept de la citoyenneté renvoie à des contenus très différents, qui sont liés au fonctionnement de la démocratie et à ses institutions, mais qui peuvent aussi susciter une volonté de réforme de ces dernières et une remise en question de ce fonctionnement » (Balzacq et al., 2014, p. 358). En d'autres termes, la citoyenneté peut stabiliser et entretenir la dynamique démocratique

entraînant le respect des institutions, principes et valeurs de la démocratie. Mais la citoyenneté peut également provoquer une transformation profonde du cadre démocratique et de la société (Balzacq et al., 2014, p. 358).

Le concept de citoyenneté, que nous travaillerons encore plus loin dans le mémoire, spécifiquement en lien avec les jeunes et la Covid-19, apparaît dans la cité de l'Athènes et de la Rome antique. C'est le droit aux citoyens de participer à la prise de décision et à la gestion des affaires de la cité (Ragi, 2002, p. 108 ; Canevaro, 2019). Néanmoins, à l'époque, tout le monde n'était pas considéré comme citoyen. Bien qu'elle ait été élargie, la conception traditionnelle de la citoyenneté tend à s'effriter avec des phénomènes comme la crise des Etats-nations et l'émergence d'une citoyenneté européenne (Ragi, 2002, p. 107). Comment les jeunes se positionnent-ils à travers cela ? Et d'abord, lorsque nous parlons de jeunes, de qui s'agit-il ?

En raison des mutations sociales et économiques, il devient difficile de définir la jeunesse. Outre les simples bornes d'âge qui délimitent une période de la vie, la jeunesse peut être considérée comme une période de préparation à la vie adulte, ou encore comme l'acquisition d'une autonomie et d'une indépendance (Ragi, 2002, p. 107). À la notion de jeunes s'accroche la notion d'âge et de majorité. La majorité peut être considérée comme un synonyme de capacité, comme l'idée d'accomplissement et d'achèvement physique et mental d'un être (Ragi, 2002, p. 113). Cependant, il existe différents types de majorité : civique (soit l'exercice des droits du citoyen politique), civile (soit lorsqu'un individu est juridiquement reconnu comme étant capable et responsable civilement) et pénale (soit la reconnaissance d'un individu comme étant pleinement responsable de ses actes) (Ragi, 2002). Celle qui retiendra notre attention est la majorité civique, soit celle qui permet à un citoyen de voter et d'être éligible dès qu'il a atteint l'âge de 18 ans en Belgique.

De manière significative, les chercheurs emploient des fourchettes d'âge différentes pour cerner la population dite jeune. Voici les observations qui ont pu être faites sur la base des lectures scientifiques : l'enquête de C. Caron (2018) menée au Canada considère comme faisant partie des jeunes les individus âgés entre 15-24 ans, celle de I. Pitti (2016) en Italie tient compte des 18-24 ans, celle de A. Muxel (2002) des 18-30 ans, celle de E. Quintelier (2008, 2015) des 16-21 ans, et enfin celle de l'ONU (2020) des 18-29 ans. Pour ce mémoire, nous considérerons les jeunes qui suivent un cursus dans l'enseignement supérieur ; sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons, ils ont en moyenne entre 18 et 24 ans depuis la première année de bachelier jusque la deuxième année de master en cours du jour (source SASE, 2020-2021 ; Annexe 4). Au-delà d'un critère objectif et objectivant comme l'âge, c'est davantage le rapport à la

citoyenneté et aux adultes que nous interrogeons. Ce rapport est important au regard de la participation politique des jeunes.

Alors que T. Ragi offrait une définition assez large du concept de citoyenneté, C. Caron, professeure agrégée au Département des sciences sociales, Université du Québec en Outaouais, propose une définition plus restrictive. Selon elle, la citoyenneté est comme un « ensemble de droits et de responsabilités s'exerçant par une participation directe aux institutions démocratiques » (Caron, 2018, p. 60). Cette vision de la citoyenneté rejoint la définition proposée par Balzacq et al. en ce sens qu'elle est orientée vers la démocratie et ses institutions. En revanche, la définition de Caron laisse penser que bien souvent la citoyenneté est réservée aux adultes. Les jeunes sont traités comme des objets de connaissance plutôt que des sujets connaissant car ils sont jugés comme des êtres incomplets, irrationnels et instables. À partir de là, se crée une attitude condescendante et paternaliste à leur égard, comme le fait de s'exprimer et de décider à leur place (Caron, 2018, pp. 54-56). C'est le phénomène d'adultisme, déjà expliqué dans le cadre de la pertinence de notre recherche, et qui est une forme d'injustice épistémique, soit « un tort qui résulte du refus de reconnaître à une personne ou à un groupe social la légitimité et la crédibilité requises pour participer à la production des connaissances et le partage d'interprétations du réel » (Caron, 2018, p. 56). Ce qui traduit une approche adulte-centriste de la citoyenneté (Caron, 2018, p. 59, p. 64).

Ce type d'attitude explique le fait que les actions posées par les jeunes dans leur communauté et qui n'ont pas de lien avec la participation électorale sont le plus souvent dévaluées ou ignorées. Pourtant, l'engagement des jeunes dans leur communauté, ville ou campus permet de générer des liens sociaux qui sont susceptibles d'influencer leur participation électorale par la suite (Caron, 2018, p. 57). Finalement, l'objectif ultime des jeunes est d'en arriver à une participation politique formelle. Mais cela doit d'abord passer par d'autres processus de participation, non conventionnelle cette fois.

Le fait de ne pas considérer les actions des jeunes peut aussi trouver son explication dans les relations intergénérationnelles. I. Pitti, chercheuse postdoctorale au département de sociologie et droit de l'économie de l'université de Bologne, a mené une enquête sur le rôle des relations intergénérationnelles et les effets sur la participation civique et politique des jeunes. D'emblée, deux perspectives s'opposent : d'un côté, il y a une vision pessimiste qui perçoit les jeunes comme étant en retrait, et de l'autre côté, une vision optimiste qui considère que les jeunes sont engagés, mais avec de nouvelles formes de participation (Pitti, 2016, p. 21). Il apparaît que la méfiance et le pessimisme des jeunes à l'égard des institutions, plutôt que de

freiner la participation, la nourrissent en prenant la forme d'actions conscientes (Pitti, 2016, p. 24).

Nous entendons souvent que les jeunes sont apolitiques, antipolitiques. I. Pitti définit l'antipolitisme comme « le rejet de tout ce qui concerne la politique institutionnelle et qui trouve son expression principale dans le choix de ne pas aller voter et de ne pas participer aux activités des syndicats et des partis » (Pitti, 2016, p. 26). En fait, les jeunes perçoivent la participation politique conventionnelle comme un territoire réservé aux adultes car ceux-ci le font ressentir comme tel. Les jeunes ne disposent que d'un accueil limité dans ce type d'espace et les dialogues entre générations ne sont pas paritaires. C'est pourquoi ils se tournent vers des formes de participation politique non conventionnelle car la confrontation entre les jeunes et les adultes apparaît comme davantage paritaire (Pitti, 2016, pp. 26-27). De plus, si les jeunes délaissent la participation politique conventionnelle au profit de la participation politique non conventionnelle, « c'est parce que ses enjeux sont moins lisibles et ses réelles capacités de transformation et d'action sont jugées peu crédibles » (Muxel, 2002, p. 527).

Comment les adultes considèrent-ils les jeunes ? Encore une fois, deux visions s'opposent. Certains considèrent les jeunes comme des héros potentiels, d'autres les voient comme des êtres à protéger et encadrer (Brechon, 1995, p. 9 ; Pitti, 2016, pp. 29-30). Ce qui nous ramène au phénomène de l'adultisme. Bien souvent lorsque des divergences entre les jeunes et les adultes se font ressentir, ces derniers font appel à l'immaturité des jeunes pour comprendre un problème. Ce qui ressort de l'enquête menée par Pitti, c'est qu'il y a une minimisation du conflit intergénérationnel, il y a une attente que les jeunes deviennent adultes. Et ce même quand les adultes ont une vision optimiste de la participation des jeunes, ils continuent d'employer des verbes à la forme future (Pitti, 2016, p. 31).

La méfiance des jeunes vis-à-vis des formes de participation politique conventionnelle et leur attirance pour la participation politique non conventionnelle peut s'expliquer par leur perception d'être accepté ou non au sein de ces espaces, et considéré comme acteur légitime, ou non (Pitti, 2016, p. 29). La participation politique des jeunes et l'interprétation qu'ils en font peuvent donc être influencées par les relations qu'ils entretiennent avec les adultes.

## 2. Participation politique et engagement des jeunes

Nous aurions tort d'affirmer que les jeunes ne se mobilisent pas car les manifestations pro-démocratie à Hong-Kong, les marches organisées pour le climat dans plusieurs grandes villes européennes et récemment les marches pour protester contre les violences policières en soutien au mouvement *Black Lives Matter*, entre autres exemples, nous prouvent qu'ils sont bien des citoyens et acteurs au sein de nos sociétés et de nos démocraties. De plus, les auteurs M. Glasius et G. Pleyers (2013) ont mis en exergue le fait que les mobilisations citoyennes se sont particulièrement déployées depuis 2010. La vague démocratique en provenance du monde arabe (soit les révolutions arabes), les manifestations par suite des plans d'austérité en Grèce, le mouvement #YoSoy132 lancé par des étudiants mexicains, le mouvement des indignés en Espagne sont des exemples de mouvements qui naissent dans un contexte national mais qui parviennent à trouver une résonance qui dépasse les frontières (Glasius et Pleyers, 2013). Les jeunes participent, mais préfèrent des formes de participation non conventionnelle (Quintelier, 2015, p. 52). Celles-ci comportent un éventail d'actions plus large que les formes de participation conventionnelle (Aspernäs et al., 2020, p. 2). Aussi, les actions de protestation peuvent être socialement motivées, traduisent un besoin d'appartenance et permettraient de gagner en estime de soi, ce qui séduirait davantage les jeunes (Aspernäs et al., 2020, pp. 4-9).

Cela fait plusieurs années que la participation politique des jeunes apparaît dans les discours publics nationaux et européens et s'inscrit dans l'agenda des décideurs politiques (Becquet, 2006, p. 16 ; Dostie-Goulet et Guay, 2013, p. 68). Pour autant, cela ne se traduit pas nécessairement par la mise en œuvre de dispositifs participatifs mais aussi par des initiatives individuelles et collectives, des activités bénévoles (Becquet, 2006, p. 16), des manifestations, des boycotts, des pétitions, du partage d'information sur les réseaux sociaux, etc. Soit tout ce qui permet une intégration sociale des jeunes et qui les encourage à s'impliquer. Nous allons donc tenter d'identifier les formes de participation politique auxquelles les jeunes prennent part.

Tout d'abord, il apparaît que les jeunes votent massivement une fois qu'ils ont atteint 18 ans, mais qu'ils délaissent les urnes et l'espace politique au fur et à mesure. Selon T. Ragi (2002), les enquêtes sur la participation des jeunes démontrent une participation politique conventionnelle moindre au profit d'autres formes de participation comme les regroupements de citoyens, les manifestations ou encore la participation associative. V. Becquet (2006) vient confirmer ce propos en affirmant que la participation politique des jeunes se caractérise « par une baisse de la participation électorale, une montée de la participation protestataire et une

fréquentation des associations privilégiant l'épanouissement personnel aux dépens des organisations politiques et syndicales. » (Becquet, 2006, p. 21). D'ailleurs, les thèmes qui les touchent davantage sont liés à l'humanitaire, l'écologie et l'antiracisme (Ragi, 2002, pp. 119-120). Les thèmes défendus par les jeunes sont, d'une certaine façon, le reflet de leur sens des responsabilités. Quant au lieu de participation, bien souvent les jeunes se mobilisent dans leur ville, leur quartier ou encore sur leur campus, soit dans les lieux de leur quotidien. De cette façon ils deviennent acteurs de leur vie et de leur société. En s'affirmant comme tel, l'individu pourra se transformer, évoluer et de la même manière agir sur le monde qui l'entoure (Pleyers, 2016, p. 53).

V. Becquet (2006) distingue trois objectifs de la participation : politique, justification gestionnaire et sociale (Becquet, 2006, p. 25). Politique car il y a une volonté d'insuffler un renouveau dans les pratiques citoyennes en les rapprochant des sphères décisionnelles, bien souvent mobilisées par les hommes et femmes politiques. La justification gestionnaire renvoie quant à elle au fait d'associer le citoyen à la gestion publique. La prise de décision nécessite une diversification des acteurs et une fragmentation des lieux de décisions. Enfin le social vise à construire une nouvelle forme de cohésion sociale en intégrant les minorités et en transformant les relations entre les groupes sociaux. De cette façon la participation devient une stratégie d'*empowerment* (Becquet, 2006).

Outre la participation conventionnelle ou non conventionnelle comme exprimée précédemment, M. Hooghe et E. Quintelier (2011) introduisent une autre distinction dans les formes de participation politique. En effet, ils argumentent que certaines formes de participation impliquent une interaction avec d'autres et qui seront donc le résultat d'un processus de groupe, alors que d'autres formes peuvent être pratiquées individuellement (Hooghe et Quintelier, 2011, p. 2). Les auteurs citent des exemples d'actions politiques individuelles : « wearing a badge, signing a petition, contacting public officials, sending a political message, displaying a political message, donating money to non-governmental organizations and boycotting or buying specific products for political reasons » (Hooghe et Quintelier, 2011, p. 8). En effet, ces actions peuvent être réalisées sans la présence d'autres acteurs alors qu'une manifestation ou devenir membre d'un parti politique nécessite la présence d'autrui.

Dans leurs formes de participation, les jeunes sont perçus comme des électrons libres, c'est-à-dire qu'ils se réservent le droit de s'engager dans les groupes et associations qui correspondent le mieux à leurs idées et actions du moment (Pleyers, 2016, p. 55). Par ailleurs, les formes que prennent la participation politique des jeunes dépendent de divers facteurs

comme la formation, l'engagement dans la vie active, le lieu d'habitation et les relations familiales et amicales (Ragi, 2002, p. 120). Etant donné que nous nous intéressons aux étudiants entre 18 et 24 ans du campus UCLouvain FUCaM Mons, il est intéressant de retenir l'affirmation de A. Muxel (2002) qui exprime que « l'expérience de la manifestation est plus fréquente parmi les jeunes diplômés et poursuivant des études supérieures » (Muxel, 2002, p. 532). Cela pourrait nous intéresser dans le cadre de notre recherche en cherchant à savoir si l'université a été un levier pour inciter les jeunes à participer, en déclenchant des formes de participation qu'ils n'avaient pas développé avant leur arrivée à l'université.

Pour faire un parallèle avec ce que T. Ragi apporte au niveau des facteurs pouvant influencer la participation politique des jeunes, nous pouvons nous intéresser aux travaux d'E. Quintelier (2008, 2015). Dans une étude sur l'engagement des adolescents en politique, E. Quintelier a mis en évidence plusieurs agents qui pouvaient influencer la participation politique des jeunes, à savoir les parents, les pairs, l'école, les associations bénévoles et les médias (Quintelier, 2015). En effet, les parents peuvent influencer les jeunes soit directement (en étant eux-mêmes engagés en politique), soit indirectement (en discutant de politique). L'influence des pairs se fait à travers différents types d'interactions. Les écoles ont la capacité d'influencer les jeunes à travers ce qu'elles enseignent et la manière dont elles le font. Les associations bénévoles, assimilées à des écoles de la démocratie (Quintelier, 2008, p. 365), permettent de développer certaines compétences comme la stimulation de l'esprit, la délibération, la confiance sociale, des connaissances politiques ce qui peut influencer les jeunes dans leur participation politique (Quintelier, 2008, p. 356 ; Quintelier, 2015, pp. 53-54). Enfin, grâce aux médias, les jeunes ont l'opportunité de suivre l'actualité à leur propre niveau de compréhension (Quintelier, 2015, p. 65). Le fait de suivre l'actualité, d'être présent sur les réseaux sociaux, de consulter internet suscitent un engagement en ligne (Quintelier, 2015, p. 55). Les résultats de ces études montrent que les agents qui s'avèrent avoir une plus grande influence sur l'engagement et la participation politique des jeunes sont les pairs et l'engagement volontaire (à travers des associations par exemple) (Quintelier, 2008, p. 356 ; Quintelier, 2015, p. 62). L'influence des pairs est aussi pointée par des auteurs comme Baumeister et Muraven, cités par Aspernäs et al. (2020) dans leur article sur les jeunes protestataires. A l'école, la probabilité de participation politique des jeunes augmente sur le court terme (la participation à des projets de groupe peut entraîner une plus grande participation politique) mais cette probabilité diminue à long terme (Quintelier, 2015, p. 64).

Selon T. Ragi, il semblerait que les jeunes rejoignent davantage des associations, comparé au reste de la population (Ragi, 2002, p. 115). La participation associative permet une socialisation politique des jeunes grâce à la communication intergénérationnelle, une stimulation du sens de la participation, de l'engagement et de l'action des jeunes (Ragi, 2002, p. 118). G. Pleyers (2016), lui, met en avant l'alteractivisme. Ce phénomène apparaît comme une forme d'engagement individualisé mais solidaire. Selon G. Pleyers, l'alteractivisme « place la relation à soi, l'expérience vécue et la cohérence entre les pratiques et les valeurs du mouvement au cœur de la conception de l'engagement et du changement social. » (Pleyers, 2016, p. 52). Bien que cette forme d'engagement ne soit pas spécifique aux jeunes, cela semble séduire cette partie de la population. Les jeunes activistes parviennent à participer à des enjeux globaux tout en restant liés à leur espace local. Pour ce faire, ils utilisent internet et les réseaux sociaux. Cela leur permet à la fois de préserver leur autonomie et en même temps de collaborer via des organisations en réseaux (Pleyers, 2016, p. 52). Dès lors, il devient primordial de s'intéresser au rôle d'internet et des médias sociaux. En effet, il est important pour les jeunes de faire largement circuler des informations sur des situations qui leur semblent injustes (Sandra Rodriguez citée par Pleyers, 2016, p. 54). La multiplication des mobilisations depuis 2010 s'accompagne de l'émergence d'une génération dite globale, notamment grâce à internet et aux réseaux sociaux. Ces nouvelles technologies ont permis une connexion accrue entre les individus, un rapport direct aux flux d'informations, une diffusion plus large des messages et images ainsi qu'une mobilisation qui dépasse les frontières qui l'ont vue naître (Vasi, 2013 cité par Glasius et Pleyers, 2013). Dès lors, une articulation se crée entre le monde en ligne et le monde hors ligne. L'utilisation d'outils de communication numérique par les jeunes est une opportunité de participer dans des espaces publics et d'interagir socialement. Ces outils contribuent à modifier les modes traditionnels de leur socialisation politique (Caron, 2018, p. 52).

De plus, l'alteractivisme essaie de dépasser deux clivages : vie privée et vie publique, monde virtuel et monde 'réel', physique (Pleyers, 2016, p. 53 ; Caron, 2018, p. 53). En effet, nous pouvons remarquer que la citoyenneté, la participation politique et l'engagement des jeunes ne se manifestent pas uniquement dans les arènes institutionnelles. De même que la démocratie ne se limite pas aux élections et aux institutions mais s'expérimente dans tous les espaces, qu'ils soient publics ou attachés à notre vie quotidienne. Nous ne pouvons pas penser à la participation politique des jeunes en déconnectant les espaces publics des lieux de la vie quotidienne.

S'il est vrai que les jeunes sont critiques vis-à-vis des actions politiques institutionnelles, cela ne signifie pas qu'ils sont dépolitisés ou qu'ils ne s'intéressent pas à l'avenir de la société. En outre, M. Glasius et G. Pleyers avancent que « la conception et les formes concrètes de la citoyenneté et de la démocratie ne se limitent pas aux relations aux institutions ou à un État mais sont aussi une culture et des pratiques » (Glasius et Pleyers, 2013, p. 63). Justement les jeunes sont prêts à se mobiliser pour les causes qui leur tiennent à cœur (Brechon, 1995, p. 10). D'ailleurs, plutôt que de parler de dépolitisation, nous privilégierons l'explication de la socialisation politique progressive. En effet, les jeunes prennent progressivement conscience de leur qualité de citoyen (Brechon, 1995, p. 11). Certes les jeunes peuvent voter dès l'âge de 18 ans, mais ils font des études de plus en plus longues, ils mettent du temps à trouver un emploi stable et tardent à fonder une famille (Brechon, 1995, p. 11). L'entrée dans la vie active se fait de façon progressive et tardive, donc la socialisation politique aussi.

Durant la pandémie, des associations, mouvements sociaux, citoyens engagés ou encore chercheurs ont essayé de faire instaurer des mécanismes participatifs. D'autres acteurs comme les *start-ups* proposent leurs services pour mettre en œuvre des dispositifs sur des plateformes numériques. Il semblerait que la carte blanche soit l'un des modes de mobilisation citoyenne privilégié pour exprimer la prise de positions des citoyens (Biard et al., 2020, p. 102). La carte blanche a l'avantage de rallier un grand nombre de citoyens et d'acquérir une large visibilité sans pour autant avoir recours à d'importants moyens. Cette forme de mobilisation n'est pas une action directe comme la manifestation peut l'être. De plus, elle est légale et non-violente (Biard et al., 2020, p. 102).

### 3. Intérêt politique

A. Lupia et T. Philpot définissent l'intérêt politique comme « a citizen's willingness to pay attention to political phenomena at the possible expense of other topics » (Lupia et Philpot, 2005, p. 1122). Des chercheurs ont tenté d'identifier des déterminants de l'intérêt pour la politique. Toute une série de caractéristiques sociodémographiques sont alors ressorties : les individus avec un revenu supérieur sont plus susceptibles de s'intéresser à la politique (Gidengil et al., 2004 cités par Dostie-Goulet et Guay, 2013), le niveau d'éducation a aussi son importance : plus le niveau d'éducation est élevé, plus l'individu s'intéresse à la politique (Prior, 2009 cité par Dostie-Goulet et Guay, 2013) de même que le sexe : les femmes sont moins intéressées par la politique que les hommes (Dostie-Goulet et Guay, 2013, pp. 70-71).

Des chercheurs (Bastedo et al., 2009 cités par Dostie-Goulet et Guay, 2013) ont étudié les conceptions de la citoyenneté et le lien entre ces conceptions et la participation électorale des jeunes. L'étude révèle un lien positif entre l'attachement aux normes de la citoyenneté et l'intention de vote. En d'autres termes, les jeunes qui vont voter sont attachés à la citoyenneté et lui confèrent une touche d'engagement et d'émotion, comme la fierté, alors que les jeunes qui ont une conception étroite de la citoyenneté s'abstiendront de voter (Dostie-Goulet et Guay, 2013, p. 72).

A-M. Aish et N. Schiffino ont aussi expliqué que l'intérêt politique et le comportement électoral peuvent être liés. L'intérêt à l'égard de la politique consiste à se montrer curieux vis-à-vis d'un phénomène, d'un événement (Van Deth, 1990 cité par Aish et Schiffino, 1999, p. 100) et peut donc être conçu comme un engagement psychologique en politique (Dalton, 1984 cité par Aish et Schiffino, 1999, p. 100). Cet intérêt peut déboucher, ou non, sur la réalisation d'actes concrets ou la participation à des activités (Van Deth, 1990 cité par Aish et Schiffino, 1999, p. 100). Pour les auteures, le (non-)vote pourrait être un acte qui traduit l'intérêt du citoyen (Aish et Schiffino, 1999, p. 100)

Cependant, il est aussi important de s'attarder sur la vision de la politique que peuvent avoir les jeunes. Il apparaît qu'une vision positive de la politique est associée à un plus grand intérêt pour celle-ci. Néanmoins, une vision négative de la politique n'entraîne pas nécessairement une diminution de l'intérêt pour celle-ci et par conséquent un manque d'engagement, de participation (Dostie-Goulet et Guay, 2013, p. 81).

Même si les nouvelles générations sont plus critiques à l'égard de la politique, elles restent tout de même attachées au régime démocratique et à ses valeurs (Muxel, 2002, p. 531). R.J. Dalton peut nous apporter des explications à ce sujet. Dans son article *Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation*, il met en avant que la vie civique aux Etats-Unis n'a pas diminué mais que les formes de participation politique changent et que l'activité politique persiste (Dalton, 2008, p. 85). En plus du vote, les citoyens cherchent d'autres moyens d'influencer les décideurs politiques comme « working with public interest groups, direct contact, contentious political action, political consumerism and similar methods » (Dalton, 2008, p. 85). Il y a donc un changement de la nature de la citoyenneté et un renouveau de la participation démocratique. Dalton parle d'une citoyenneté engagée qui répond à des normes allant au-delà des simples élections et stimulant de nouvelles formes de participation, d'activité en dehors de l'arène électorale (des actions contestataires par exemple – activisme sur internet, boycott, manifestation) (Dalton, 2008, p. 88). Bien que l'analyse de Dalton s'applique aux

citoyens américains, il est intéressant de retenir qu'il n'y a pas un désengagement politique mais une modification des normes de citoyenneté qui induit de nouvelles formes de participation politique en plus de la participation électorale (Dalton, 2008, p. 91). D'ailleurs, cette « non-electoral participation gives citizens more control over the focus and locus of political action, which should presumably increase their influence in the political process » (Dalton, 2008, p. 93). Dalton avance aussi que les jeunes américains souhaitent influencer leur gouvernement par de nouveaux moyens (Dalton, 2008, p. 94). Donc pour rejoindre les propos avancés par A. Muxel (2002), les citoyens restent attachés aux valeurs démocratiques et parviennent à influencer le processus politique et à améliorer la qualité de la vie politique grâce à des nouveaux canaux de participation.

#### 4. Confiance en période de pandémie

Une première enquête menée par A-M. Aish et N. Schiffino en 1999 mentionnait déjà une crise de la représentation se manifestant par « une perte de la confiance dans les institutions politiques et une remise en cause partielle du fonctionnement et de la légitimité du régime démocratique » (Aish et Schiffino, 1999, p. 99). Dès lors, les auteures postulent que pour soutenir un régime démocratique, les citoyens doivent avoir confiance dans les dirigeants politiques, les institutions (gouvernement et parlement) et les partis politiques mais aussi reconnaître les compétences des hommes et femmes politiques et se sentir efficaces dans l'exercice de leurs droits et devoirs (Aish et Schiffino, 1999, p. 97). La reconnaissance des compétences des décideurs politiques et le sentiment d'efficacité politiques sont donc des facteurs qui conditionnent l'intérêt et le soutien apportés au régime politique par la population (Aish et Schiffino, 2003, pp. 94-95).

Dans une seconde enquête menée par A-M. Aish et N. Schiffino (2003) auprès de l'électorat wallon, les résultats exposent que 53% des Wallons interrogés ne sont pas, voire pas du tout satisfaits quant à la façon dont la politique est menée. Cela confirme le sentiment européen généralisé de méfiance à l'égard des institutions politiques traditionnelles que sont les partis politiques, le gouvernement et le parlement (Aish et Schiffino, 2003, p. 99). Par contre, 86% des personnes interrogées expriment une préférence démocratique par rapport à tout autre régime politique (Aish et Schiffino, 2003, p. 100). L'un des objectifs de leur étude est d'identifier la satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie et la satisfaction à l'égard de la politique. Leur analyse a permis d'identifier trois profils dominants : les positifs, les positifs sceptiques et les négatifs. Les deux premiers profils partagent une vision positive de

la démocratie, ils ont un sentiment d'efficacité individuel et un comportement politique actif (Aish et Schiffino, 2003, p. 106). Les positifs sceptiques possèdent même un potentiel citoyen important car ils ont une volonté d'améliorer le régime politique (Aish et Schiffino, 2003, p. 106). Toutefois, ce n'est pas parce qu'un citoyen valorise la démocratie qu'il ne va pas remettre en cause certains de ses aspects ou être sceptique par moment (Aish et Schiffino, 2003, p. 105). Les négatifs, quant à eux, ont un mécontentement généralisé, un sentiment d'inefficacité individuel important et un manque de confiance dans les institutions et hommes et femmes politiques (Aish et Schiffino, 2003, p. 107). Ce sont un peu les perdants du système. De plus, ils sont susceptibles d'être moins attachés au fonctionnement démocratique.

La confiance politique semble donc être un concept difficile à saisir dans le sens où les citoyens vont probablement utiliser des critères différents pour évaluer la confiance qu'ils accordent aux institutions (Fisher et al., 2010 cités par Devine et al., 2020, p. 2). Il est donc difficile de mesurer la confiance politique. Néanmoins, avoir une idée du niveau de confiance est primordial, surtout en période de pandémie. En effet, la mise en œuvre de mesures restrictives dans les systèmes démocratiques et le respect de celles-ci par les citoyens requièrent un niveau de confiance élevé (Van Bavel et al., 2020 cités par Devine et al., 2020, p. 2).

Il apparaît que la confiance n'est pas le reflet de la personnalité des citoyens ou de leurs caractéristiques sociales, mais bien le reflet de leur vie politique (Levi et Stoker, 2000 cités par Devine et al., 2020, p. 3). Dès lors, la confiance peut avoir des conséquences sur le comportement politique comme le choix de vote et les préférences politiques. Il semble donc important de comprendre l'impact de la confiance sur la gouvernance en cas de pandémie mais aussi les effets de la pandémie sur la confiance (Devine et al., 2020, p. 4).

Aussi, la confiance peut favoriser une bonne gouvernance, mais un excès de confiance peut amener à une certaine naïveté (Devine et al., 2020, p. 4), comme le fait de penser que le gouvernement gère la pandémie de manière efficace alors que ce n'est pas le cas. Ainsi, nous comprenons la double qualité de la confiance.

Plusieurs études (Jennings, 2020 ; Amat et al., 2020 ; cités par Devine et al., 2020, p. 6) ont démontré que la pandémie de Covid-19 a suscité un ralliement autour du drapeau avec de manière générale une confiance accrue dans les institutions et acteurs politiques, surtout dans les pays européens. Cependant, il apparaît que les citoyens qui ont été touchés par la Covid-19, que ce soit de manière directe en ayant été infectés ou indirecte en ayant eu un proche infecté, expérimentent un niveau de confiance politique plus faible. Le fait d'avoir été touché par la

maladie peut conduire à un mécontentement quant à l'inefficacité des mesures prises par le gouvernement (Devine et al., 2020, p. 6). Le caractère transnational et unique de la pandémie invite également les citoyens à observer ce qu'il se passe dans d'autres pays et comparer les mesures prises, le taux de décès, etc.

D'une part, un niveau de confiance accru vis-à-vis du gouvernement peut faciliter la mise en œuvre de mesures restrictives et ce de manière lente et progressive (Devine et al., 2020, p. 7). Le gouvernement va d'abord appliquer des mesures moins strictes en appelant à la responsabilité des citoyens. Puis si la situation le demande, il prendra des mesures plus strictes. D'autre part, un manque de confiance peut avoir des conséquences toutes aussi importantes en entraînant une non-conformité si c'est le sentiment qui prévaut dans une communauté (Goldstein et Wiedemann, 2020 cités par Devine et al., 2020, p. 6).

## 5. Impact d'une crise sur le comportement politique

A. Leininger et M. Schaub (2020) se sont intéressés à l'impact que pouvait avoir une crise sanitaire mondiale sur le comportement politique. Ces deux chercheurs ont mené une étude sur la tenue des élections en période de crise, le 15 mars 2020, dans l'Etat de Bavière, en Allemagne. Ce qui retiendra notre attention seront principalement les aspects théoriques de leur étude, ce que contient leur revue de la littérature, et les résultats de leur recherche.

La pandémie de Covid-19 n'a pas seulement un impact sur la santé, l'économie, la vie sociale et culturelle mais elle affecte aussi la politique. Les auteurs mettent en avant trois perspectives qui permettent d'expliquer le comportement politique des citoyens et les événements qui peuvent le modifier (Leininger et Schaub, 2020, p. 2).

La première perspective, qui fait appel à des mécanismes rétrospectifs, met l'accent sur la réaction émotionnelle et spontanée aux événements, même si ceux-ci sont hors de contrôle du gouvernement. Soit les citoyens vont se 'rallier autour du drapeau' ; dès qu'ils sentent une menace pour leur vie et leur sécurité, ils vont renforcer leur soutien au gouvernement en place. Soit les citoyens vont développer un sentiment négatif qui va plutôt tendre à réduire le soutien au gouvernement en place. Les événements qui vont fédérer autour du drapeau doivent répondre à une série de critères mis en avant par Mueller (1970), que les deux auteurs citent dans leur article. Ces événements doivent donc être internationaux, en effet ils doivent fédérer le plus grand nombre de citoyens de la nation. Ils doivent aussi être spécifiques, dramatiques et ciblés afin d'acquiescer l'attention et l'intérêt du public (Mueller, 1970, p. 21 cité par Leininger et

Schaub, 2020, p. 6)<sup>14</sup>. Comme le mentionne A. Leininger et M. Schaub (2020), ces critères s'appliquent à la pandémie.

La seconde perspective soutient le fait que les événements extraordinaires qui surviennent, comme des catastrophes naturelles ou des pandémies, vont permettre aux citoyens et donc aux électeurs de constater la compétence du gouvernement et de l'évaluer (Ashworth et al., 2018 cités par Leininger et Schaub, 2020, p. 3). Donc, en fonction de la performance du gouvernement, les électeurs récompenseront ou sanctionneront ses actions.

Enfin la troisième perspective s'ancre dans une vision prospective en stipulant que les électeurs sont tournés vers l'avenir. Dans le cas de la recherche menée par A. Leininger et M. Schaub, ceux-ci émettent l'hypothèse que les électeurs vont profiter des élections afin d'élire les élus locaux qui seront le plus aptes à obtenir le soutien du niveau de pouvoir supérieur afin de traverser la crise (Leininger et Schaub, 2020, p. 3).

Les résultats de A. Leininger et M. Schaub montrent qu'alors même que les élections se sont tenues au tout début de la pandémie, cette dernière a influencé le comportement électoral des citoyens. En effet, dans le cas des élections en Bavière, les électeurs ont agi de manière stratégique en élisant les candidats et par extension le parti qui sera le mieux placé pour aider les citoyens à traverser la crise (Leininger et Schaub, 2020, p. 29). Mais les auteurs précisent que cette dynamique est susceptible de changer en fonction de la tournure que peut prendre la crise.

Il semble important d'analyser la réaction des électeurs à une catastrophe, comme la pandémie, car cette réaction aura un impact sur les politiciens, leur façon de gouverner pendant et après la crise et les moyens mis en place pour se préparer aux futures catastrophes (Healy et Malhotra, 2009 cités par Leininger et Schaub, 2020, p. 5).

---

<sup>14</sup> Remarque : Il apparaît que le phénomène de ralliement au drapeau (« Rally round the flag ») profite plus aux partis de droite (Mueller, 1970 cité par Leininger et Schaub, 2020, p. 2)

## 6. Les hypothèses et le cadre analytique

Au vu des éléments théoriques apportés dans ce second chapitre, il est possible de formuler les hypothèses de recherche de ce mémoire. Nos deux premières hypothèses visent plutôt à identifier comment les jeunes ont participé, à travers des formes de participation conventionnelle ou non, dans le contexte de pandémie dû à la Covid-19. La première hypothèse (descriptive) aborde la participation conventionnelle et peut être formulée de la manière suivante :

*H1 a : Dans le contexte de la Covid-19, les jeunes prennent part à différentes formes de participation conventionnelle : ils débattent entre eux en lien avec l'activité électorale, se rapprochent d'un candidat, postent des messages politiques liés à l'activité électorale, etc.*

Bien qu'il n'y ait pas eu d'élections en Belgique durant la période de la Covid-19, il ne nous est pas impossible de traiter la participation conventionnelle en abordant des éléments comme les débats entre les jeunes sur les mesures prises, le rapprochement idéologique par rapport à un candidat, etc. Un gouvernement issu des élections qui ont été organisées avant la pandémie a été effectivement formé et mis en place pendant la pandémie. Les intentions de vote pour les prochaines élections en 2024 peuvent aussi avoir occupé les jeunes.

La seconde hypothèse (descriptive) s'intéresse à la participation non conventionnelle :

*H1 b : Dans le contexte de la Covid-19, les jeunes prennent part à différentes formes de participation non conventionnelle : ils sont actifs sur les réseaux sociaux, signent des pétitions, participent à des cartes blanches, à des sorties non autorisées, etc.*

Elle se rattache plus particulièrement aux éléments apportés par Fassin et al. (2020) qui expliquent que les débats et contestations liés aux mesures ont notamment eu lieu sur les réseaux sociaux. G. Pleyers (2016) appuie aussi l'importance de s'intéresser aux rôles et à l'utilisation d'internet et des médias sociaux par les jeunes. Enfin R.J. Dalton (2008) mentionne également l'activisme sur internet tandis que d'autres auteurs – comme Hooghe et Quintelier (2011) – exposent des exemples de participation non-conventionnelle.

Les deux prochaines hypothèses sont explicatives : elles tentent de comprendre pourquoi les jeunes privilégient la participation non conventionnelle :

*H2 a : Les jeunes privilégient la participation politique non conventionnelle car ils ont le sentiment de ne pas être acceptés par les adultes dans les espaces de participation politique institutionnelle.*

*H2 b : Les jeunes optent pour la participation non conventionnelle, extra institutionnelle, car elle répond à une dynamique protestataire qui leur permet de mieux extérioriser leurs sentiments, leurs objectifs, leurs valeurs, etc. que la participation conventionnelle.*

Dans la partie dédiée à la citoyenneté, les auteures I. Pitti (2016) et A. Muxel (2002) exposent les raisons qui poussent les jeunes à privilégier et préférer la participation non conventionnelle. L'adultisme fournit une partie d'explication théorique. De plus, les auteurs mobilisés dans la partie sur la participation politique des jeunes et leur engagement énoncent tous que les jeunes participent différemment et éprouvent plus de satisfaction en prenant part à des actions extra-institutionnalisées.

Nous pouvons remarquer que nous n'avons pas formulé d'hypothèses concernant les points théoriques relatifs à l'intérêt politique, la confiance et l'impact d'une crise sur le comportement politique. L'objectif sera d'essayer de mesurer ces facteurs au niveau individuel (de manière non quantifiée donc) lorsque nous nous entretiendrons avec les différents jeunes. A titre d'exemple, nous essaierons d'identifier, de capter le niveau de confiance des jeunes à l'égard du gouvernement, est-ce que cette confiance évolue, oui ou non et pourquoi (le fait d'être touché par la Covid-19, le changement de gouvernement en octobre 2020, etc.) ? Est-ce que cela a un effet sur leur participation politique ? etc. Nous considérons ces trois facteurs comme des explications possibles de la (non) participation des jeunes, liées au contexte et au fonctionnement individuel des jeunes.

Il est aussi possible d'opérationnaliser la recherche en dressant une liste des principales actions publiques prises durant la pandémie, illustratrices de la coercition par le politique dont nous avons parlé plus haut dans le mémoire. Voici donc une série d'actions publiques que nous avons exposées aux intervenants afin d'identifier si cela a provoqué une participation politique de leur part :

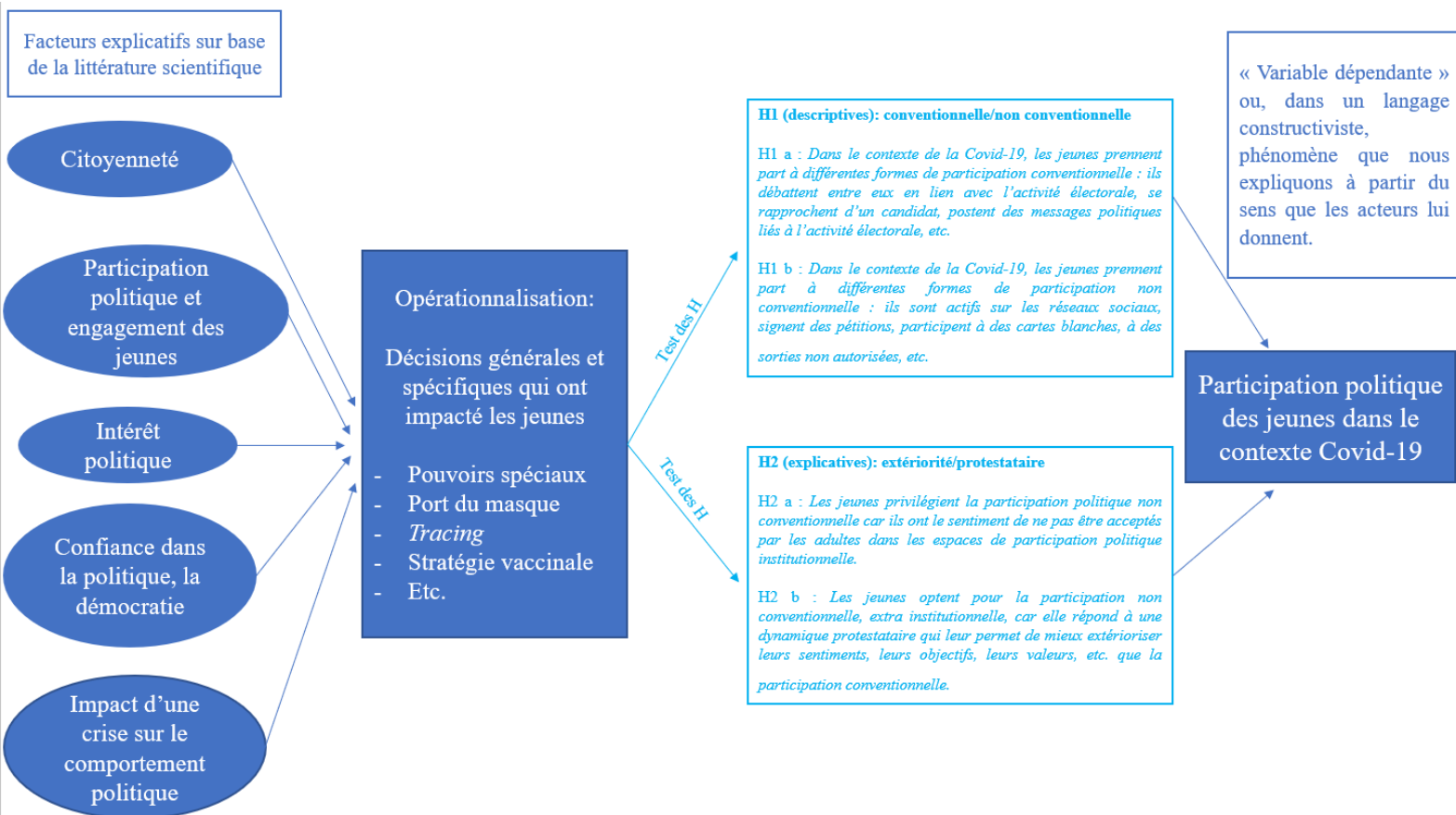
- 1) Au niveau institutionnel : le vote des pouvoirs spéciaux (est-ce que cela a induit une nouvelle conception du politique par rapport au gouvernement de septembre 2020 ?)
- 2) Le respect de la distanciation physique (1.5m)
- 3) L'imposition du port du masque
- 4) L'instauration d'un couvre-feu (22h, puis 00h en RW)
- 5) La limite du nombre de personnes lors des rassemblements (10 personnes, 4 personnes, 1 personne) et l'interdiction des fêtes y compris en fin d'année
- 6) La création d'une application pour localiser et identifier les personnes porteuses du virus et ainsi briser la chaîne de propagation (le *tracing*)
- 7) La fermeture des universités, le passage en mode distanciel (le 16 mars puis le 26 octobre) avec l'organisation des sessions d'examens partiellement en présentiel
- 8) L'exposition de la stratégie vaccinale : certaines tranches de la population vaccinées avant celle des 18-24 ans

De là, nous pouvons identifier les décisions générales (c'est à dire qui ont été adressées à l'ensemble de la population) qui ont eu un impact sur les jeunes. Mais il est aussi possible de mettre en avant les décisions spécifiques (c'est à dire dont les groupes-cibles étaient principalement les jeunes : fermeture des universités, aide aux étudiants précarisés) et l'impact qu'elles ont eu sur eux.

Il est important d'insister sur le fait que le but n'était pas d'induire un type de réponse, d'émettre un jugement ou de marquer notre accord ou désaccord par rapport aux propos tenus. Mais bien d'adopter une posture pour comprendre ce que les intervenants pensaient de ces mesures et si elles avaient suscité une quelconque réaction de leur part. Justement, notre proximité avec les intervenants leur a permis de se livrer : certains n'ont pas hésité à dire qu'ils ne pas comprenaient les mesures prises, qu'ils n'en avaient pas respectées certaines, etc.

Afin de permettre une meilleure visualisation du cadre d'analyse, voici un schéma ainsi que les explications qui l'accompagnent.

**Figure 1 : Cadre analytique**



Source : élaboration de la mémorante

Pour décrire brièvement ce schéma (que le lecteur/ la lectrice peut retrouver en version agrandie en Annexe 5) nous pouvons exprimer que le chapitre présentant un état de l'art en science politique nous a permis d'identifier des informations concernant les jeunes et plusieurs composantes qui, en démocratie, peuvent influencer leur participation politique. La littérature scientifique montre que l'engagement (des jeunes) est lié à la confiance, à l'intérêt, à l'impact de chocs externes. De ces éléments théoriques, nous avons formulés deux types d'hypothèses : un premier type d'hypothèses, descriptives, abordant la participation conventionnelle (H1 a) et non conventionnelle (H1 b), et un second type d'hypothèses, explicatives, qui tentent de comprendre pourquoi les jeunes privilégient la participation politique non conventionnelle (H2 a et b). Nous avons ensuite dressé une liste d'actions publiques générales et spécifiques qui ont eu un impact sur les jeunes. Lors de la récolte de données (entretiens avec les jeunes), elles permettront de progresser vers le test des hypothèses (ce qui explique pourquoi les hypothèses

apparaissent après l'opérationnalisation dans le schéma). En effet, de cette manière, nous pouvons établir un lien de cause à effet entre les mesures gouvernementales et la participation politique des jeunes. Finalement l'un des objectifs de cette recherche est donc de rendre compte des changements que la période de Covid-19 a pu, ou non, provoquer chez les jeunes en termes de participation politique : est-ce que cela a changé quelque chose pour eux dans leur manière de concevoir la démocratie ou la politique ?, est-ce que cela a provoqué une participation politique ?, est-ce que cela les pousse à voter aux prochaines élections et quelle est leur intention de vote ?, etc. Ces interrogations sont couvertes par notre question de recherche, à savoir : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? ». L'analyse des données nous a permis de stabiliser ce modèle théorique. Nous avons pu montrer les relations qui fonctionnent entre les variables et facteurs et ce qu'elles impliquent (cf. Chapitre IV : Discussions des résultats).

## Chapitre III : Cadre méthodologique

Ce chapitre a pour but d'exposer, dans une première partie, le choix de la méthode utilisée afin de collecter les données, à savoir des entretiens individuels semi-directifs et un focus group. Il s'agit d'expliquer les caractéristiques et complémentarités de ces deux méthodes. Une seconde partie présente la démarche employée afin d'identifier les participants, l'élaboration du guide d'entretien individuel semi-directif, du focus group et leur déroulement. La troisième partie aborde la façon de mener des enquêtes qualitatives à distance, une réalité durant la période de pandémie. Enfin, la dernière partie expose la méthode d'analyse des données qui a été utilisée, à savoir l'analyse thématique.

### 1. Combinaison entre des entretiens individuels semi-directifs et un focus group

Le cas d'étude est constitué par les étudiants de l'UCLouvain FUCaM Mons. L'unité d'analyse se situe donc au niveau individuel. Pourquoi les étudiants d'une université ? Ceux-ci constituent une tranche spécifique de la jeunesse étant donné leur statut. Il est intéressant de s'entretenir avec eux car depuis novembre-décembre 2020 nous avons régulièrement entendu parler du mal-être que les étudiants pouvaient ressentir, dans leur processus d'apprentissage et aussi dans leur quotidien. Il est important de comprendre les effets de la crise liée à la Covid-19 de manière à la fois extensive et détaillée, or nous y avons un accès privilégié. C'est donc pertinent d'investiguer grâce à cette proximité si le mal-être dû aux mesures prises par les pouvoirs exécutifs a entraîné une participation politique ou non de la part de ces jeunes.

Nous savons qu'il y aura très certainement des biais à éviter, notamment liés au niveau de socialisation des étudiants et au fait que ces étudiants ne représentent pas tous les jeunes. En outre le campus permet de mener l'étude grâce à une proximité sociale et géographique avec les personnes interviewées. Le fait d'être un pair facilite la prise de contact : une étudiante parle aux étudiant·es, rapidité de la prise de contact, lieu de rencontre connu, etc. Néanmoins, il est important de mettre en avant que malgré cette proximité, l'analyse des résultats a été réalisée le plus objectivement possible, en tentant, par exemple, de ne pas être influencée par l'empathie ressentie vis-à-vis des personnes interviewées. Certes, notre profil est similaire à ceux des participants, ce qui a permis de libérer la parole de certaines personnes, de se confier sur des éléments personnels ou encore de comprendre les expériences vécues par chacun. Une fois les données récoltées, celles-ci ont été analysées avec un regard qui s'est voulu le plus neutre

possible. Nous pouvons ajouter que la neutralité est une notion complexe dans la recherche qualitative. Le chercheur est en quête de jugements de faits et « tend à suspendre tout jugement de valeur dans le temps principal de son étude, consacré à comprendre ce qu'est un phénomène politique, sans le comparer à ce qu'il devrait être sur un plan moral ou juridique. » (Balzacq et al., 2014, p. 46). Max Weber parlait de neutralité axiologique.

L'étude se penche sur la période temporelle de mars 2020, qui correspond à la date du premier confinement, à octobre 2021, période durant laquelle nous avons commencé les entretiens individuels semi-directifs. Pour mieux comprendre l'étendue de la période de recherche, nous invitons le lecteur/ la lectrice à reconsulter, si nécessaire, le Chapitre I sur la contextualisation qui retrace l'arrivée de la Covid-19 en Belgique et les diverses temporalités et phases dans la gestion de la pandémie. Quant au processus d'identification des participants, de prise de contact, de réalisation des entretiens individuels semi-directifs et du focus group, celui-ci s'est déroulé de mi-septembre 2021 à mi-décembre 2021.

La méthodologie employée pour récolter les données est constituée à la fois d'entretiens individuels semi-directifs d'une dizaine d'étudiants mais aussi d'un focus group. Ces deux méthodes peuvent en effet être complémentaires. L'objectif est de mener les entretiens individuels et de compléter la récolte d'informations avec un focus group (composé des mêmes personnes qui auront répondu aux entretiens). Le focus group, modalité d'entretien collectif, sera donc construit suivant les résultats obtenus lors des entretiens individuels et interviendra dans une optique de confirmation et de clarification.

Les entretiens semi-directifs sont régulièrement utilisés dans les enquêtes qualitatives. Ceux-ci permettent au chercheur de poser des questions générales de type plus descriptif, des questions de clarification quant aux sentiments de la personne, des questions plus intimes une fois que la confiance est installée et des questions factuelles (Savoie-Zajc, 2009). Cela fut le cas lors des entretiens individuels avec les participants qui ont pu s'exprimer sur des questions liées au vote, à la confiance accordée au gouvernement, à leur réaction lors de l'arrivée de la Covid-19 en Belgique, aux respects ou non des mesures sanitaires, etc. L'entrevue semi-dirigée permet également d'observer les attitudes non-verbales (expressions faciales, mimiques, réactions comportementales, changement de voix, etc.), ce qu'un questionnaire en ligne ne permettrait pas de rendre compte. Bien souvent, une dizaine ou une quinzaine d'entretiens peuvent suffire pour analyser un phénomène, toutefois ce nombre peut varier en fonction de la saturation théorique (Savoie-Zajc, 2009). C'est-à-dire qu'une fois arrivé à un certain nombre d'entretiens, le chercheur n'apprend plus de nouveaux éléments pertinents sur le sujet qu'il

traite. C'est à ce moment qu'il sait qu'il peut arrêter sa collecte de données. Dans le cadre de ce mémoire, nous avons réalisé dix entretiens individuels. Ce nombre semblait cohérent et pertinent étant donné que nous prévoyions de réaliser aussi un focus group.

Le focus-group est une démarche purement qualitative qui consiste à réunir entre six et douze individus afin d'échanger sur un sujet (Geoffrion, 2009). Les questions sont ouvertes et amènent à des réponses plutôt développées et élaborées de la part des participants. Il apparaît que le focus group et la dynamique de groupe qui s'en dégage sont propices pour en apprendre davantage sur des sujets qui ont été peu abordés dans la littérature (Van Ingelgom, 2020, p. 1193). Dans notre cas, peu d'études se sont déjà penchées sur la participation politique des jeunes en période de Covid-19. L'un des objectifs pour réussir un focus group est de créer un climat de confiance où les personnes pourront se livrer. Cette méthode de collecte de données requiert véritablement une interaction et une discussion collective entre les participants. Néanmoins, certaines craintes peuvent subsister : la monopolisation de la parole par certains, la réticence d'autres ou encore la difficulté d'obtenir l'avis de tout le monde (Geoffrion, 2009). Le focus group requiert une scénarisation *ex ante* et une animation poussée pour aboutir à des résultats valides. Au final, l'analyse permet de distinguer ce que les participants ont dit, ce que leurs propos signifient réellement et l'impact, le lien que cela a avec le sujet d'analyse (Geoffrion, 2009). Le focus group permet de détecter les différences d'interprétation, les nuances. L'objectif de cette méthode de collecte de données est « not to infer but to understand, not to generalise but determine a range, and not to make statements about the population but to provide insights about how people in the groups perceive a situation. » (Krueger et Casey, 2009 cités par Van Ingelgom, 2020, p. 1196).

L'approche utilisée est une approche hypothético-déductive puisque nous avons forgé nos hypothèses à partir de la littérature scientifique en amont de l'investigation empirique. Les entretiens individuels et le focus group permettent de collecter des données empiriques pour tester ces hypothèses. Une fois les données qualitatives récoltées, celles-ci seront analysées grâce à leur retranscription et organisation. La démarche adoptée est une démarche cognitive, constructiviste et interprétativiste des résultats obtenus. Puisque nous effectuons des allers-retours entre la théorie et l'empirie, nous pouvons parler d'abduction plutôt que de logique hypothético-déductive au sens strict. L'abduction convient aux approches constructivistes car « elle demande à ce que l'on tienne compte du contexte de l'action » (Hallée et Garneau, 2019, p. 124). Et notre étude tient particulièrement compte du contexte inédit qu'est la pandémie. Bien souvent les situations auxquelles nous faisons face sont multidimensionnelles, empreintes

d'incertitude, d'urgence et de simultanéité (Catellin, 2004, p. 179). C'est pourquoi, en plus d'utiliser une logique rationnelle, il nous faut avoir recours à des savoirs pratiques qui combinent l'expérience et l'information afin d'appréhender le caractère singulier des situations. Ces pratiques, faisant appel à des ressources incertaines, relèvent de l'abduction (par exemple : l'intuition, le bricolage, la sérendipité<sup>15</sup>). L'abduction relie la déduction et l'induction dans un processus de construction de connaissance (Catellin, 2004, p. 180). De cette façon, « l'abduction fournit à la déduction sa prémisse ou son hypothèse, la déduction en tire les conséquences certaines, l'induction vérifie empiriquement la validité d'une règle possible » (Catellin, 2004, p. 184).

## 2. Explications de la démarche

### 2.1. Identification des participants et prise de contact

L'étape de l'identification des participants s'est déroulée à la rentrée universitaire, soit la période de la mi-septembre 2021. Cette période semblait la plus propice afin de toucher le plus d'étudiants possible. En effet, durant le mois d'août, ceux-ci sont en vacances ou se concentrent sur leurs examens de seconde session et passé le mois de septembre, la recherche aurait pu accumuler du retard.

C'est donc à travers les différents groupes (bachelier et master) *Facebook* où les étudiants ont l'habitude d'échanger que le contact a été établi. Ce canal est privilégié par les étudiants pour communiquer sur les cours, horaires, synthèses, etc. Envoyer un mail général aurait probablement été trop formel. De plus, rien ne nous garantit qu'ils lisent régulièrement et rigoureusement leurs mails. Les jours suivants la rentrée académique, un message a donc été posté sur ces groupes d'échange. Ce dernier se devait d'être clair, concis et précis sur les modalités. Des rappels fréquents ont été nécessaires afin d'attirer l'attention des étudiants.

Concernant les profils recherchés, nous nous sommes référée aux données partagées par le Service administratif de support aux étudiants (SASE). Comme constaté en Annexe 4 et comme énoncé précédemment, nous recherchions des étudiants âgés entre 18 et 24 ans. Concernant les autres caractéristiques (genre, année d'étude, faculté, etc.), nous avons adopté une vision pragmatique. L'objectif était donc de toucher autant les filles que les garçons – à savoir que le

---

<sup>15</sup> Définition de ces termes par Sylvie Catellin : « « intuition » (inspiration issue de l'expérience), « bricolage » (inventivité face à une réalité où la contingence domine), ou encore « sérendipité » (faculté de saisir et d'interpréter ce qui se présente à nous de manière inattendue) » (Catellin, 2004, p. 179).

campus de l'UCLouvain FUCaM Mons compte 51% de garçons et 49% de filles (Annexe 6) – des étudiants en bachelier et en master, de la faculté ESPO et LSM.

A la suite de cette première phase d'identification et de prise de contact, les constats suivants ont pu être établis : beaucoup de filles ont réagi au message posté à travers les canaux de communication *Facebook* et peu d'étudiants de la faculté LSM ont manifesté naturellement un intérêt pour la recherche. Ceux-ci ne se sentent pas forcément concernés par les questions politiques, il a donc été important de préciser et rappeler que tous les profils étaient recherchés dans le cadre du mémoire. En plus du message posté, il a fallu entreprendre une démarche ciblée en contactant des étudiants LSM via les réseaux sociaux ou en discutant directement avec eux. Les étudiants en science politique ont montré un intérêt particulier pour la recherche et ceux déjà membres d'association ou de partis politiques se présentaient directement comme tel : « je fais partie de ... ». De manière générale, il n'y a pas eu de grandes difficultés rencontrées lors de cette étape. Finalement, il aura fallu environ deux semaines pour trouver l'ensemble des étudiants qui constituerait l'échantillon. Une fois les dix participants identifiés, une seconde prise de contact a été établie afin de les rappeler individuellement pour leur redemander leur accord et leurs disponibilités pour la tenue d'un entretien individuel semi-directif.

Voici un tableau reprenant l'ensemble des profils des participants.

Figure 2 : Profils des participants

| Prénom <sup>16</sup> | Genre | Âge (ans) | Lieu de vie     | Faculté           | Programme    | Particularité                                    |
|----------------------|-------|-----------|-----------------|-------------------|--------------|--------------------------------------------------|
| Fulden               | F     | 20        | La Louvière     | LSM               | Bac3         | <Bulgarie<br>En <i>Erasmus</i> à Glasgow         |
| Yume (pseudo)        | F     | 21        | La Bouverie     | ESPO (sc po)      | Bac2-3       | < Somalie                                        |
| Vincent              | H     | 20        | Tournai         | ESPO (sc po)      | Bac3         | Membre des jeunes MR                             |
| Erwan                | H     | 21        | Mons            | LSM               | Bac2-3       |                                                  |
| Noémie               | F     | 20        | Bernissart      | ESPO (comu)       | Bac1         | 2 ans à l'EII,<br>3 <sup>ème</sup> année de Bac1 |
| Florentin            | H     | 22        | Mouscron        | ESPO (sc humaine) | Bac3-Master1 | Bac3 à Mons et Master1 à LLN                     |
| Maxime (pseudo)      | H     | 23        | Braine-le-Comte | LSM               | Master2      |                                                  |
| Claire-Marie         | F     | 19        | Philippeville   | ESPO (sc humaine) | Bac2         | Membre du Comac                                  |

<sup>16</sup> Les participants ont accepté que leur prénom soit utilisé lors de la rédaction du mémoire, excepté pour Maxime et Yume qui sont donc des pseudonymes.

|          |   |    |                   |                |         |                                                           |
|----------|---|----|-------------------|----------------|---------|-----------------------------------------------------------|
|          |   |    | puis<br>Momignies |                |         | Réorientation durant la<br>Bac1 (de comu à sc<br>humaine) |
| Victoria | F | 24 | Jurbise           | ESPO<br>(comu) | Master2 |                                                           |
| Adrien   | H | 22 | Tournai           | LSM            | Master2 |                                                           |

Source : élaboration de la mémorante

Comme mentionné en note de bas de page, presque tous les participants ont accepté que leur prénom soit utilisé dans ce mémoire – une confirmation orale et écrite leur a d’ailleurs été demandée. De cette façon et comme présenté dans le tableau, leurs données sont moins anonymisées. L’objectif du tableau récapitulatif est de se rendre compte des profils variés. Quant à l’utilisation des prénoms, celle-ci sera utile lors de l’analyse des données afin, par exemple, de citer certains passages d’entretiens individuels pour venir appuyer nos discussions.

Grâce à ce tableau récapitulatif, nous pouvons constater que l’échantillon est composé de dix étudiants en cours du jour, âgés entre 19 et 24 ans. Dans le cadre de ce mémoire, dix participants semblent être un nombre adéquat et suffisant, sachant qu’un focus group réunira l’ensemble des participants et que généralement cette méthode de collecte de données en réunit entre dix et douze. Il y a cinq filles et cinq garçons. Quatre étudiants font partie de la faculté LSM et les six autres de la faculté ESPO. Six d’entre eux sont en bachelier, trois en master et un étudiant se trouve entre le bachelier et le master. Les participants ont des parcours – scolaire et/ou de vie – différents et viennent de divers horizons – pas uniquement de Mons. L’une des remarques que nous pourrions faire est que si nous avions voulu respecter la répartition des étudiants sur le campus, nous aurions dû avoir plus d’étudiants de la faculté LSM dans notre échantillon. Toutefois, il a été préférable de rester dans une démarche pragmatique afin de garder les étudiants les plus motivés pour participer à la recherche.

Aussi, il est important de rappeler que les étudiants représentent une catégorie spéciale des jeunes. Ils expérimentent un processus de socialisation lié à une intégration sociale étudiante, ce qui diffère du reste des jeunes. J. Berthaud le définit comme suit : « Nous définissons ainsi l’intégration sociale étudiante comme un processus de socialisation au milieu universitaire, reposant sur les interactions sociales, mêlant des aspects quantitatifs (l’implication) et qualitatifs (la perception), se rapportant au groupe de pairs (les autres étudiants) et comprenant trois dimensions (structurale, fonctionnelle et subjective) » (Berthaud, 2019, p. 10) (Schéma explicatif en Annexe 7). La dimension structurale se rapporte aux ressources sociales disponibles, au réseau de l’étudiant. La dimension fonctionnelle regroupe

les interactions internes (discuter en cours) et externes (loisir, sport) à l'université. Cette dimension a notamment un impact sur le développement personnel et social de l'étudiant. La dimension subjective se réfère à la qualité du réseau et au soutien qu'il apporte à l'étudiant. Au regard de ces dimensions, nous comprenons que les étudiants peuvent avoir une perception, une conception et une implication particulière par rapport à un phénomène, une situation, un enjeu de société, comparé à un jeune qui aurait expérimenté un autre type d'intégration sociale. Il s'agit donc d'un biais dont nous devons être conscient et en tenir compte lors de l'analyse des données récoltées.

## 2.2. Guide d'entretien individuel semi-directif et déroulement

Le guide d'entretien individuel semi-directif (Annexe 8) a été élaboré en reprenant chaque partie liée à la revue de la littérature et en formulant les questions en lien avec cette dernière. Certaines questions sont donc plus théoriques, générales comme la question « Pourrais-tu qualifier et expliquer ta vision de la politique (positive, négative, critique, etc.) ? », d'autres questions sont adaptées à la situation liée à la pandémie de Covid-19 : « Est-ce que tu as l'impression de t'être plus intéressé.e à la politique durant la période de la pandémie ? Pourquoi ? ». Il a également fallu faire preuve de flexibilité et adapter le questionnaire en fonction des participants. Certaines questions ont été préalablement mises en avant (mise en gras dans le texte), elles constituent les questions à poser à tous les participants. D'autres questions ont été posées ou non en fonction du temps de parole des participants. Si l'entretien dépassait l'heure ou l'heure et quart, alors certaines questions n'étaient pas posées (notamment celles concernant les jeunes, la citoyenneté et l'adultisme) et se retrouvaient dans le guide du focus group. Notons que, en moyenne, les entretiens individuels ont duré une cinquantaine de minutes.

Concernant le déroulement des entretiens, ceux-ci ont eu lieu suivant les disponibilités des participants durant les mois d'octobre et novembre 2021 et sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons dans les salles du *Learning Center*, qui sont des salles équipées mises à disposition des étudiants et qui nécessitent une réservation préalable. Elles sont insonorisées, lumineuses et bien connues des étudiants. Dans ce cas-ci, réaliser un entretien dans une salle de l'université ne s'apparente pas à un sentiment de stress ou le besoin de montrer une quelconque expertise de la part des participants comme mentionné par Van Ingelgom (2020). Il s'agissait plus d'un avantage, cela a permis d'éviter les déplacements supplémentaires et l'entretien avait lieu avant ou après un cours pour optimiser leur temps. De plus, ce type de salle est plutôt

associé à des temps de pause ou de travail en groupe mais sans la présence d'un sentiment de pression. Avec l'accord de chacun des participants, les entretiens ont été enregistrés à l'aide de la fonction dictaphone d'un téléphone portable. Il s'agit d'un objet de la vie quotidienne, qui une fois lancé, n'attire pas l'attention et ne distrait pas les participants lorsqu'ils s'expriment.

Durant la période de pandémie, les étudiants se sont familiarisés avec l'outil numérique *Microsoft Teams*. Pour des raisons pratiques et parfois techniques, trois entretiens ont été réalisés à distance grâce à cet outil : une participante se trouvait à Glasgow pour un *Erasmus*, une autre était souffrante (mais apte à réaliser l'entretien) et une troisième pour des raisons pratiques afin d'éviter un déplacement à l'université.

La dernière question de l'entretien individuel semi-directif consistait à demander au participant s'il avait déjà pris part à un focus group et s'il avait des appréhensions. Aucun des étudiants n'avait jamais participé à un focus-group mais certains connaissaient la méthode de par les cours dispensés à ce sujet. Certains n'avaient aucune appréhension tandis que d'autres craignaient d'être jugés sur leur appartenance politique, leur manque de connaissance en politique, qu'il y ait une mauvaise ambiance ou encore de rencontrer des difficultés pour prendre la parole.

### 2.3. Guide du focus group et déroulement

Le guide du focus group a été élaboré suivant un premier aperçu des données récoltées lors des entretiens individuels. En fonction des réponses apportées, il a été possible d'identifier les éléments qui nécessitaient des clarifications ou bien un complément d'informations. De cette façon le guide comporte une partie introduction, trois scénarii et une partie conclusion (Annexe 9). Une liste de sujets préparés fut utile afin de guider la discussion de groupe.

Trouver une date qui convienne à l'ensemble des participants a sûrement été l'étape la plus laborieuse de la partie méthodologique. Etant donné que les horaires divergeaient fortement, il a été difficile de trouver une date où tout le monde pourrait se retrouver en présentiel au même endroit et à la même heure. C'est pourquoi, après de nombreux échanges, les participants ont manifesté la préférence de le réaliser en distanciel durant le week-end. Le focus group a donc eu lieu via *Microsoft Teams* le dimanche 12 décembre 2021. Malgré ces modalités, deux participants sur les dix initialement prévus n'ont pas pu se joindre à la discussion. L'un ayant prévenu à l'avance qu'il ne pourrait se rendre disponible et l'autre ayant rencontré des problèmes de connexion le jour même pour rejoindre l'entretien collectif.

Après avoir obtenu l'accord de l'ensemble des participants, le focus group a été enregistré. L'objectif était de le retranscrire par la suite afin de faciliter l'analyse des données. Le fait d'avoir la vidéo enregistrée permet aussi de revoir le focus group pour se rendre compte de certaines expressions faciales, de réactions tacites (un hochement de tête par exemple), etc. Certains participants ont allumé leur caméra, d'autres non. D'un côté, cela ne permet pas de rendre compte de ce qui a été dit précédemment. D'un autre côté, cela signifie que les participants étaient plus à l'aise sans leur caméra, ce qui a contribué à instaurer un climat qui convenait à tout le monde et qui déboucherait vers des discussions ouvertes.

Les premières minutes et la partie introduction ont permis d'installer une atmosphère propice au bon déroulement de la discussion. Ce fut un temps nécessaire pour exprimer honnêtement les intentions d'une telle recherche et l'enjeu de mener un focus group. Afin que les échanges soient fructueux, il était important qu'une relation de confiance soit installée et que la parole des participants soit libérée. Ce qui fut le cas selon le retour positif des participants, pour qui, rappelons-le, le focus group était une première expérience. La discussion collective a duré une heure et demie.

L'un des avantages d'un entretien collectif est la construction des opinions et réponses grâce aux interactions suscitées. Justement, lors de certaines questions, le focus group a permis aux participants de formuler tout haut ce qu'ils pensaient. Il est parfois difficile de mettre des mots sur ce que nous pensons. Une idée peut nous sembler claire dans notre esprit mais une fois que nous tentons de la formuler, c'est plus compliqué. Cela a notamment été le cas pour les questions suivantes : « Selon toi, c'est quoi être un.e jeune aujourd'hui ? » et « C'est quoi être un.e citoyen.ne aujourd'hui ? ». Celles-ci ont été posées lors des entretiens individuels semi-dirigés et avaient pour la plupart des participants suscité une réaction de surprise. La seconde question a de nouveau été posée dans le focus group et a suscité moins d'étonnement, car les participants l'avaient déjà entendue, mais toujours autant de difficulté à exprimer l'idée. Certains ne se souvenaient plus de leur réponse donnée lors de leur entretien individuel. Lors du focus group, les réponses récoltées ont fait l'objet d'un processus de formation des opinions en action, réaction et interaction avec les autres participants. Chaque participant réagissait aux éléments apportés par chacun.

Enfin, durant ce focus group à distance, le rôle de l'animateur a aussi été de s'assurer que tout le monde participe. Il a notamment fallu gérer les temps de silence. Outre poser les questions, l'animateur devait donner la parole à certains, demander à d'autres de réagir sur ce qui venait d'être dit, de partager leur avis. Certains silences étaient associés à des accords tacites

mais lorsque les participants n'ont pas leur caméra allumée, il n'est pas possible de voir s'ils acquiescent ou au contraire ont une opinion contraire. Il s'agit des particularités des entretiens à distance, qui fait d'ailleurs l'objet de la section suivante.

Avant d'aborder la prochaine partie, nous aimerions ajouter un élément de réflexivité relatif à la tenue du focus group. En effet, cela constituait une première expérience pour tout le monde, participants et mémorante. De notre côté, nous appréhendions le fait de devoir être à la fois, l'animatrice et l'observatrice de l'entretien collectif. La tenue à distance et l'enregistrement vidéo et audio ont permis de pouvoir animer les discussions et puis de visionner la vidéo afin d'identifier les différentes réactions. Pour les participants, malgré les quelques appréhensions, ceux-ci ont apprécié l'exercice. Ils trouvaient intéressant de pouvoir partager leurs opinions et interagir les uns avec les autres, sans jamais être jugés. Ils ont aussi apprécié la petite taille du groupe, qui a permis d'avoir de l'interaction et des échanges constructifs. En revanche, bien que ce soit eux qui aient privilégié la tenue du focus group en distanciel, ils avouent que le présentiel aurait permis davantage d'interactivité.

### 3. Enquêtes qualitatives à distance

La pandémie nous a poussé à innover dans de nombreux aspects de nos vies, y compris dans la collecte de données qualitatives. Elle nous a contraint à garder des distances et à prioriser la sécurité à la fois des participants et des chercheurs (Roberts et al., 2021). Malgré l'assouplissement des mesures, certaines situations peuvent encore nous amener à avoir recours aux outils numériques. Comme mentionné précédemment, trois entretiens individuels et le focus group ont été réalisés de manière virtuelle, non pas en raison des mesures en vigueur à ce moment mais parce que cela était la volonté du participant, qu'il y avait un problème d'agenda, pour éviter un déplacement, ou que le participant était souffrant. Roberts et al. (2021) ont écrit un article dans lequel ils examinent le processus de conduite virtuelle d'une recherche qualitative, un processus qui se doit d'être rigoureux, pratique, éthique et équitable.

Avant la pandémie, les outils numériques faisaient déjà partie des recherches qualitatives comme les mails et logiciels de discussions. Aujourd'hui, il s'agit de logiciels qui permettent des visioconférences. Surmonter les frontières géographiques constitue un avantage – l'entretien avec l'étudiante *Erasmus* à Glasgow par exemple. Tandis qu'une pauvre connexion internet et des interruptions d'appel peuvent être des désavantages. Toutefois il se peut que les

intervenants créent des liens en tenant de résoudre un problème technique (Achibald et al., 2019 cités par Roberts et al., 2021, p. 2).

L'utilisation d'outils virtuels nécessite le recours aux procédures éthiques traditionnelles comme le fait de demander le consentement pour enregistrer, assurer l'anonymat et le respect de la vie privée du participant. En visioconférence, le participant peut décider de ne pas utiliser sa caméra, d'appliquer un fond flouté ou bien un fond d'écran afin de cacher le décor. En effet, l'utilisation de la caméra peut apparaître comme une intrusion dans le lieu de vie du participant – sa propre maison par exemple (Roberts et al., 2021, p. 3).

Dans le cas de notre recherche, il a été préalablement demandé par message et juste avant chaque entretien et le focus group si les participants acceptaient d'être enregistrés et que leur prénom soit utilisé lors de la rédaction des résultats. Concernant l'outil numérique utilisé, les étudiants ont à chaque fois manifesté une préférence pour *Microsoft Teams*, un logiciel connu car utilisé lorsque les cours ont été dispensés à distance.

Lors des trois entretiens individuels virtuels, chaque participant avait allumé sa caméra, cela permet de se rendre compte des réactions et mimiques de l'interlocuteur en fonction de la question posée. Lors du focus group, deux participants n'ont pas allumé leur caméra, ce qui n'a pas empêché les échanges et leur participation. Toutefois il n'est pas possible de voir leurs expressions faciales en réaction à une question ou un avis donné par un autre intervenant.

L'utilisation de logiciel virtuel nécessite une connaissance de l'outil : créer une réunion, inviter les participants à se connecter, être capable de partager son écran, le fonctionnement du son si nous diffusons une vidéo, avoir une bonne connexion, s'assurer que l'ordinateur a suffisamment de batterie, etc. Autant d'éléments qu'il a fallu préparer en amont du focus group afin que tout cela soit opérationnel lors du moment venu. Notons que lors de réunion en présentiel, un temps de préparation est également nécessaire afin de s'assurer que l'ordinateur, le projecteur, la diffusion du son fonctionnent, que le fichier soit compatible avec le serveur, etc.

## 4. L'analyse thématique comme méthode d'analyse des données

C'est l'analyse thématique qui a été privilégiée afin d'analyser les données récoltées lors des entretiens individuels et du focus group. Cette méthode de réduction des données permet de traiter le corpus collecté et d'en extraire les informations essentielles en faisant appel à des dénominations appelées « thèmes ». Grâce à ces thèmes, il s'agit de répondre à la question type « qu'y a-t-il de fondamental dans ce propos ? » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 269). Cette méthode est « d'abord et avant tout une méthode servant au relevé et à la synthèse des thèmes présents dans un corpus. » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 288). Nous retrouvons une définition similaire dans l'article de V. Braun et V. Clarke (2006), « Thematic analysis is a method for identifying, analysing and reporting patterns (themes) within data. » (Braun et Clarke, 2006, p. 79). L'analyse thématique a donc été favorisée car elle rencontrait nos objectifs de recherche. De plus, elle s'est avérée être une méthode qui ne requiert pas une connaissance théorique et pratique détaillée comme d'autres méthodes d'analyse. De ce fait, il s'agit d'une forme d'analyse plus accessible pour les chercheurs qui débudent dans l'analyse qualitative (Braun et Clarke, 2006, p. 81), comme cela est notre cas.

La première question a été de savoir ce qu'est, ou non, un thème. Selon P. Paillé et A. Mucchielli (2021), « un thème est un ensemble de mots permettant de cerner ce qui est abordé dans l'extrait du corpus correspondant, tout en fournissant des indications sur la teneur des propos. » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 280). Ils ajoutent l'importance de ne pas confondre un thème d'une rubrique, qui « se situe toujours à un niveau relativement abstrait par rapport au contenu analysé. » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 281). Un thème se veut donc d'être plus précis qu'une rubrique. Mais une rubrique s'avère être un outil classificatoire utile dans divers cas : les données socio-démographiques, la classification des thèmes et le regroupement thématique (Paillé et Mucchielli, 2021). Toujours concernant la notion de thème, V. Braun et V. Clarke (2006) ajoutent que « The 'keyness' of a theme is not necessarily dependent on quantifiable measures - but rather on whether it captures something important in relation to the overall research question. » (Braun et Clarke, 2006, p. 82). Pour générer un thème, les propos tenus par la personne interviewée sont déterminants. Pour autant, il n'est pas nécessaire de reproduire systématique une transcription. Les mots du chercheur peuvent tout aussi être appropriés tant qu'ils respectent le témoignage. Finalement, comme très bien formulé par P. Paillé et A. Mucchielli (2021), « Trouver le bon thème, c'est donc trouver l'information centrale livrée par

l'interviewé en réponse à l'interrogation de l'intervieweur. » (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 295-296).

P. Paillé et A. Mucchielli (2021) relèvent aussi deux fonctions de l'analyse thématique, à savoir la fonction de repérage et la fonction de documentation. La première consiste à relever l'ensemble des thèmes pertinents en lien avec la recherche. La seconde tente d'établir des liens et connexion – oppositions, divergences, complémentarités – entre les thèmes et d'identifier les récurrences d'un matériau à l'autre (Paillé et Mucchielli, 2021, p. 271).

L'article de V. Braun et V. Clarke (2006) nous a aidé à nous familiariser davantage sur la conduite d'une analyse thématique en identifiant six étapes que sont : se familiariser avec les données, générer des codes initiaux, chercher des thèmes, examiner les thèmes, définir et nommer les thèmes et produire un rapport. Nous avons tenté de respecter ces étapes en les adaptant à ce qui nous permettait de conduire avec aisance notre analyse thématique.

Après en avoir appris davantage sur ce type d'analyse, il a fallu déterminer les choix techniques à adopter pour le travail de thématisation. Concernant la nature du support utilisé, les deux types d'entretiens ont d'abord été manipulés en version papier afin de pouvoir y noter directement des inscriptions et de surligner en couleur les propos jugés pertinents. Durant la relecture des entretiens, nous avons privilégié le mode d'inscription en marge, un procédé pratique afin de repérer par après les thèmes et mots-clés annotés.

Dans un second temps, nous avons basculé sur une version électronique. Nous avons fonctionné sous la forme de tableaux. Après une première lecture sur papier d'un entretien individuel avec inscription des thèmes en marge et utilisation de couleur, nous avons répertorié les thèmes dans un document sur *Microsoft Word*, sous la forme de tableaux, en y associant en plus les propos du participant. Chaque lecture d'entretien terminée, nous opérons le même travail en identifiant la récurrence du thème, sa dénomination, sa divergence ou sa complémentarité avec un thème déjà présent. Au fur et à mesure, cela a permis d'obtenir une vue d'ensemble des éléments récoltés. De plus, nous disposions d'une certaine flexibilité pour, par exemple, apporter des modifications, corriger un thème sans avoir de rature, déplacer et réaliser des copier-coller de textes. De cette façon, la démarche de thématisation était une démarche continue qui consistait à attribuer des thèmes et en même temps construire les différents tableaux thématiques. Les thèmes étaient identifiés puis rapportés dans les tableaux adéquats, en étant progressivement regroupés, fusionnés et hiérarchisés.

En mobilisant les retranscriptions des entretiens individuels et de l'entretien collectif, nous avons donc systématiquement procéder au repérage, au regroupement et à l'analyse des thèmes abordés dans le corpus de données. Ce travail a été réalisé en gardant en mémoire l'orientation de la recherche, notamment la question de recherche et les différentes hypothèses.

Voici une partie de tableau permettant d'illustrer la façon donc nous avons mené notre analyse thématique.

Figure 3 : Tableau sur l'analyse thématique pour la rubrique « participation politique des jeunes »

| Rubrique                                                                                                       | Sous-rubrique(s) | Thèmes             | Extraits de <i>verbatim</i>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Participation politique des jeunes : représentation et ressenti de certaines formes de participation politique | Le vote          | Vision positive    | « Euh ben moi personnellement, le vote m'inspire quelque chose d'assez positif comme c'est vraiment un droit pour lequel beaucoup, beaucoup de gens se sont battus depuis énormément d'années. » (Victoria, focus group) // Adrien, Claire-Marie, Noémie, Erwan, Florentin<br>« Enfin, ça m'inspire quelque chose de positif. » (Adrien, focus group)<br>« Enfin, c'est ce que je ressens ok le vote c'est positif, [...] » (Fulden, focus group)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|                                                                                                                |                  | Un devoir          | « Après je le fais quand même parce que c'est mon devoir de citoyen. » (Victoria, focus group)<br>« [...] le vote est un devoir de citoyen. » (Maxime, entretien individuel) // (Adrien, entretien individuel)                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|                                                                                                                |                  | Pouvoir s'exprimer | « Pour moi c'est une forme de liberté, de s'exprimer et de dire qui on voudrait que ce soit notre dirigeant. Et voilà, c'est une forme de liberté quand même. » (Yume, focus group) >< « Donc choisir qui va diriger notre pays, oui et non à la fois. Parce que oui, en effet, on choisit qui ira dans l'espace final, mais qui sera le vrai vainqueur de ces élections, là, on n'a pas vraiment le pouvoir là-dessus. C'est juste un jeu d'échec politique. » (Claire-Marie, focus group)<br><br>« [...] j'ai quand même quelque chose à dire, comme tout le monde [...] Donc j'aimerais bien mettre mon grain de sel dans l'histoire [...] » (Noémie, entretien individuel)<br><br>« Personnellement j'ai quand même envie de voter parce que je trouve que c'est un droit que j'ai et j'aimerais quand même exprimer mon avis politique [...] » (Fulden, entretien individuel)<br><br>« Oui parce si on ne vote pas, on n'est pas entendu Mais si on vote cela ne veut pas dire que l'on est entendu d'office [...] » (Maxime, entretien individuel) permet de s'exprimer mais système de coalition donc celui pour qui il vote ne gouvernera pas seul (rappel : contre le scrutin proportionnel)<br><br>« [...] en le rendant obligatoire on est sûr que tout le monde a la chance de s'exprimer [...] tout le monde a eu la chance de pouvoir exprimer son vote, donc le vote obligatoire pour moi est le meilleur système parce que |

|  |  |                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|--|--|------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |                                                            | <p>tout le monde peut s'exprimer [...] » (Vincent, entretien individuel) &gt;&lt;<br/> « [...] peut-être le vote obligatoire c'est la question, est-ce qu'il doit être conservé ou pas, moi je trouve que c'est bien mais il y a peut-être ce genre de dérive [...] » (Adrien, entretien individuel) dérive = désintérêt de la politique donc soit les gens votent blanc, soit ils votent pour des partis pour lesquels ils ont toujours voté mais qui ne répondent plus à leurs convictions</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|  |  | Important de voter                                         | <p>« [...] mais j'estime que ça reste important de voter. » (Adrien, focus group)<br/> « Le vote, c'est super important, [...] » (Florentin, focus group)<br/> « Donc du coup, dans le principe du vote, je trouve que c'est extrêmement important. » (Erwan, focus group)<br/> « [...] j'ai quand même tendance à penser qu'en grandissant que oui le vote est important [...] » (Victoria, entretien individuel)<br/> « « Euh le vote c'est toujours important car on donne au peuple une certaine forme de pouvoir [...] » (Claire-Marie, entretien individuel)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|  |  | Difficile de faire un choix                                | <p>« Mais, par exemple, si je devais voter demain, bah je serais incapable de savoir pour qui voter parce qu'il n'y a rien qui me convient vraiment à 100%. » « Donc il y a peut-être je ne sais pas si y'a trop de choix politique ou justement pas assez mais c'est enfin c'est important de voter. Euh. En même temps on a l'impression que, notre vote individuel ne va servir à rien quoi. » (Florentin, focus group) // « Ben là-dessus, je rejoins Florentin parce que ah bah oui d'accord c'est hyper important de voter mais en fait on sait jamais pour qui voter [...] Et on ne sait pas forcément ou se positionner [...] » (Noémie, focus group)</p>                                                                                                                                                                                                                 |
|  |  | Se pose des questions sur l'impact réel du vote du citoyen | <p>« Après, je trouve qu'aujourd'hui il a un peu perdu de son cachet dans le sens où j'ai quand même le sentiment que le fait de voter ça ne va pas vraiment influencer la balance politique. » (Victoria, focus group) // Adrien, Claire-Marie<br/> « [...] donc finalement ben on a quand même le sentiment que le vote ne sert strictement à rien [...] » (Victoria, focus group) « Mais finalement tu votes quand même pour quelqu'un qui va faire une coalition avec quelqu'un d'autre [...] donc bon finalement ton vote oui il est important ... mais après je sais très bien que mon vote ne va jamais changer le cours de l'histoire de la Belgique tu vois. » (Victoria, entretien individuel)<br/> « Maintenant, est ce que notre voix en tant qu'individu a un impact réel ? C'est difficile à dire, surtout avec le jeu de coalition ... » (Adrien, focus group)</p> |
|  |  | Réservé aux adultes                                        | <p>« En fait les élections c'est juste un sentiment de pouvoir qu'on donne aux citoyens j'ai l'impression parce que quand on regarde on n'a pas vraiment note mot à dire. » (Claire-Marie, entretien individuel)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|  |  | Manque d'information                                       | <p>« [...] je trouve aussi que en tant que jeune, on n'est pas forcément impliqué dans le vote, dans le sens où j'ai l'impression que c'est plus ça, ça fait un peu bête à dire mais c'est plus un truc d'adultes [...] » (Victoria, focus group)</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

|  |  |                       |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--|--|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  | Manque de préparation | <p>« Moi je n'ai pas l'impression d'y être impliqué parce que j'ai vraiment y a un manque d'information [...] » (Victoria, focus group) // « Du coup moi dans l'ensemble je rejoins quand même pas mal, euh l'avis de Victoria c'est que y a un gros manque d'information je dirai au niveau des jeunes. » (Fulden, focus group)</p> <p>« Je dirais que ce n'est pas seulement un manque d'information, c'est aussi un manque de préparation. C'est comme pour l'université en soi, l'école secondaire dont on sort généralement avec l'âge pour pouvoir voter ne nous prépare pas à ce genre de choses que nous allons affronter dans notre vie d'adulte. Il y a énormément de choses qui devraient être beaucoup mieux préparées en secondaire [...] » « Tous les mécanismes qui se cachent derrière un bulletin de vote. On ne sait presque rien. Donc, c'est aussi une préparation qui manque. » (Claire-Marie, focus group) // « Ouais ça je suis d'accord avec ton opinion [celui de Claire-Marie], je trouve que ce n'est pas quelque chose de forcément transparent, la manière dont ça fonctionne [...] ça manque de transparence et peut être de préparation et tu as raison. » (Adrien, focus group)</p> |
|--|--|-----------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Source : élaboration de la mémorante

Comme le lecteur/ la lectrice peut le constater, le tableau est divisé en quatre colonnes : rubrique, sous-rubrique(s), thèmes et extraits de *verbatim*. La rubrique a été identifié sur base de la question qui avait été posée aux participant lors de l'entretien individuel à savoir « Quel est ton avis sur le vote ? » mais aussi lors du focus group où nous leur avons demandé de réagir à différentes formes de participation politique (le vote, la manifestation et l'utilisation des réseaux sociaux – le tableau ci-dessus ne reprend que le vote) en exprimant ce que cela leur inspirait et ce que cela représentait pour eux. La colonne sous-rubrique(s) reprend la forme de participation politique qu'est le vote. La colonne thèmes reprend les éléments de réponse particuliers des intervenants. Enfin, les extraits de *verbatim* viennent illustrer les thèmes. Au fur et à mesure des lectures, les thèmes ont été regroupés, hiérarchisés, renommés, etc. afin d'aboutir un tableau final qui a pu être exploité pour la rédaction du chapitre sur les résultats.

Tout au long de cette analyse, nous avons dû éviter certains pièges comme le fait de simplement utiliser les questions des guides d'entretiens comme thèmes, de rapporter des thèmes non pertinents et incohérents, de détourner les témoignages des participants, etc. Aussi, le corpus étant composé, pour rappel de dix entretiens individuels et d'un focus group, toutes les pistes abordées par les participants n'ont donc pas pu être explorées. En effet, il a fallu évaluer la pertinence des données du corpus et par conséquent laisser de côté certaines parties de témoignages. Cela fut le cas lorsqu'un participant a raconté une anecdote le concernant mais qui ne correspondait à aucun thème et qui s'éloignait de notre sujet de recherche.

En résumé conclusif de cette partie sur le cadre méthodologique, nous pouvons dire que nous avons conduit dix entretiens individuels et un focus group et que les retranscriptions ont fait l'objet d'une analyse thématique continue. Après plusieurs relectures des retranscriptions, nous avons relevés et répertoriés en rubriques, sous-rubriques lorsque nécessaires, thèmes et extraits de *verbatim* associés les données de notre corpus. Cette étape primordiale a permis de faire parler les matériaux, d'identifier les éléments pertinents du corpus et d'établir les liens nécessaires pour entamer la rédaction du chapitre suivant sur la discussion des résultats.

## Chapitre IV : Discussions des résultats

Ce dernier chapitre a pour objectif de rendre compte des résultats qui ressortent des entretiens individuels semi-directifs ainsi que du focus group et ce en ayant mobilisé une analyse thématique. Lorsque nécessaire, des liens seront également établis entre les données et les éléments théoriques énoncés dans le chapitre présentant l'état de l'art (cf. Chapitre II : Etat de l'art et hypothèses). C'est dans cette ultime partie que nous tenterons d'apporter des éléments de réponse à la question de recherche qui, pour rappel, est la suivante : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? ». Par la même occasion, nous apporterons des éléments de discussion relatifs aux hypothèses identifiées auparavant.

### 1. Jeunes et citoyenneté : les définitions des participants : faire société, peu importe l'âge

Comme le lecteur/la lectrice a pu le comprendre en parcourant ce mémoire, les jeunes sont au cœur de notre recherche. La première partie du Chapitre II sur l'état de l'art comporte des éléments de la littérature scientifique en lien avec la catégorie de la population que représentent les jeunes mais aussi le concept de citoyenneté. Dans ce premier point, nous abordons donc la façon dont les participants définissent le fait d'être jeune et leur conception de la citoyenneté.

La littérature scientifique admet qu'il devient difficile de définir la jeunesse en raison des mutations sociales et économiques. Rappelons que pour T. Ragi (2002), outre les simples bornes d'âge qui délimitent une période de la vie, la jeunesse peut être considérée comme une période de préparation à la vie adulte, ou encore comme l'acquisition d'une autonomie et d'une indépendance (Ragi, 2002, p. 107). Bien souvent, les notions d'âge et de majorité accompagnent la notion de jeune. Lorsque nous leurs avons demandé de définir « être jeune », les participants ont tous été surpris et/ou déstabilisés par la question. La moitié d'entre eux considère la jeunesse comme un état d'esprit et que cela ne devrait pas se limiter à une tranche d'âge en particulier : « [...] je dis toujours que jeune c'est dans la tête. » (Adrien, entretien individuel), « Bah moi je pense que maintenant c'est plus vraiment une question d'âge, plutôt de mentalité peut-être [...] » (Erwan, entretien individuel), « Justement, on dit souvent que les jeunes c'est les 18- 24 ans, mais je trouve que les jeunes en fait ça devrait pas s'arrêter à une tranche d'âge [...] » (Noémie, entretien individuel). Comme Ragi (2002) le mentionnait, les participants associent également la notion de jeune avec l'idée d'indépendance, de responsabilité mais aussi de liberté : « Être

jeune je pense que c'est 16 ans, à partir du moment où on a des responsabilités, à partir du moment où on est beaucoup plus indépendant [...] en général c'est vers cet âge-là que les parents laissent plus de liberté aussi. » (Claire-Marie, entretien individuel), « Bah c'est la liberté et l'insouciance [...] » (Florentin, entretien individuel). D'autres encore ont associé cela au fait d'apprendre de ses erreurs, de vivre avec son temps, d'apporter une nouvelle vision à la société pour améliorer ce qui a déjà été réalisé, de vivre des expériences, d'être encore aux études ou bien de ne pas payer de facture.

Concernant la notion de citoyenneté, nous avons exposé plusieurs définitions. L'une de T. Ragi, « l'art de vivre ensemble, la façon dont les interactions humaines gèrent les conditions du rapport entre le social et le politique. » (Ragi, 2002, p. 108). Ce qui implique donc une interaction sociale entre l'individu et la collectivité. Aussi, la citoyenneté permet d'assurer la reconnaissance de la singularité de chaque être mais elle fixe aussi les valeurs partagées par une communauté de citoyens (Ragi, 2002, p. 107). Une deuxième définition de Balzacq et al. avait été présentée, « le concept de la citoyenneté renvoie à des contenus très différents, qui sont liés au fonctionnement de la démocratie et à ses institutions, mais qui peuvent aussi susciter une volonté de réforme de ces dernières et une remise en question de ce fonctionnement » (Balzacq et al., 2014, p. 358). Enfin, la définition de la citoyenneté par C. Caron rejoint la définition précédente en ce sens qu'elle est orientée vers la démocratie et ses institutions mais elle laisse penser que la citoyenneté serait réservée aux adultes. Pour elle, la citoyenneté est un « ensemble de droits et de responsabilités s'exerçant par une participation directe aux institutions démocratiques » (Caron, 2018, p. 60).

Une partie des participants rejoint la définition proposée par T. Ragi dans la conception du vivre ensemble. Pour eux, être citoyen, c'est faire partie de la société, y apporter un plus et interagir avec les autres citoyens. C'est être un acteur de la société. Une participante partage cette vision mais avec un certain pessimisme, dans le sens où elle considère que le citoyen doit « rentrer dans un moule » : « C'est être un bon petit soldat [...]. Voilà j'ai l'impression qu'on est un peu tous dans le même moule, tu vois, dans le sens où il faut travailler, ramener de l'argent et bah voilà pour le reste on est un peu tous moulés de la même la même façon j'ai envie de te dire. » (Victoria, entretien individuel). L'une exprime le lien avec la citoyenneté et le fait d'avoir des droits et des devoirs. D'ailleurs, la littérature scientifique considère la citoyenneté comme génératrice de droits et de devoirs. Deux autres participantes ajoutent qu'il faut donc respecter et protéger les droits d'autrui. D'autres encore pensent que la citoyenneté

s'accompagne d'un engagement dans la société et d'une participation à la prise de décisions comme le fait d'aller voter, de participer à une manifestation, de rejoindre une association, etc.

D'ailleurs, les participants estiment que nous sommes citoyens à la naissance mais que l'activation de la citoyenneté se fait à la majorité, soit 18 ans, lorsque nous sommes en âge de pouvoir voter : « Légalement oui les 18 ans, après on était déjà citoyen avant mais on n'avait pas la capacité, ni le potentiel d'exprimer 100% notre citoyenneté [...] le vote ça veut dire que l'on est vraiment citoyen là [...] » (Vincent, entretien individuel), « Ouais, à partir de la majorité, quand on peut enfin vraiment agir parce que quand t'es encore mineur, bah on n'a pas le droit de vote donc déjà on a ce poids-là en moins dans la société. » (Claire-Marie, focus group). Cette conception de la citoyenneté, axée davantage sur la participation à la vie démocratique, renvoie d'ailleurs aux définitions de Balzacq et al. (2014) et Caron (2018). Nous constatons que les participants semblent porter une certaine considération au vote. Nous approfondirons leur ressenti dans les parties suivantes, plus particulièrement les points 7. La participation politique des jeunes dans le contexte de la pandémie : du débat à la manifestation, des réseaux sociaux à l'adhésion à un parti politique et 8. Focus sur les formes de participation politique privilégiées par les jeunes : manifestations, réseaux sociaux et vote.

Enfin, lorsque nous leur avons demandé s'ils se sentaient citoyens, deux d'entre eux ont répondu négativement. L'un car il se sent trop renfermé sur lui-même, et une autre car elle fait « une crise d'identité ». Elle estime ne pas avoir encore réussi à trouver sa place dans la société et est partagée entre le pays où elle vit actuellement et son pays d'origine. La littérature scientifique nous apprend justement l'existence d'un lien entre l'identité (individuelle et collective) et la citoyenneté. La construction de notre identité est nécessaire pour ensuite exercer notre citoyenneté et inversement, la citoyenneté va consolider notre identité (Ragi, 2002, p. 107).

Finalement, définir sa place dans la société, en tant que citoyen, n'est pas chose aisée. En 2004, Catzaras et al. mentionnaient déjà le contexte difficile pour la socialisation politique des jeunes. Ils expriment que « les jeunes rencontrent aujourd'hui la politique dans une période de transformations sociales brutales produisant de nouveaux clivages et de nouvelles régulations dans l'expression même de leur citoyenneté. » (Catzaras et al., 2004, p. 94). Encore aujourd'hui cela semble rester une réalité et en particulier durant la pandémie où l'exercice de la citoyenneté et la participation à la vie démocratique ont été rendues compliquées pour les jeunes, et les citoyens de manière générale.

## 2. Les réactions des participants en apprenant l'arrivée de la Covid-19 en Belgique : entre incrédulité, acceptation et peur

Avec un sujet portant sur la participation politique en période de Covid-19, il convient donc de remonter aux premiers moments de la crise sanitaire en mettant en avant les réactions qu'ont eues les intervenants en apprenant l'arrivée de la Covid-19 en Belgique.

Les ressentis de chacun furent variés. Certains ont été surpris ou étonnés que le virus arrive dans le pays. D'ailleurs, deux participants ont avoué ne pas avoir cru immédiatement à la situation : « [...] et au départ franchement j'y croyais pas trop et je crois que mes collègues non plus. » (Adrien, entretien individuel). D'autres ont estimé que la propagation du virus au niveau mondial était prévisible : « Je me suis dit que c'était un peu inévitable et que ça allait tout de suite venir. Toutes les grandes pathologies style grippe aviaire, ça s'est toujours propagé assez rapidement, et on savait à l'avance que ça allait venir mais on s'est jamais protégé à l'avance alors que c'était complètement prévisible et c'est encore ce qui s'est passé avec le coronavirus. » (Claire-Marie, entretien individuel) ou encore Maxime : « [...] donc moi quand on m'a dit ça, premier réflexe : de la Chine il y a des avions, donc d'office ça va être importé. Donc ouais moi je me suis dit c'est une question de temps avant que ça arrive. » (Maxime, entretien individuel).

D'autres encore ont eu une réaction qui a évolué au fil des jours, voire des semaines suivant la tournure que prenaient les événements. L'une s'est d'abord dit que la situation n'allait pas l'affecter directement étant donné son mode de vie assez sédentaire. Deux autres participants n'ont pas tout de suite pris au sérieux l'arrivée du virus dans le pays : « Moi je me disais c'est une blague, ça va passer, c'est pas sérieux. » (Yume, entretien individuel). Ils ont, par la suite, perçu l'annonce du premier confinement comme un avantage : « [...] après ma première réaction était un peu égoïste parce que je me suis dit que, quand j'ai compris ce que ça pouvait faire aux écoles, je me suis dit que ça allait peut-être m'arranger. » (Erwan, entretien individuel), « Mais après c'était chouette parce que je suis restée chez moi » (Yume, entretien individuel). Par la suite, ces trois intervenants ont pris conscience des côtés plus problématique de la situation comme le fait de ne plus pouvoir voir ses amis, les privations de libertés que le confinement et les mesures engendraient ou encore le risque que le virus pouvait représenter pour leurs parents, comment cela pouvait affecter la santé et impacter quotidiennement leur façon de vivre. Enfin, cela a aussi créé un climat de peur chez certains participants, comme l'exprime Victoria : « Quand j'ai appris qu'il y avait le covid, j'ai eu un peu peur parce qu'au tout début du covid comme on savait pas ce que c'était, c'était un peu angoissant, moi je croyais

que j'allais mourir chaque fois que je passais le pas de ma porte. Du coup c'était un peu un climat d'angoisse [...] » (Victoria, entretien individuel).

Maintenant que nous en savons un peu plus sur le ressenti des jeunes participants au début de la pandémie, qu'en est-il de leur intérêt pour l'actualité durant les mois qui ont suivi la propagation de la Covid-19 ?

### 3. L'intérêt des jeunes pour l'actualité en période de pandémie : un intérêt grandissant face à une crise inédite

Il ressort des entretiens individuels que les intervenants ont tous suivi l'actualité, plus particulièrement les informations concernant l'évolution de la pandémie dans le monde et en Belgique, ainsi que les différentes mesures qui étaient annoncées. Certains ont reconnu avoir suivi l'actualité plus qu'à leur habitude, hors période Covid donc : « En ce qui concerne la pandémie, beaucoup plus qu'en temps normal je dirais. Parce que justement on était enfermé chez nous donc j'avais justement plus le temps et aussi c'est quelque chose qui nous touche directement donc t'as envie de savoir un peu ce qui va se passer. » (Adrien, entretien individuel). Une autre intervenante se devait de suivre l'actualité car un cours à l'université le lui imposait pour réaliser des revues de presse. Tandis qu'une autre se sentait obligée d'être constamment informée. Pour l'une, il s'agissait d'une obligation scolaire, tandis que pour l'autre, cela relevait davantage d'une obligation personnelle. Enfin, un dernier intervenant avait l'impression de ne pas avoir d'autre choix que de suivre l'actualité car il était exposé aux informations indépendamment de sa volonté. En ce sens, dès qu'il ouvrait un réseau social ou se rendait sur Internet, il se retrouvait automatiquement face aux nouvelles en lien avec la pandémie.

De manière générale, les participants ont principalement suivi l'actualité afin de connaître les mesures en vigueur et ainsi savoir ce qu'ils avaient l'autorisation de faire ou non. Cela fut le cas durant les premiers mois de confinement (mars-mai 2020). Après cette période, les participants ont arrêté progressivement de suivre l'actualité car jugée trop anxiogène, véhiculant constamment de mauvaises nouvelles ou bien redondante : « Les trois premiers mois oui, ensuite j'ai fait une grosse pause parce il y avait un ras le bol. Dès que tu allumais la TV, dès que tu allumais la radio, c'était Covid, rien ne va, tout va mal. » (Maxime, entretien individuel), « En fait quand c'était le premier confinement, oui je m'y intéressais parce que c'était tout nouveau et je me suis dit bah vu que personne ne connaît cette situation tiens je vais regarder un peu à quoi ça ressemble. Puis après je me suis dit j'ai compris, je vais juste écouter

un peu de temps en temps les chiffres à la radio ou en regardant le journal. » (Noémie, entretien individuel), « [...] y avait jamais de bonnes nouvelles, donc bon à la fin j'ai arrêté de regarder. » (Victoria, entretien individuel).

Afin d'identifier si les participants étaient plus intéressés par l'actualité, ou non, en période de pandémie, nous leur avons demandé si, en temps normal, ils étaient intéressés par l'actualité. Leurs réponses ont été relativement hétérogènes.

D'un côté, il y a ceux qui sont intéressés. Adrien mentionne son intérêt pour l'actualité mais admet ne pas prendre suffisamment le temps pour lire ou écouter les informations. Claire-Marie est intéressée mais dénonce l'absence de neutralité dans les médias. Maxime est sensible à l'actualité pour mieux comprendre le monde dans lequel il vit. De même que Vincent qui ajoute qu'il est important de se tenir informé car n'importe quel événement est susceptible de nous impacter. Trois autres participants estiment porter un intérêt à l'actualité mais sur certains sujets uniquement.

D'un autre côté, il y a les intervenants qui ne portent pas particulièrement attention à l'actualité. L'une car elle juge les informations trop anxiogènes : « [...] je trouve qu'il y a déjà assez de malheur dans le monde alors si c'est pour tous les matins lire le journal et lire des informations anxiogènes, je suis pas du tout adepte de ça. » (Victoria, entretien individuel). L'autre car il y a une certaine redondance dans les informations véhiculées : « C'est toujours la même chose qui revient et il y a vraiment quelques sujets mais y a plus de pas intéressant je trouve, fin de la non-information. » (Florentin, entretien individuel).

Au regard de ce que nous venons d'exposer, bien que la majorité d'entre eux y étaient déjà intéressés hors période de pandémie, nous pouvons affirmer que les jeunes participants se sont davantage intéressés à l'actualité durant la période de pandémie, comme le démontre le témoignage suivant : « En ce qui concerne la pandémie, beaucoup plus qu'en temps normal je dirais. Parce que justement on était enfermé chez nous donc j'avais justement plus le temps et aussi c'est quelque chose qui nous touche directement donc t'as envie de savoir un peu ce qui va se passer. » (Adrien, entretien individuel). Cependant, cette actualité se résumait à la Covid-19 elle-même, l'évolution des chiffres, les allocutions, l'annonce des nouvelles mesures, etc. Nous avons aussi rendu compte du fait que cet intérêt pour l'actualité a persisté durant les premiers mois de la pandémie car ils étaient exposés à une situation inconnue et inédite. Mais que leur intérêt a diminué au fur et à mesure que nous avançons dans la crise, soit parce que

les informations devenaient trop pesantes et négatives, soit parce qu'ils n'étaient déjà plus sensibles au sujet de la Covid-19 et trouvaient les informations répétitives.

Pour terminer cette partie, nous mentionnerons les outils utilisés par les participants pour se tenir informés de l'actualité. D'un côté, nous retrouvons les médias traditionnels comme les journaux télévisés, la radio, la presse écrite et les applications qui y sont associées. D'un autre côté, la majorité des participants ont utilisé les réseaux sociaux : *Facebook*, *Instagram*, *Twitter* et *YouTube*. Enfin, ils étaient aussi informés par leurs proches en fonction de ce que chacun avait pu entendre en discutant avec telle ou telle personne. Aussi, un participant explique avoir reçu des mails de son parti politique qui le tenait régulièrement informé de l'évolution de la situation sanitaire.

#### 4. Les réactions des participants face aux mesures adoptées par le gouvernement : entre approbation et incompréhension

Comme mis en avant dans la partie précédente, durant la pandémie, l'essentiel de l'information véhiculée par les médias mais aussi sur Internet et les réseaux sociaux était consacrée à la Covid-19 et à l'évolution de la pandémie en Belgique et dans le monde. Parmi ces informations figuraient les mesures gouvernementales afin de limiter la propagation du virus. Dans un premier temps, nous allons partager les réactions des participants en apprenant les mesures prises lors du premier confinement (mars-mai 2020). Nous exposerons ensuite leur ressenti et respect, ou non, des différentes actions publiques appliquées au fil des mois. Rappelons que ces actions ont été énumérées au point 6. Les hypothèses et le cadre analytique du Chapitre II.

À l'annonce des premières mesures, certains participants ont jugé qu'elles étaient trop strictes : « Quoi que je me souviens le premier confinement très strict. Ça, j'ai vraiment trouvé ça trop strict dans le sens où on passe d'une vie où on peut faire tout ce qu'on veut à une vie où au final tu pouvais même pas sortir. » (Victoria, entretien individuel), « Ben je me suis dit que au début fallait respecter parce que on en connaissait pas vraiment beaucoup sur le virus, du coup bah fallait quand même être prudent mais après j'ai trouvé que c'était vraiment trop et qu'ils nous privaient quand même pas mal de liberté et qu'ils ont été un peu crescendo. » (Florentin, entretien individuel). D'autres ont évoqué un manque d'organisation : « [...] et les mesures je pense qu'elles ont été prises un peu trop tard, où à chaque fois ils rendaient des libertés, puis il les resupprimaient, c'était pas vraiment accordé. Donc il y avait vraiment un

grand manque d'organisation à mon sens. » (Claire-Marie, entretien individuel). Pour Fulden, Florentin et Victoria, il était nécessaire de respecter ces mesures, qu'ils estimaient être de bonnes mesures. En revanche, Florentin et Victoria mentionnent le fait que les mesures étaient un moyen pour les dirigeants de contrôler et manipuler la population : « Après moi je suis pas contre les mesures gouvernementales, bien au contraire mais je pense qu'il y a parfois un peu trop d'abus et que ça leur permet de contrôler notre vie privée. » (Victoria, entretien individuel), « [...] bah je pense qu'ils ont essayé un peu de nous manipuler parce que eux-mêmes savaient pas non plus comment faire. » (Florentin, entretien individuel).

Reprenons à présent les différentes actions politiques afin d'appréhender les réactions des participants vis-à-vis de celles-ci. Concernant **la distanciation physique de 1.5 m**, la plupart des intervenants ont essayé de la respecter mais beaucoup ont avoué que cela était difficile de garder les distances sur le long terme ou alors que le mètre 50 n'était pas respecté mais pour des raisons indépendantes de leur volonté, comme par exemple dans les rayons d'un magasin ou encore dans les transports en commun. Quant au **port du masque**, les participants le portaient constamment dans les lieux où il était obligatoire. Cette mesure était comprise, et pour certains est même devenue et restée une habitude. Bien qu'ils le portent, d'autres avouent que cela peut parfois être tout de même contraignant.

Les intervenants ont tous respecté **le couvre-feu** imposé. Par contre, la moitié d'entre eux ont trouvé cette mesure peu utile. Alors que l'une ne s'est pas sentie impactée par la mesure, un autre a simplement changé son mode d'organisation pour pouvoir continuer à rencontrer ses proches : « [...] j'ai continué à faire quelques repas, quelques soirées avec des amis. La seule chose c'est que le mode d'organisation était différent, à savoir j'ai dormi chez eux au lieu de ressortir durant le couvre-feu. » (Adrien, entretien individuel).

**La limitation du nombre de personnes lors des rassemblements** a été une mesure jugée très difficile à respecter. En effet, sept des dix participants avouent ne pas l'avoir respectée. Il devenait difficile de devoir faire un choix entre les personnes à voir : qui choisir entre la famille, les amis, son copain ou sa copine. Le système de bulle, spécifique à la Belgique, expliqué par le gouvernement a aussi eu du mal à faire sens auprès de certains participants. De plus, les situations personnelles rendaient le respect de cette mesure compliqué : « Moi, je vis en colocation. On est quatorze. Donc à partir du moment où on vit à quatorze et avec le nombre minimum que le gouvernement imposait bah c'était impossible. » (Claire-Marie, entretien individuel), « J'ai toujours compris et j'ai toujours approuvé après juste d'un point de vue plus

personnel au niveau des kots, là je n'ai pas trop compris d'un point de vue organisationnel [...] » (Vincent, entretien individuel).

A propos de **l'application permettant le *tracing***, le sentiment des participants est mitigé. Alors que certains ont installé l'application car ils l'estimaient utile pour le gouvernement et qu'il s'agissait d' « [...] une bonne manière d'être préventif. » (Maxime, entretien individuel). Une majorité n'a pas téléchargé l'application car ils se posaient des questions sur son fonctionnement et sur l'utilisation des données personnelles que cela impliquait : « J'étais un peu contre l'application d'ailleurs. J'étais contre parce que cela ne respectait pas vraiment la vie privée je trouve. » (Fulden, entretien individuel), « Un scandale, moi j'ai trouvé ça scandaleux. [...] il y a une limite à tout ça tu vois et je trouve que c'est dépasser la limite [...] j'étais anti-application. » (Victoria, entretien individuel), « Ah moi je l'ai pas fait parce que je trouvais que c'était à nouveau une violation de la vie privée [...] » (Florentin, entretien individuel).

Concernant les mesures qui ont touché les universités, soit des mesures qui ont impacté directement les étudiants participants. Bien que **la fermeture des universités** semblait être une mesure cohérente au début, il s'avère que sur le long terme la situation a été très mal vécue par certains : « [...] en l'occurrence c'est probablement la mesure qui m'a le plus impacté, négativement je veux dire. » (Adrien, entretien individuel), « Sur le premier semestre que c'est arrivé en 2020 ça c'était plutôt bien. Mais après la suite ça a vraiment été, voilà c'était catastrophique dans mon cas [...] » (Erwan, entretien individuel), « J'ai été super démoralisée [...] je l'ai très mal vécu [...] » (Fulden, entretien individuel), « [...] ça fait deux ans, deux ans et demi, presque deux ans que je suis en décrochage scolaire complet à cause de ça [...] » (Victoria, entretien individuel). Le fait d'organiser **les cours en distanciel et les examens en présentiel** fait partie des actions qui ont été incomprises et jugées illogiques par les participants.

Enfin, l'ensemble des intervenants ont approuvé **la stratégie vaccinale** exposée par le gouvernement car ils concevaient que les personnes âgées ou à risque soient vaccinées en premier. Cependant, certains auraient aimé pouvoir se faire vacciner plus tôt : « Je trouvais que c'était normal de protéger d'abord les personnes âgées, les personnes plus faibles [...] Par contre j'aurais quand même bien aimé ne pas être dans les derniers [...] » (Noémie, entretien individuel).

Après avoir exposé les réactions de nos jeunes participants aux diverses actions publiques appliquées durant la pandémie, les intervenants estiment que, de manière générale,

certaines mesures étaient légitimes et d'autres ne l'étaient pas. Comme mesures jugées légitimes et justifiées, nous pouvons citer la distanciation physique, bien que compliquée à respecter, ou encore le port du masque. Les mesures illégitimes ou qui ont suscité une forme d'incompréhension diffèrent en fonction des personnes : bulle sociale, couvre-feu, *tracing* ou encore l'organisation des examens en présentiel alors que les cours avaient été donnés en présentiels. Bien que certaines mesures aient pu sembler illogiques pour nos participants, cela n'a pas suscité une forme de participation politique de leur part, du moins pas au sens scientifique que nous donnons au concept de participation politique.

Après avoir exposé ces résultats, nous pouvons nous demander quel a été le ressenti des participants vis-à-vis du gouvernement qui a appliqué les mesures évoquées à l'instant ; le (non) respect des mesures entraîne-t-il le (non) respect de ceux qui ont décidé de ces mesures ? C'est justement l'objet de la section suivante.

## 5. Evaluation par les participants de la gestion de la pandémie par le gouvernement : un début désorganisé pour ensuite évoluer vers de meilleures décisions

Comme énoncé dans la contextualisation de cette présente recherche, les pandémies font partie des phénomènes qui mettent à rude épreuve les gouvernants et les institutions en révélant leur capacité, ou leur incapacité, à diriger le pays (Baverez, 2020, p. 265 ; Le Boucher, 2020, p. 419). La pandémie constitue d'ailleurs un défi particulier pour les démocraties libérales ainsi que les droits et libertés qui les animent (Baverez, 2020, p. 265). En Belgique, le gouvernement fédéral s'est vu octroyé, le 30 mars 2020, les pouvoirs spéciaux et ce pour une durée de trois mois. Qu'en ont pensé les intervenants ? Presque tous ont affirmé que les pouvoirs spéciaux accordés au gouvernement étaient la bonne décision à prendre au vu de la situation que le pays traversait : « Pour le coup normal oui, parce que ça me faisait penser un peu à l'urgence de la situation des guerres, c'est un peu comme quand il y a des attentats ou des guerres. Et il fallait un peu réagir dans l'urgence et prendre des décisions rapides, [...] c'est ce qu'il fallait faire donc je trouve ça assez logique. » (Erwan, entretien individuel), « [...] moi je dis qu'à situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles [...] » (Maxime, entretien individuel).

Pour en revenir à la gestion globale de la pandémie par les gouvernements qui se sont succédés, nous avons observé une évolution du ressenti des participants vis-à-vis de la gestion de la crise par le gouvernement au fur et à mesure de l'avancement de la pandémie. Pour

certain, au début, les mesures paraissaient un peu floues et désorganisées, mais après, grâce aux connaissances acquises et aux avis rendus par les experts, le gouvernement a pu prendre de meilleures décisions : « Je dirais qu'en règle générale au début c'était brouillon et au bout de quelques semaines, voire quand même deux-trois mois, je pense qu'ils ont commencé à prendre le pli et à voir comment ça se passait, à écouter quand même plus les experts. Ça dépendait aussi des moments et je pense qu'à partir de là ils ont quand même bien géré [...] » (Noémie, entretien individuel). Une autre intervenante mentionne même une harmonie et une cohésion dans les décisions prises, ce qui l'a même incitée à davantage écouter les dirigeants. En revanche, l'un des participants se montre insatisfait de la gestion globale de la crise sanitaire. Pour lui, les dirigeants auraient pu établir des règles plus strictes dans certains domaines : « Donc je pense que, est-ce que pour l'opinion publique il y a eu des décisions qui étaient lissées, peut-être, sûrement, mais on n'a pas été assez stricts dans les domaines où il fallait plus de rigueur. » (Maxime, entretien individuel).

Lors des entretiens individuels, les participants ont aussi pu émettre leur ressenti sur la façon dont le gouvernement Wilmès II et le gouvernement De Croo ont géré la crise sanitaire. Certains n'ont pas spécialement ressenti de différence entre les deux gouvernements alors que d'autres oui : l'impression qu'il y avait une plus grande cohésion dans les mesures prises durant le gouvernement Wilmès II, de meilleures décisions en un temps plus court sous Wilmès II et trop de tergiversations sous De Croo avec des décisions de moins bonne qualité, un gouvernement Wilmès II axé sur l'action et un gouvernement De Croo davantage dans une optique de gestion, un gouvernement Wilmès II basé sur l'information et les explications, plus pédagogue donc : « [...] j'étais satisfait du travail de notre Première ministre Sophie Wilmès, parce que je trouvais que c'était bien géré, [...] C'était là pour informer et moi je considère que l'information c'est primordial. » (Maxime, entretien individuel). Tout comme Maxime, d'autres intervenants se sont attardés sur la personnalité de la Première ministre en la qualifiant d'empathique, de courageuse, de plus humaine ou encore de personne clé dans la gestion de la pandémie. D'ailleurs, Fassin et al. (2020) ont pointé dans leur article que les femmes qui dirigeaient un Etat étaient souvent jugées plus calmes et empathiques que les hommes (Monod, 2020, p. 93 dans Fassin et al., 2020). Dans le cas de notre recherche, certains participants ont même admis avoir été plus en confiance durant la gestion de la crise par le gouvernement Wilmès II. Nous y reviendrons dans une partie consacrée à la confiance des jeunes dans la politique et à l'évolution de leur confiance durant la pandémie. Toutefois, cet engouement pour la personne de Sophie Wilmès nous amène à nous demander, et cela a d'ailleurs été mentionné par un intervenant, si

cette préférence est réellement liée à la personnalité de la Première ministre ou plutôt au contexte dans lequel elle et son gouvernement ont dû prendre des décisions. Les participants auraient-ils encore apprécié Sophie Wilmès après un an de gestion de la crise par son gouvernement ? Si Alexander De Croo avait précédé Sophie Wilmès dans le poste de Premier ministre, aurait-il été plus apprécié ? Ce n'est pas dans le cadre de cette recherche que des réponses seront apportées mais il nous semblait pertinent de mettre en avant cette réflexion.

## 6. L'intérêt des jeunes pour la politique en période de pandémie, leur vision de la politique et l'évolution de leur niveau de confiance : développement de divers intérêts et ralliement autour du drapeau

L'une des questions que nous nous sommes posée durant cette recherche est l'intérêt porté par les jeunes à la politique, plus particulièrement en période de pandémie. Pour certains, la pandémie a augmenté leur intérêt par rapport au monde politique et aux décisions qu'il pouvait prendre, que ce soit en lien ou non avec la pandémie. Cet intérêt diffère en fonction des participants. L'une s'est davantage intéressée à la politique car elle s'est investie dans son association de quartier qui vient en aide aux personnes en situation précaire et impactées par les conséquences de la crise sanitaire. Elle explique donc qu'elle a voulu s'informer sur certaines lois sociales et s'est donc davantage intéressée à la politique. Une autre a porté une plus grande attention à la politique car elle se sentait obligée de le faire étant donné que la pandémie touchait la société toute entière. Une autre encore affirme : « [...] au niveau politique je savais à peine qui était le Premier ministre et tout ça tu vois, donc là oui j'étais beaucoup plus investie [...] parce que j'avais l'impression que le pays était très mal géré et ça m'inquiétait, [...] Mais c'est vraiment grâce au covid, si y avait pas eu le covid, je suis pas sûre que je me serais vraiment intéressée [...] » (Victoria, entretien individuel). Un autre participant a souhaité davantage s'intéresser afin d'observer comment les partis se positionnaient par rapport à la situation et les types de mesures qu'ils voulaient mettre en œuvre. Enfin, un dernier intervenant s'est intéressé à la capacité de l'Etat à « prendre des décisions applicables à tout le monde ou à un secteur ou à une personne spécifique [...] » (Maxime, entretien individuel).

Pour l'autre partie des intervenants, la pandémie n'a pas suscité un attrait supplémentaire pour la politique : l'un considère qu'il était plus intéressé par les informations liées à la Covid-19 que par la politique en tant que telle, un autre était déjà actif dans un mouvement politique et son intérêt n'a pas augmenté avec la crise, un autre encore pointe la redondance des sujets politiques en lien avec la pandémie, ce qui l'a plus fatigué qu'attiré.

Si nous devions brièvement comparer avec l'intérêt des jeunes pour la politique en période hors pandémie, voici ce qui est ressorti des entretiens. Les jeunes s'intéressent davantage à des sujets qui leur tiennent à cœur. L'écologie et les sujets sociaux (droits des femmes, des minorités, précarité) sont les thématiques qui ont été le plus mentionnées. Certains s'intéressent à la politique afin d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont le pays fonctionne ou pour effectuer un choix de vote intelligent, pour reprendre l'idée d'un participant. D'autres s'y intéressent mais de loin, ou alors sont exposés aux informations politiques sur les réseaux sociaux mais sans pour autant que ce soit une volonté de leur part. Aussi, une intervenante considère la sphère politique comme un monde de personnes fausses, qui ne tiennent pas en compte l'avis des citoyens et qui gèrent mal le pays.

Dès lors, comment ces jeunes perçoivent-ils la politique ? Quelle vision en ont-ils ? Deux participants affirment avoir une vision positive de la politique : « [...] je pars du principe que les gens font les choses du plus correctement possible. [...] ce qui est positif, c'est un peu tout le reste quoi c'est les idées avancées, le fait aussi que l'on puisse s'exprimer et adhérer aux idées de quelqu'un, certains vont se reconnaître dans les idées de quelqu'un etc. » (Adrien, entretien individuel). Un autre admet qu'il percevait positivement la politique avant la crise mais que sa vision s'est dégradée durant la pandémie car il a l'impression que les dirigeants sont parfois entrés dans une « une guerre d'ego » en passant à côté des sujets principaux. Il conclut en disant être dégoûté de la politique à l'heure actuelle. Trois participantes expriment avoir, elles aussi, une vision négative de la politique : l'une car elle a le sentiment que la politique dépasse le citoyen et que toutes décisions profitent aux dirigeants et les deux autres en raison des abus de pouvoir, de la corruption et de l'insatisfaction du fonctionnement du système actuel. Le reste des participants a une vision plus mitigée, critique de la politique : il faut toujours avoir un recul critique sur les décisions prises, certains politiciens agissent uniquement pour leurs propres intérêts, le pouvoir monte à la tête de certaines personnes même si leurs intentions étaient bonnes à la base, certains politiciens sont déconnectés de la réalité, ou encore, certaines décisions prennent trop de temps à être élaborées (par exemple, il a fallu presque deux ans pour former un gouvernement).

Dans notre revue de la littérature, nous exposons qu'une vision négative de la politique n'entraînait pas nécessairement une diminution de l'intérêt pour celle-ci et par conséquent un manque d'engagement, de participation (Dostie-Goulet et Guay, 2013, p. 81). Cela reste vrai pour une grande partie des participants qui ont affirmé avoir une vision négative ou mitigée de la politique mais qui, pour autant, ne sont pas totalement désintéressés de celle-ci. Certains

participants sont même engagés dans des partis politiques alors qu'ils ont une vision négative pour l'un et mitigée pour les autres.

Après l'intérêt des jeunes pour la politique et la vision qu'ils en ont, avoir une idée du niveau de confiance apparaissait pertinent, surtout en période de pandémie. En effet, la mise en œuvre de mesures restrictives dans les systèmes démocratiques et le respect de celles-ci par les citoyens requièrent un niveau de confiance élevé (Van Bavel et al., 2020 cités par Devine et al., 2020, p. 2). Il semble donc important de comprendre l'impact de la confiance sur la gouvernance en cas de pandémie mais aussi les effets de la pandémie sur la confiance.

Justement, quel est le niveau de confiance de nos participants ? A-t-il évolué durant la période de pandémie ? Plusieurs participants expriment avoir confiance dans la politique et ce pour des raisons diverses : les dirigeants ont de l'expérience et savent ce qu'ils font, la démocratie permet aux citoyens d'avoir le pouvoir sur les représentants qui siègent au parlement même s'il faut rester critique car des risques de déviance existent, confiance dans les institutions que sont le parlement et le gouvernement. Ces propos viennent confirmer ceux de Aish et Schiffino (2003) qui expriment que la reconnaissance des compétences des décideurs politiques et le sentiment d'efficacité politique sont des facteurs qui conditionnent l'intérêt et le soutien apportés au régime politique par la population (Aish et Schiffino, 2003, pp. 94-95).

Pour en revenir au niveau de confiance des participants, deux d'entre eux disent avoir confiance mais plus parce qu'ils se sentent obligés et sont résignés. D'autres intervenants ont un niveau de confiance plus mitigé. Ce niveau de confiance dépend des personnes au pouvoir : « Et ben les hommes politiques, bah ça dépend un petit peu, la confiance ça dépend certains, je sais pas trop expliquer mais il y en a on les sent pas comme ça [...] c'est un peu difficile à juger. » (Florentin, entretien individuel). Mais aussi du système politique belge actuel, notamment le principe du scrutin proportionnel : « Je suis totalement contraire au système belge de la détermination des sièges. [...] on passe énormément de temps à faire une organisation, un gouvernement. [...] Un sentiment que nous sommes arrivés à la limite de ce que le système pouvait offrir. » (Maxime, entretien individuel). Les deux dernières participantes, qui avaient d'ailleurs une vision négative de la politique, expriment avoir une méfiance par rapport à la politique pour les mêmes raisons qu'évoquées précédemment, à savoir la corruption et le fait que les intérêts politiques dépassent le citoyen lambda.

Concernant l'évolution du niveau de confiance durant la période de pandémie, encore une fois, les réponses des participants sont hétérogènes. Quatre d'entre eux ont admis avoir été

de plus en plus en confiance car les dirigeants prenaient des mesures utiles qui engendraient des résultats visibles, comme la baisse des contaminations, ce qui par conséquent augmentaient leur niveau de confiance. Une participante confie avoir été de moins en moins en confiance au fur et à mesure que la pandémie évoluait car les décisions étaient prises sans aucune concertation avec les citoyens. Toutefois, cette même participante s'est sentie plus en confiance lorsque le gouvernement Wilmès II était au pouvoir. Et elle n'est pas la seule. En effet, un autre participant déclare que son niveau de confiance n'a pas forcément changé durant la pandémie mais ajoute « Cependant j'étais satisfait du travail de notre Première ministre Sophie Wilmès, parce que je trouvais que c'était bien géré, la décision était bien prise, les conseils étaient organisés c'était clair. » (Maxime, entretien individuel). Un autre est passé d'une confiance mitigée avant la crise, à un niveau de confiance plus élevé lors du gouvernement Wilmès II pour finalement devenir méfiant de la politique et ressentir même une forme de dégoût. Il en fut pratiquement de même pour une intervenante qui avant et après la crise était méfiante mais pendant la crise a eu un niveau de confiance plus élevé. Finalement, deux participants estiment que leur niveau de confiance est resté inchangé, l'un a continué à avoir un niveau de confiance élevé et l'autre était confiant mais avait le sentiment de subir et d'être constamment résigné.

Globalement, plus de la majorité des participants ont affirmé avoir eu un niveau de confiance plus élevé durant la crise sanitaire. Cela rejoint les résultats de deux études menées en 2020 (Jennings, 2020 ; Amat et al., 2020 ; cités par Devine et al., 2020) qui ont démontré que la pandémie de Covid-19 a suscité un ralliement autour du drapeau avec de manière générale une confiance accrue dans les institutions et acteurs politiques, surtout dans les pays européens. Devine et al., 2020 ajoute que les citoyens qui ont été touchés par la Covid-19, que ce soit de manière directe en ayant été infecté ou indirecte en ayant eu un proche infecté, expriment un niveau de confiance politique plus faible, ce qui conduirait à un mécontentement quant à l'inefficacité des mesures prises par le gouvernement (Devine et al., 2020, p. 6). Cela n'a pas été le cas chez nos participants. Malgré le fait que certains d'entre eux aient contracté le virus ou ont eu des proches qui ont été malades, cela n'a pas influencé leur niveau de confiance. D'ailleurs, ils affirment que ce n'est en rien la responsabilité et la faute des dirigeants politiques si un citoyen contracte la Covid-19. En revanche, ce n'est pas non plus parce que le niveau de confiance était plus élevé que les participants ont approuvé et/ou respecté l'ensemble des mesures prises par le gouvernement.

Lors des entretiens individuels, un certain nombre de participants ont mentionné un manque d'intérêt pour la politique de manière générale et ont pointé un manque de

compréhension et/ou un mécontentement du système politique belge. Ces éléments ont donc été approfondi durant le focus group afin d'identifier la vision qu'ont les jeunes du système politique belge. Il s'avère que les participants sont déçus du système politique de leur pays. Pour eux, le scrutin proportionnel que nous connaissons amène à des jeux de coalitions entre les partis politiques. Ces coalitions ont plusieurs conséquences : « [...] j'ai toujours l'impression que comme notre parlement c'est un gros *melting pot*, peu importe qui est à sa tête, on a toujours une décision plus ou moins similaire qui aboutit. » (Adrien, focus group), « [...] j'ai toujours l'impression qu'il y a la même décision qui ressort comme tu dis [Adrien] et ils essayent de faire des compromis à chaque fois. Finalement, le compromis ça n'arrange pas vraiment. » (Florentin, focus group). Adrien ajoute que les partis finissent par faire des concessions dans leur programme respectif, que l'on se retrouve donc avec des programmes dilués et qu'il ne se trouve plus dans les idées pour lesquelles il avait votées. Trois intervenants complètent ces propos en disant que le système veut faire plaisir à tous les citoyens, que tout le monde ait une partie du pouvoir mais que cela empêche d'aboutir à des décisions. En revanche, une autre participante, en tant que femme voilée musulmane, estime que les minorités ne sont pas assez écoutées et que les dirigeants devraient davantage prendre leurs avis en compte.

En lien avec les parties précédentes sur les réactions face aux mesures adoptées par le gouvernement et l'évaluation par les participants de la gestion de la pandémie par le gouvernement, tandis que la majorité des mesures ont été comprises, jugées légitimes et respectées et que les participants estiment que le gouvernement a pris de meilleures décisions au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, quatre participants ont été de plus en plus en confiance envers le gouvernement et trois autres participants admettent avoir été plus en confiance lorsque le gouvernement Wilmès II gère la pandémie. En revanche, cela n'a pas suscité un attrait supplémentaire significatif pour la politique.

En poursuivant les échanges, il ressort du focus group que la complexité du système politique belge et de son fonctionnement peuvent expliquer le manque d'intérêt des jeunes pour la politique. Selon les jeunes participants, ce manque de compréhension explique leur manque d'intérêt pour la politique, qui peut à son tour entraîner un manque de confiance car ils admettent ne pas être suffisamment informés. Ce qui, par extension, impacte potentiellement leur participation politique : « Du coup, personnellement, je pense que le manque de compréhension d'une part et aussi comme l'a dit Florentin le fait que on en arrive toujours à un compromis. Et donc du coup le sentiment que de toute façon, ce qu'on fait n'impacte pas

vraiment la décision politique. » (Erwan, focus group). La participation politique constitue justement le cœur de notre recherche, et nous l'abordons dans la partie suivante.

## 7. La participation politique des jeunes dans le contexte de la pandémie : du débat à la manifestation, des réseaux sociaux à l'adhésion à un parti politique

Dans cette partie, nous allons tenter d'apporter des éléments de réponse à notre question de recherche : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? Le cas des étudiants (18-24 ans) de l'UCLouvain FUCaM Mons. ». Sur base des éléments théoriques présentés dans le Chapitre II, nous avons également formulé deux types d'hypothèses, descriptives et explicatives, afin de répondre à cette question. Nous allons aborder chacune d'entre elles de manière consécutive en amenant les éléments de discussion des participants qui ont été traités lors de l'analyse thématique.

La première hypothèse descriptive est la suivante : « *Dans le contexte de la Covid-19, les jeunes prennent part à différentes formes de participation conventionnelle : ils débattent entre eux en lien avec l'activité électorale, se rapprochent d'un candidat, postent des messages politiques liés à l'activité électorale, etc.* » (H1 a). Elle porte donc sur la participation conventionnelle.

Vincent était déjà membre d'un parti politique avant la période de pandémie et a continué d'en faire partie. Dès lors, les activités politiques auxquelles il a pris part durant la pandémie ont été réalisées en lien avec son parti. Par exemple, il est allé rendre visite aux commerçants locaux de sa ville afin de connaître les difficultés engendrées par la crise sanitaire et leurs besoins actuels dans le but d'émettre des idées, avec son groupe politique, au Conseil communal pour soutenir les commerçants. Il a également débattu de la situation et des décisions prises par le gouvernement avec son parti afin d'identifier les activités qu'ils allaient pouvoir mener.

Durant la période de pandémie, Yume a rejoint un parti politique. Elle explique que la situation a changé sa vision des choses : « [...] en fait, pendant, avec le Covid et tout ça, c'est vrai que ça a changé ma façon de voir en fait, politique tout ça. Avant je ne voulais pas vraiment faire partie d'un parti alors que là maintenant je fais partie de PS en fait, du parti socialiste ici à Mons. » (Yume, entretien individuel). Avant la pandémie, Yume était certaine de vouloir partir

vivre et travailler à l'étranger. Durant la crise sanitaire, elle s'est rendu compte de l'impact que cela pouvait avoir sur sa vie et plutôt que d'attendre de devenir active dans sa vie d'adulte, elle a préféré devenir active immédiatement et se rendre utile en s'investissant dans un parti en Belgique. Elle confirme que c'est bien la pandémie qui a induit ce changement de perception et impliqué cette participation politique.

Claire-Marie faisait également partie d'un mouvement politique durant la pandémie. Elle l'a rejoint en pleine période de Covid-19 mais, contrairement à Yume, affirme que ce n'est pas la crise qui l'a poussée à rejoindre ce mouvement mais plutôt la curiosité et le fait de suivre un ami : « [...] moi c'est vraiment par curiosité que j'ai rejoint Comac. Donc euh si j'avais pas suivi mon ami, je serais toujours dans le même état qu'avant à ne pas m'y intéresser. Donc non la pandémie n'a pas joué de rôle. » (Claire-Marie, entretien individuel). Comme participation politique conventionnelle, elle a pris part aux débats organisés par son mouvement politique. Ils discutaient ensemble toutes les semaines de l'actualité.

Tous les autres participants affirment avoir également débattu durant la période de pandémie à propos des décisions et mesures prises, que ce soit avec leurs familles et/ou amis, à une fréquence allant de tous les jours à quelques fois sur une année : « C'était un sujet de débat tous les jours à la maison. [...] C'est un sujet qui au jour le jour a continué à nous impacter, [...] après un Conseil national de sécurité, conférence de presse ou avant, ouais en famille ça s'animait un peu, on discutait un peu des mesures potentielles qui pouvaient être prises, etc. » (Adrien, focus group). Un avis partagé par trois autres participants. En fonction des situations personnelles, la fréquence des débats était plus ou moins importante. Par exemple, la mère d'un participant travaille dans le milieu social et la compagne d'un autre travaille avec des personnes âgées. Pour ces deux intervenants, les débats et discussions autour des mesures prises par les politiques étaient quotidiens car ils considéraient que la situation les touchait davantage. Certains participants ont expliqué que c'est parce qu'ils ont suivi l'actualité quant à l'évolution de la situation sanitaire et qu'ils se sont davantage intéressés à la politique durant cette période que les débats ont eu lieu.

Dans leur article, Aish et Schiffino (1999) ont expliqué que l'intérêt à l'égard de la politique consiste à se montrer curieux vis-à-vis d'un phénomène, d'un événement (Van Deth, 1990 cité par Aish et Schiffino, 1999, p. 100) et peut donc être conçu comme un engagement psychologique en politique (Dalton, 1984 cité par Aish et Schiffino, 1999, p. 100). Cet intérêt peut finalement déboucher, ou non, sur la réalisation d'actes concrets ou la participation à des activités. Au regard des éléments exposés, presque tous les participants ont manifesté une

curiosité pour les décisions qui ont été prises durant la pandémie, ce que nous pouvons donc concevoir comme un engagement psychologique en politique, qui a tantôt engendré une participation politique de certains, tantôt non.

Concernant les activités électorales, aucune élection n'ayant eu lieu durant la période de pandémie, nous nous sommes intéressés aux prochaines élections qui auront lieu en 2024 en Belgique. Nous avons interrogé les participants sur leur intention d'aller voter et si la crise sanitaire et les décisions prises par les dirigeants allaient influencer leur choix de vote. Tous les participants ont confirmé qu'ils allaient aller voter en 2024. Pour trois d'entre eux il s'agira d'ailleurs d'une première. Dans une prochaine section, nous expliquerons la relation que les jeunes entretiennent avec le vote, leur avis et ce pourquoi ils privilégient ou non cette forme de participation politique.

Nous leur avons également demandé si, lors de ces élections, la pandémie influencerait leur choix de vote. Quatre d'entre eux affirment que la pandémie n'interférera pas dans leur choix et ce parce que leurs convictions politiques restent inchangées, qu'il soit membre d'un parti politique ou non : « Non parce que je vote pour des idéaux et tu vois c'est des idéaux qui sont au-dessus du Covid tu vois [...] donc non je voterai toujours la même pensée on va dire. » (Victoria, entretien individuel), « Non parce que je suis dans un parti, du coup mon idéologie elle est faite. » (Vincent, entretien individuel). Seules Claire-Marie, Noémie et Fulden estiment que la pandémie et les décisions prises durant cette période auront une influence sur leur choix de vote futur : « Si c'est pour un parti je sais pas, mais si c'est pour une certaine personne, en fonction de sa gestion de la crise, de sa part de gestion de la crise, je vais quand même évaluer les chances que je vote pour lui ou pour elle. » (Noémie, entretien individuel). Leininger et Schaub (2020) font référence à des mécanismes rétrospectifs. En ce sens, ces trois participantes effectueront leur choix de vote en se basant sur la façon dont elles estiment que le gouvernement a géré la crise. Ce qui peut engendrer, soit un ralliement autour du drapeau et donc un soutien aux dirigeants au pouvoir à ce moment-là, soit un sentiment négatif qui va plutôt réduire le soutien à ces mêmes dirigeants. D'une certaine façon, elles évalueront la performance des décideurs politiques durant la pandémie. Maxime apporte une nuance en disant qu'il fera attention à la façon dont les politiciens arriveront à sortir la Belgique de la crise économique suite à la pandémie. Florentin nous avoue qu'il ne sait pas si la situation influencera son choix de vote futur. Nous rappelons que ce participant a été fortement déçu de la façon dont les partis ont géré la crise ou se sont exprimés durant la pandémie et qu'il évoque à présent un dégoût de la politique. Enfin, Erwan estime que d'autres facteurs viendront influencer son choix.

La seconde hypothèse descriptive s'intéresse à la participation non conventionnelle : « *Dans le contexte de la Covid-19, les jeunes prennent part à différentes formes de participation non conventionnelle : ils sont actifs sur les réseaux sociaux, signent des pétitions, participent à des cartes blanches, à des sorties non autorisées, etc.* » (H1 b).

Durant la période de pandémie, plusieurs participants ont mobilisé les réseaux sociaux comme moyen d'action. Fulden a utilisé les réseaux sociaux afin de partager des nouvelles en lien avec la pandémie, que ce soit des mesures sanitaires ou l'évolution du nombre de contaminations par exemple : « [...] mais sur les réseaux sociaux quand il y avait des nouvelles choses qui arrivaient et qu'il y avait de nouvelles news, je n'hésitais pas à partager et à être du côté des gens qui soutenaient un peu le fait que c'était un bien pour toute la société et donc qu'il ne fallait pas être égoïste [...] ». Elle ajoute qu'elle a toujours partagé son avis sur les réseaux sociaux et qu'elle continuera de le faire car c'est un acte qu'elle qualifie de citoyen. Florentin, quant à lui, a utilisé les réseaux sociaux pour partager des cartes blanches rédigées par des sociologues et anthropologues : « Moi j'ai partagé genre quelques cartes blanches euh qui étaient plutôt critiques envers les décideurs politiques, [...] » (Florentin, focus group). Il explique aussi : « [...] c'est ça aussi qui m'a fait réfléchir en disant bah oui au début j'ai accepté un peu toutes les décisions et après je me dis bah ouais c'est vrai que c'est un petit peu, un peu trop quoi. » (Florentin, entretien individuel). Notons que bien que les cartes blanches ont été privilégiées pour exprimer la prise de positions des citoyens (Biard et al., 2020, p. 102), aucun participant n'a pris part à l'élaboration de l'une d'entre elle, qu'elles aient été rédigées par des mouvements sociaux, étudiants ou des associations.

Claire-Marie a aussi partagé son avis sur les réseaux sociaux, même si cela ne se rapportait pas toujours à la crise sanitaire : « Du coup, je partageais beaucoup de trucs de Comac [...] donc je partageais quand même des choses politiques, mais c'est pas du tout par rapport au Covid, enfin soit, enfin, si quand même de temps en temps par rapport aux primes pour le personnel soignant [...] Donc pendant le Covid j'ai quand même partagé pas mal mes opinions politiques, même si ce n'est pas forcément par rapport au Covid en lui-même. » (Claire-Marie, focus group).

En plus d'avoir partagé son avis sur les réseaux sociaux, Claire-Marie a participé à des manifestations encadrées durant la pandémie. Elle explique avoir participé à toutes les manifestations organisées par son mouvement politique mais que certaines d'entre elles n'avaient rien avoir avec la situation sanitaire : « Y avait de tout, j'ai été même à Bruxelles pour des manifestations avec un syndicat qui représente des étudiants. Mais pour justement toutes

les mesures qui ont été prises par les universités par rapport au Covid [...] plein d'autres choses que le gouvernement voulait changer par rapport aux études qui étaient liées ou pas par rapport au Covid mais contre lesquelles on manifestait. » (Claire-Marie, entretien individuel).

Nous pouvons également ajouter que Yume a adopté le même comportement politique que Claire-Marie. Elle a utilisé les réseaux sociaux et participer à des manifestations durant la pandémie. En revanche, cela n'était pas en réaction aux mesures prises par le gouvernement mais plutôt pour apporter son soutien au mouvement *Black Lives Matter*.

Il nous a également semblé intéressant de mentionner le fait que Noémie se soit impliquée dans l'association de son quartier « Solidarité d'initiative citoyenne ». Cette association a été créée durant la pandémie afin de venir en aide aux personnes en situation précaire et impactées par les conséquences de la Covid-19. Bien que cette forme de participation politique ne s'inscrive pas comme étant une action politique (non) conventionnelle, il nous semblait tout de même pertinent de mettre en avant qu'il existe plusieurs formes d'engagement, dont celles liées au milieu associatif. De plus, cet engagement a poussé Noémie à s'intéresser davantage à la politique et aux normes liées à la précarité et au social. D'ailleurs, dans un avis français rendu par le Conseil économique, social et environnemental et sorti en mars 2022, il ressort que « la participation associative et l'engagement bénévole des jeunes augmentent de manière continue. » (Conseil économique, social et environnemental, 2022, p. 45). Un article sorti dans *Le Monde* affirme aussi que la participation des jeunes se traduit aussi bien par un engagement dans des associations, que par un vote lors des élections (Graveleau, 2022).

Aussi, plusieurs participants se sont posé la question de savoir si leurs actions rentraient dans le champ de la participation politique. En effet, deux d'entre eux se demandent si la désobéissance à certaines mesures constitue une forme de participation politique. Tandis qu'un troisième s'interroge : « Je me suis vacciné, je sais pas si c'est prendre part d'une certaine manière. » (Vincent, entretien individuel). Etant donné que nous considérons comme faisant partie de la participation conventionnelle les activités électorales et que la participation non conventionnelle s'apparente davantage à des actions de type signature de pétition, manifestation, etc. (voir Annexe 3), nous ne pouvons classer les comportements exposés à l'instant comme des actions politiques, scientifiquement parlant. Il reste tout de même intéressant d'avoir pointé cet élément dans notre analyse afin de mettre en exergue ce que les participants considèrent eux-mêmes comme étant une forme de participation politique.

Passons à présent aux hypothèses explicatives. Au regard de la littérature scientifique, nous étions partie du fait que les jeunes privilégient la participation politique non conventionnelle et avons justifié cela de deux manières différentes dans les hypothèses H2 a et H2 b. Qu'en est-il des résultats ?

Concernant la première hypothèse explicative : « *Les jeunes privilégient la participation politique non conventionnelle car ils ont le sentiment de ne pas être acceptés par les adultes dans les espaces de participation politique institutionnelle.* » (H2 a).

Cet aspect n'ayant pas été particulièrement abordé lors des entretiens individuels, nous l'avons approfondi lors du focus group et ce afin de voir si ce sentiment prévalait chez nos jeunes participants. Il est vrai qu'une participante a mentionné : « [...] je trouve aussi que en tant que jeune, on n'est pas forcément impliqué dans le vote. Dans le sens où j'ai l'impression que c'est plus ça, ça fait un peu bête à dire, mais c'est plus un truc d'adulte [...] » (Victoria, focus group). Mais elle clarifie son propos en expliquant que pour autant, cela ne l'empêchera pas d'aller voter et que son ressenti n'est pas dû à un manque d'acceptation des jeunes par les adultes dans les espaces de participation politique institutionnelle mais est plutôt liée à un manque d'information et d'intérêt à la politique : « Moi je n'ai pas l'impression d'y être impliqué parce que j'ai vraiment, y a un manque d'information [...] » (Victoria, focus group), « Du coup moi dans l'ensemble je rejoins quand même pas mal, euh, l'avis de Victoria c'est que y a un gros manque d'information je dirais, au niveau des jeunes. » (Fulden, focus group). Cette conception de la participation conventionnelle qu'est le vote ne correspond pas à ce que Pitti (2016) a révélé dans son enquête. Elle explique que les jeunes perçoivent la participation politique conventionnelle comme un territoire réservé aux adultes car ceux-ci le font ressentir comme tel. Les jeunes ne disposent que d'un accueil limité dans ce type d'espace (Pitti, 2016). En l'occurrence, pour le répéter, nos jeunes participants ont exprimé que cela n'était pas en lien avec un manque d'acceptation dans cet espace institutionnel mais davantage lié à un manque d'information et d'intérêt.

En revanche, presque tous les participants du focus group admettent ressentir le phénomène d'adultisme. Selon eux, tout dépend des adultes avec qui ils parlent et débattent et/ou des sujets qui sont abordés, comme le mettent en avant ces quelques témoignages : « Par contre moi, c'est un sentiment qui est, moi que je ressens, euh. Bah des fois on parle avec eux. Ouais des adultes et voilà. Parce qu'ils n'en ont rien à faire de ce qu'on dit. Enfin, c'est en mode bah ouais toi, fin t'as pas d'expérience, tu ne connais pas la vie c'est quand même moi qui ai raison tu vois donc ouais, fin ça dépend les domaines aussi, mais en général les adultes pensent mieux savoir que

nous quoi. » (Florentin, focus group), « Mais en fait, ça dépend vraiment des gens avec qui on parle enfin des adultes avec qui on parle. [...] ça dépend des sujets. [...] parfois, on n'est pas pris au sérieux et c'est parfois, c'est irritant. » (Noémie, focus group), « [...] ce n'est pas qu'on n'est pas légitime mais c'est juste que on nous fait sentir que on n'est pas forcément les personnes qui doivent vraiment s'exprimer de manière libre. » (Fulden, focus group). Ces résultats rejoignent, cette fois-ci, l'étude de Pitti (2016). En effet, il existe des adultes qui considèrent les jeunes comme des héros potentiels, et d'autres qui les considèrent comme des êtres immatures et fragiles (Pitti, 2016, pp. 29-30). Dès lors, suivant les discussions abordées avec les adultes, soit les jeunes se sentent écoutés, par la première catégorie d'adultes, soit ils ne sentent pas pris au sérieux, par la seconde catégorie d'adultes.

En ce qui concernent les sujets sur lesquels les jeunes estiment ne pas être pris au sérieux, nous retrouvons ce qui touchent le monde du travail, les études, la politique et certains sujets en lien avec la Covid-19. Par exemple, deux participants ne se sont pas sentis pris au sérieux dans les débats qu'ils avaient avec leurs parents, notamment sur les mesures sanitaires. L'un d'entre eux parle même de choc des générations. Un participant conclut que les adultes et les personnes âgées ont l'impression d'être plus légitimes et que cela fait partie de la société. Pour autant, même si le phénomène d'adultisme est présent, cela ne les empêche pas de prendre part aux débats avec les dits adultes.

La seconde hypothèse descriptive était présentée comme suit : « *Les jeunes optent pour la participation non conventionnelle, extra institutionnelle, car elle répond à une dynamique protestataire qui leur permet de mieux extérioriser leurs sentiments, leurs objectifs, leurs valeurs, etc. que la participation conventionnelle.* » (H2 b).

Comme nous avons pu le constater lorsque nous avons abordé H1 b, la principale forme de participation non conventionnelle a été l'utilisation des réseaux sociaux afin de partager son avis, relayer des informations ou encore partager des cartes blanches. Pour Fulden, il s'agit d'un acte citoyen de partager son avis et, durant la pandémie, de faire preuve d'altruisme. En publiant des messages sur les réseaux sociaux, cela correspondait à son état d'esprit du moment et aux valeurs qu'elle souhaitait véhiculer comme le fait de ne pas être égoïste, fournir un effort collectif pour sortir de la crise, etc. Florentin a adopté le même comportement en publiant des cartes blanches. En les lisant, cela lui a permis de prendre un certain recul critique vis-à-vis des décisions qui étaient prises.

Claire-Marie, quant à elle, a participé à des manifestations en plus de son utilisation des réseaux sociaux. Pour elle, les manifestations sont des moteurs de changement : « C'est toujours en allant dans la rue qu'on a eu des actions plus directes et où on nous écoutait enfin. Parce qu'on a beau faire des pétitions, on a beau passer à la télé et à la radio les politiques ne nous entendent jamais aussi bien que quand on est dans la rue [...] » (Claire-Marie, entretien individuel). Lors du focus group, elle a ajouté : « Moi je l'utilise [la manifestation] quand quelque chose me révolte. » (Claire-Marie, focus group).

Nous pouvons préciser que les participants n'ont pas forcément conscience de prendre part à des actions politiques. Par exemple, lorsque nous leur posons la question « Avez-vous pris part à des actions politiques durant la pandémie ? », certains répondaient que non. Mais lorsque nous les relançons en demandant s'ils avaient utilisé les réseaux sociaux pour partager leur avis ou diffuser des informations en lien avec la pandémie, ces mêmes participants nous répondaient que oui, sans savoir qu'il s'agissait d'une forme de participation politique.

Pour les intervenants qui n'auraient pas ou peu pris part à des actions politiques (non conventionnelles durant la pandémie, ceux-ci expliquent leur choix. Pour l'une, participer politiquement d'une quelconque façon ne constituait pas une priorité. Pour une autre, elle n'a pas vraiment voulu s'investir : « [...] je suis restée comme à mon habitude spectatrice de la situation. [...] mais d'un autre côté ça m'arrange bien aussi tu vois que ce soit d'autres personnes qui prennent les décisions et pas moi quand, tu vois, tu dis bon bah voilà c'est pas de ma faute. » (Victoria, entretien individuel). Un autre encore considérait cela comme une perte de temps : « [...] si tu me dis, viens on va marcher dans les rues, ma première réaction ça serait de dire j'ai autre chose à faire. [...] je serai disposé à m'engager pour une cause, à m'engager pour un but précis ou un but général mais concernant la politique, voilà comme je t'ai dit, ben on est peu entendu ou il y a plus de retour donc je passe mon temps à autre chose. (Maxime, entretien individuel).

A ce stade du partage et de la discussion des résultats, nous pourrions regrouper les données des participants et établir des catégories de profils.

Figure 4 : Récapitulatif des données des participants

|              | Intérêt pour l'évolution de la pandémie | Intérêt pour la politique durant la pandémie | Vision générale de la politique | Confiance en la politique                                                                | Participation politique durant la pandémie                           |
|--------------|-----------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
| Fulden       | Oui                                     | Oui<br>+ intéressée                          | -                               | Confiance (se sent obligée)<br>- en - en confiance durant la pandémie (sauf sous Wilmès) | Débats<br>Réseaux sociaux<br>Influence sur le vote                   |
| Yume         | Oui                                     | Non<br>Pas + intéressée                      | Critique                        | Méfiance<br>+ en + en confiance durant la pandémie                                       | Débats<br>Adhésion à un parti politique                              |
| Vincent      | Oui                                     | Oui<br>Pas + intéressé                       | +                               | Confiance mais toujours rester critique<br>+ en + en confiance durant la pandémie        | Activités avec son parti politique<br>Débats                         |
| Erwan        | Non                                     | Non<br>Désintérêt en temps normal            | -                               | Confiance (résignation)<br>= durant la pandémie                                          | /                                                                    |
| Noémie       | Oui                                     | Oui<br>+ intéressée                          | Critique                        | Confiance<br>+ en + en confiance durant la pandémie                                      | Débats<br>Influence sur le vote                                      |
| Florentin    | Oui                                     | Oui<br>Pas + intéressé                       | -                               | Mitigée<br>+ en confiance sous le gouvernement Wilmès II                                 | Débats<br>Réseaux sociaux                                            |
| Maxime       | Oui                                     | Oui<br>+ intéressé                           | Critique                        | Confiance<br>= identique durant la pandémie                                              | Débats                                                               |
| Claire-Marie | Oui                                     | Oui<br>+ intéressée                          | -                               | Méfiance<br>+ en confiance durant la pandémie                                            | Débats<br>Réseaux sociaux<br>Manifestations<br>Influence sur le vote |
| Victoria     | Oui                                     | Oui                                          | -                               | Méfiance                                                                                 | Débats                                                               |

|        |     |                                                   |   |                                      |        |
|--------|-----|---------------------------------------------------|---|--------------------------------------|--------|
|        |     | + intéressée<br>(désintéressé en<br>temps normal) |   | + en confiance durant<br>la pandémie |        |
| Adrien | Oui | Oui<br>Pas + intéressé                            | + | Confiance<br>= durant la pandémie    | Débats |

Source : élaboration de la mémorante

Ce tableau général permet d'avoir un récapitulatif des données relatives à l'ensemble des participants, un peu comme leur « carte d'identité » en termes de relation avec le, la, les politiques. En nous concentrant sur les trois colonnes que sont l'intérêt pour la politique, la confiance en la politique et la participation politique – tout cela durant la période de pandémie, nous pouvons établir des catégories de profils. Les labels que nous avons choisis sont normatifs et tentent de faire ressortir les caractéristiques principales des jeunes intervenants en termes de participation politique durant la pandémie. Nous tenons à préciser que ces dénominations n'émettent aucun jugement de valeur sur les personnes qu'elles regroupent. De plus, nous sommes bien consciente que chacun des participants ne se limite pas à au profil que nous lui associons dans le cas de cette recherche. Dès lors, pourquoi établir des profils ? Au regard de la situation inédite que représente la pandémie, et de la focale du mémoire, sur la participation politique des jeunes en période de crise, nous pensons qu'il est pertinent d'identifier certains profils liés au comportement politique des jeunes. Aussi, il n'est pas incertain que nous traversions d'autres crises dans les années à venir et que les profils identifiés puissent potentiellement valoir dans d'autres situations du même type que celle rencontrée lors de la crise de la Covid-19.

Figure 5 : Quatre catégories de profil sur la participation politique durant la pandémie

|                                              | Les profils  |                                                 |                                                 |                                            |
|----------------------------------------------|--------------|-------------------------------------------------|-------------------------------------------------|--------------------------------------------|
|                                              | Exit         | Conventionnel                                   | So 21 <sup>ème</sup> siècle                     | Protestataire actif                        |
| Intérêt pour la politique durant la pandémie | Désintéressé | Intérêt + intéressé                             | Intérêt                                         | + Intéressé                                |
| Confiance en la politique durant la pandémie | Résigné      | Confiance + en confiance                        | Confiance mitigée + en confiance sous Wilmès II | Méfiance + en confiance durant la pandémie |
| Participation politique durant la pandémie   | Aucune       | Débats, activités liées au parti politique      | Réseaux sociaux                                 | Manifestations                             |
| Participants                                 | Erwan        | Yume, Vincent, Noémie, Maxime, Victoria, Adrien | Fulden, Florentin                               | Claire-Marie                               |

Source : élaboration de la mémorante

Concernant les deux profils « extrêmes » que sont le profil « exit » et le profil « protestataire actif ». « Exit » regroupe Erwan qui en temps normal est désintéressé de la politique et ne s'est pas plus intéressé à la politique durant la pandémie. Il exprime une confiance envers la politique mais se dit résigné. En ce sens, il a l'impression de subir et de ne pas avoir d'autres choix que de faire confiance. Durant la pandémie, il n'a pris part à aucune action politique. Toutefois, cet intervenant a confié que, suite à la crise, il avait envie de davantage s'intéresser à son environnement et d'y être plus actif. Parmi le profil « protestataire actif » nous retrouvons Claire-Marie. Déjà intéressée par la politique, elle s'y est davantage intéressée durant la pandémie. Bien que méfiante envers la politique, elle a été de plus en plus en confiance durant la pandémie. En termes de participation politique, même si elle a aussi pris part à des formes de participation politique conventionnelle, il est ressorti des entretiens qu'elle avait en estime les manifestations, qui sont pour elles des moteurs de changements et permettent d'exprimer son avis lorsque qu'une situation la révolte. Elle a d'ailleurs participé à toutes les manifestations organisées par son groupe politique durant la crise sanitaire, que ce soit en lien avec la Covid-19, les mesures prises par les gouvernants, ou non.

Nous avons aussi identifié deux profils intermédiaires : « conventionnel » et « so 21<sup>ème</sup> siècle ». Les participants qui font partie du profil « conventionnel » ont presque tous manifesté un intérêt pour la politique durant la pandémie et/ou se sont montrés davantage intéressés. Ils ont généralement confiance dans la politique ou alors ont été de plus en plus en confiance au fur et à mesure de l'évolution de la situation sanitaire. Leur participation politique quant à elle est davantage conventionnelle : participation à des débats, rejoindre un parti politique, mener des activités en lien avec le dit parti, etc. Enfin, nous retrouvons le profil « so 21<sup>ème</sup> siècle ». Les participants associés à ce profil se sont intéressés à la politique durant la pandémie. Leur confiance est relativement mitigée. Toutefois ils ont eu un niveau de confiance plus élevé sous Wilmès II. Enfin, même si leur participation politique est diverse, leur principale particularité est d'avoir mobilisé les réseaux sociaux. Durant la pandémie, les réseaux sociaux étaient un moyen de communiquer sans se rencontrer. Pour autant, cet outil ne suscite pas de débats entre les utilisateurs. De plus, les deux participants correspondant à ce profil avouent avoir pris du recul par rapport aux réseaux sociaux car les commentaires des uns et des autres pouvaient devenir désagréables.

Il n'a pas été facile d'associer les participants à ces divers profils. Prenons par exemple le cas de Yume. Durant la pandémie et en réaction aux mesures et décisions qui ont été prises, ses actions politiques relevaient davantage de la participation politique conventionnelle, c'est

pourquoi nous l'avons associée au profil « conventionnel ». Pourtant, elle a aussi pris part à une manifestation et partagé son avis sur les réseaux sociaux, non pas en rapport avec la pandémie mais en soutien au mouvement Black Lives Matter. Cela n'étant pas en réaction aux décisions prises par les dirigeants politiques durant la pandémie, nous ne l'avons donc pas associée aux profils « so 21<sup>ème</sup> siècle » ou « protestataire actif ».

## 8. Focus sur les formes de participation politique privilégiées par les jeunes : manifestation, réseaux sociaux et vote

Dans la littérature scientifique, les auteurs (Quintelier, 2015 ; Aspernäs et al., 2020) affirment que les jeunes participent mais privilégient une participation politique non conventionnelle, se traduisant par des initiatives individuelles et collectives, des activités bénévoles, des manifestations, des boycotts, des pétitions, du partage d'information sur les réseaux sociaux, etc. Les jeunes ne sont donc pas forcément désengagés en politique mais il existe depuis ces dernières années une diversification dans les modes de participation dont nous devons tenir compte et qui correspondent davantage aux besoins des jeunes et permettent l'expression de leurs avis et valeurs, en phase avec l'époque dans laquelle ils évoluent. Aussi, outre la participation conventionnelle ou non conventionnelle, il existe aussi les participations individuelles ou collectives (Hooghe et Quintelier, 2011). Une action politique individuelle peut être le vote ou le partage d'une *story* sur les réseaux sociaux, alors que les manifestations ou les débats impliquent un processus d'interaction entre plusieurs individus.

Lorsque nous avons mené nos entretiens individuels semi-directifs, nous avons identifié les principales formes de participation politiques privilégiées par les jeunes durant la pandémie, la manifestation et les réseaux sociaux, ou alors qu'ils comptent mobiliser postpandémie, le vote. Nous trouvons donc pertinent d'approfondir la réflexion autour de ces trois formes de participation politique en demandant aux jeunes leur avis et pourquoi ils se tournent vers ce type de participation, ou au contraire, pourquoi ils s'en détournent.

### 8.1. La manifestation

Commençons par la manifestation. Les participants considèrent la manifestation comme un droit, qui permet d'exprimer ses idées : « [...] moi je j'ai quand même l'impression que, enfin, la manifestation elle est nécessaire et c'est aussi bah ça aussi un droit qu'on a en tant que citoyen et en tant que personne de pouvoir aller manifester son opinion dans la rue. » (Victoria, focus

group). Deux autres intervenants ajoutent qu'elle est un moteur de changement : « Bah moi je trouve que ouais, la manifestation ça peut faire bouger les choses de temps en temps. » (Florentin, focus group), « Je suis pour les manifestations parce que les manifestations, elles ont prouvé leur efficacité par le passé, c'est en allant dans les rues que les Belges ont gagné la plupart de leurs droits [...] » (Claire-Marie, focus group). Un dernier ajoute que la manifestation serait le seul moyen de pouvoir exprimer son opinion. Des avis contrebalancés par celui d'un intervenant qui exprime que, pour lui, le fait de militer apporte « trop peu de résultats dans le monde dans lequel on vit [...] » (Maxime, entretien individuel), ou alors qu'il faut véritablement un grand soulèvement, comme les marches pour le climat. Malgré ces avis majoritairement positifs quant au fait de manifester, rappelons que seulement deux participantes ont pris part à des manifestations durant la pandémie, et certaines d'entre elles n'étant pas en lien avec la Covid-19 en tant que telle. De plus, les participants n'ont pas mentionné le fait qu'ils aient déjà participé à des manifestations auparavant. Donc bien que leur ressenti soit favorable, ce n'est pas la forme de participation privilégiée par la majorité. Alors que Muxel (2002) exprimait « l'expérience de la manifestation est plus fréquente parmi les jeunes diplômés et poursuivant des études supérieures » (Muxel, 2002, p. 532), cela n'est pas ressorti comme tel durant notre recherche. Toutefois, étant donné que les participants étaient tous des étudiants, nous n'avons pas pu comparer avec des étudiants non diplômés. Cela ne nous permet donc pas d'apporter une réponse définitive à la réflexion apportée par Muxel (2002).

Toujours dans la catégorie sur les manifestations, nous avons abordé le cas particulier de « La Boum » 1 et 2 qui se sont déroulées au Bois de la Cambre à Bruxelles. Immédiatement, les participants ont affirmé ne pas s'être identifiés à ce genre d'agissement et aucun d'entre eux n'a pris part à ces manifestations. Pour eux, cela était un comportement qu'ils qualifiaient d'égoïste, insensé, irraisonnable et irrespectueux vis-à-vis des personnes qui suivaient les mesures sanitaires en vigueur à cette époque-là : « Mais pas dans le contexte de la crise sanitaire quoi, vraiment c'était un peu stupide parce qu'il y a plein de gens qui se réunissaient et bah c'est genre ouais condamner les efforts du reste de la Belgique quoi. » (Florentin, focus group). Ils étaient donc bien conscients qu'il fallait fournir un effort collectif et essayer d'avoir un comportement le plus conforme aux mesures sanitaires en vigueur afin de préserver la santé d'autrui et enrayer la propagation du virus (Le Boucher, 2020). L'intervenante ayant participé à des manifestations durant la pandémie et en lien avec les mesures gouvernementales affirme qu'elles étaient organisées et encadrées, nécessitaient une inscription au préalable et où le nombre de personnes était limité.

## 8.2. Les réseaux sociaux

Un rapport français contenant l'avis du Conseil économique, social et environnemental (2022) explique que les modes de participation chez les jeunes se diversifient. L'usage du numérique a d'ailleurs acquis une place de plus en plus importante car il permet d'avoir un impact plus conséquent en raison du partage massif d'avis et de messages relayés sur les réseaux sociaux (Conseil économique, social et environnemental, 2022, p. 47). De plus, grâce aux outils numériques, les jeunes peuvent rechercher les informations par eux-mêmes, sans devoir passer par une transmission verticale du savoir, ce qui semble correspondre davantage « à la quête d'autonomie et d'horizontalité de ces générations. » (Conseil économique, social et environnemental, 2022, p. 58). Pour Quintelier (2015), grâce aux médias, les jeunes ont l'opportunité de suivre l'actualité à leur propre niveau de compréhension (Quintelier, 2015, p. 65). Le fait de suivre l'actualité, d'être présent sur les réseaux sociaux, de consulter internet suscitent un engagement en ligne (Quintelier, 2015, p. 55).

Poursuivons avec l'utilisation que font les participants des réseaux sociaux. Certains participants les utilisent uniquement pour s'informer, que ce soit en période de pandémie ou non. Durant la pandémie, ce fut un moyen de se tenir informé de l'actualité en lien avec la Covid-19. D'autres participants aiment y exprimer leur avis ou alors partager des informations avec lesquelles ils sont d'accord ou qui reflètent leur état d'esprit du moment : nous avons déjà mentionné le partage de cartes blanches, d'informations relatives aux primes des soignants, des mesures sanitaires en vigueur, du nombre de contaminations, etc.

A contrario, d'autres participants n'apprécient pas du tout le fait de partager leurs avis sur les réseaux sociaux car ils considèrent que ce n'est pas le « lieu » pour le faire : « [...] après moi personnellement, y exprimer mon opinion sur les réseaux sociaux, je ne le fais pas. Je ne trouve pas que c'est, c'est un lieu pour ça. Je trouve que c'est source de conflit en général. Et voilà. Et puis euh. Enfin, les réseaux sociaux, c'est de plus en plus domaine public et je n'ai pas forcément envie d'étaler ça à la vue de tout le monde. » (Adrien, focus group). D'autres mentionnent les réseaux sociaux comme une source de conflit : « Non justement ça j'évite, j'ai pas vraiment envie de montrer la partie politique on va dire sur les réseaux sociaux. Je préfère garder ça pour moi et dans la discussion en face à face sinon ça peut toujours être pris d'une certaine façon et partir directement dans des grands débats alors que c'était pas le but premier. » (Noémie, entretien individuel), « J'ai pas du tout participé à ça, je trouvais qu'il y avait déjà assez de haine et d'émulsion dans la société donc si c'était pour en plus en remettre. [...] Je

pense pas que c'est en faisant le partage d'une story que les choses vont vraiment bouger. » (Victoria, entretien individuel). Une participante préfère d'ailleurs dissocier les réseaux sociaux du monde politique : « Moi je n'utilise pas forcément les réseaux sociaux pour m'informer, que ce soit pour la politique ou sur autre chose. En fait je vois ça plutôt comme un monde à part. » (Noémie, entretien individuel). En revanche, une participante évoque une vision plus positive : « [...] c'est un moyen de communication qui est important dans la société et moi je trouve ça important de l'utiliser. Après une bonne utilisation quoi, enfin pas non plus mettre tout le monde en guerre, mais je veux dire faire passer un bon message quoi. » (Fulden, focus group).

Finalement, l'un d'entre eux avoue avoir pris de la distance avec les réseaux sociaux pendant un certain temps durant la pandémie car il trouvait que les individus partageaient trop leurs avis au sujet de la pandémie et que cela en devenait désagréable. Une autre a également supprimé tous ses réseaux sociaux car elle ne supportait plus la pression qu'ils impliquaient. Cela n'était pas en lien avec des sujets relatifs à la pandémie mais avec des commentaires sur le mouvement *Black Lives Matter*.

### 8.3. Le vote

Terminons avec leur avis sur le vote. Que ce soit lors des entretiens individuels ou de l'entretien collectif, les participants ont commencé leurs explications en exprimant une vision positive du vote : « Euh ben moi personnellement, le vote m'inspire quelque chose d'assez positif comme c'est vraiment un droit pour lequel beaucoup, beaucoup de gens se sont battus depuis énormément d'années. » (Victoria, focus group). Cinq autres participants rejoignent l'avis de Victoria. D'autres expriment qu'il s'agit d'un devoir de citoyen et qu'il est important de se rendre aux urnes : « Donc du coup, dans le principe du vote, je trouve que c'est extrêmement important. » (Erwan, focus group). Et alors qu'ils considèrent le vote comme une manière de pouvoir s'exprimer et se faire entendre, certains trouvent qu'il est désormais difficile de faire un choix et que ce n'est pas pour autant qu'ils seront entendus : « [...] je serais incapable de savoir pour qui voter parce qu'il n'y a rien qui me convient vraiment à 100%. [...] Donc il y a peut-être, je ne sais pas si y'a trop de choix politique ou justement pas assez [...] » (Florentin, focus group). En effet, au fur et à mesure de leurs réflexions, les jeunes participants se demandent quel impact aura réellement leur vote. Comme évoqué précédemment, ces derniers sont déçus du principe belge du scrutin proportionnel et des conséquences qu'il implique et vont même jusqu'à dire qu'ils ont l'impression que le vote ne sert à rien : « Après, je trouve qu'aujourd'hui il a un peu perdu de son cachet dans le sens où j'ai

quand même le sentiment que le fait de voter, ça ne va pas vraiment influencer la balance politique. » (Victoria, focus group), « Maintenant, est ce que notre voix en tant qu'individu a un impact réel ? C'est difficile à dire, surtout avec le jeu de coalition [...] » (Adrien, focus group), « En fait les élections c'est juste un sentiment de pouvoir qu'on donne aux citoyens j'ai l'impression, parce que quand on regarde on n'a pas vraiment notre mot à dire. » (Claire-Marie, entretien individuel). Ils estiment aussi ne pas être suffisamment bien préparés au vote et qu'un manque d'information persiste : « [...] l'école secondaire, dont on sort généralement avec l'âge pour pouvoir voter, ne nous prépare pas à ce genre de choses que nous allons affronter dans notre vie d'adulte. [...] Tous les mécanismes qui se cachent derrière un bulletin de vote, on ne sait presque rien. Donc, c'est aussi une préparation qui manque. » (Claire-Marie, focus group), « Ouais ça je suis d'accord avec ton opinion [celle de Claire-Marie], je trouve que ce n'est pas quelque chose de forcément transparent, la manière dont ça fonctionne [...] ça manque de transparence et peut être de préparation et tu as raison. » (Adrien, focus group), « [...] c'est que y a un gros manque d'information je dirais au niveau des jeunes. » (Fulden, focus group).

#### 8.4. Réactions face à la mise en place d'un dispositif participatif

Des chercheurs ont mis en avant le manque d'implication des citoyens dans le processus de gestion de la crise sanitaires (Desplanque et al., 2020). Pourtant, certains trouvaient que la situation inédite était l'opportunité de penser le renouvellement de la participation citoyenne et par extension de la démocratie. Les décideurs politiques auraient pu promouvoir davantage des dispositifs participatifs et une participation délibérative afin d'accompagner les experts et gouvernants lors de la prise de décisions (Biard et al., 2020 ; Mignon, 2021). Durant les entretiens, nous leurs avons donc demandé si le gouvernement aurait dû mettre en place un dispositif participatif et s'ils y auraient pris part. Pour certains, le rôle du gouvernement durant la pandémie était de gérer le pays, prendre des décisions justes et écouter l'avis des experts. Ils ne s'attendaient donc pas à ce que le gouvernement consulte les citoyens : « Mais là pour une crise comme ça, l'ampleur de la crise, il faut que le citoyen comprenne que l'enjeu est plus grand que leur personne [...] est-ce que c'est le citoyen qui devrait décider, pour moi non, ça doit être les gouvernements avec les experts qui ont été choisis [...] » (Vincent, entretien individuel).

D'autres, en revanche, pensent qu'il y aurait pu avoir une complémentarité entre l'avis des dirigeants et celui des citoyens : « Du coup comme c'était vraiment pour le coup quelque chose de très concret, le virus, tout le monde était confronté donc c'était peut-être une porte d'entrée ouais pour les citoyens. » (Florentin, entretien individuel). Une participante n'aurait pas été

contre le dispositif mais trouve que les citoyens doivent avoir une certaine expérience pour y participer. Un autre se demande combien aurait coûté la mise en place du dispositif.

Quant à la participation à un tel outil participatif, quatre intervenants pensent qu'il y aurait pris part : pour partager un avis, prendre davantage conscience de la situation, parce qu'il est déjà investi en politique ou encore pour agir pour l'intérêt général. Trois participants n'auraient pas participé : trop d'avis divergents, préfère rester spectatrice, ne se serait pas sentie légitime. Enfin, deux participants auraient peut-être pris part au débat afin de se sentir davantage concerné et avec une garantie que les décisions et avis qui ressortent soient pris en compte.

## 9. Les facteurs qui influencent le comportement des jeunes : l'université, la famille et les proches

Dans une étude sur l'engagement des adolescents en politique, E. Quintelier a mis en évidence plusieurs agents qui pouvaient influencer la participation politique des jeunes, à savoir les parents, les pairs, l'école, les associations bénévoles et les médias (Quintelier, 2015). Dans le cadre de notre recherche, nous avons identifié trois facteurs qui ont influencé et influencent les jeunes dans leur quotidien, que ce soit en lien avec pandémie ou pas, en lien avec la participation politique, l'intérêt porté à la politique ou encore sur la façon de percevoir une situation.

Etant donné que nos participants sont de jeunes étudiants à l'université, nous leurs avons demandé s'ils estiment que l'université les a influencés d'une quelconque façon durant la pandémie. Presque tous les participants affirment que l'université leur a appris à développer un esprit critique, ce qui leur permet de prendre du recul sur certaines situations, événements, etc. : « [...] on nous apprend aussi davantage à analyser les situations, prendre un recul critique et je pense que là en l'occurrence avec le Covid ça a été utile [...] » (Adrien, entretien individuel). Ils estiment percevoir certaines situations différemment qu'une personne qui ne serait pas forcément allée à l'université ou qui n'aurait pas fait des études dans le même domaine : « Je pense qu'on n'a pas la même manière de voir les choses qu'une personne qui n'aurait pas été à l'université ou même qui simplement aurait fait d'autres types d'études [...] » (Adrien, entretien individuel), « [...] ces choses que je pense si j'avais pas été à l'université, j'aurais peut-être pas forcément eu le recul de penser ça tu vois. » (Victoria, entretien individuel). Cette participante entend par « choses », les mesures qui empiètent sur les libertés individuelles, l'imposition du

pass sanitaire dans certains lieux, etc. Un seul participant affirme que l'université ne l'influence en rien.

Nous avons également réalisé que la famille et les proches des participants pouvaient avoir une influence sur leur comportement politique et leur intérêt vis-à-vis de la politique. Un participant affirme que son contexte familial le pousse à s'intéresser à la politique : « Si j'ai besoin d'informations à ce niveau-là je vais souvent voir l'avis de mes parents, leur demander conseils [...] » (Adrien, entretien individuel). Une autre explique qu'un ami de la famille étant membre d'un parti politique, elle s'intéresse à sa vision de la politique, à la mission du parti et donc s'intéresse davantage à la politique. De même qu'une autre intervenante a accompagné un ami qui souhaitait assister aux réunions d'un mouvement politique : « Donc, euh, si j'avais pas suivi mon ami, je serais toujours dans le même état qu'avant à ne pas m'y intéresser. » (Claire-Marie, entretien individuel). Mais en même temps, les proches peuvent aussi être un frein à un intérêt politique : « Ça ne m'intéressait pas [en parlant de la politique] parce que ma famille quand ils en parlaient ils s'embrouillaient tout le temps, c'était vraiment un sujet très sensible donc je souhaitais pas m'intéresser pour pas rentrer dans ce genre de débat. » (Claire-Marie, entretien individuel). Les proches peuvent aussi influencer le comportement politique comme cette intervenante qui ne souhaite pas reproduire le comportement politique de ses parents : « Peut-être pour le vote, parce que je me dis que je veux pas faire comme mes parents. [...] Donc je pense que je m'y mettrai un peu plus de moi-même dedans. » (Noémie, entretien individuel).

## 10. La conception de la Covid-19 par les jeunes et les changements induits : un sujet scientifique politisé

Bien que des événements liés à la pandémie aient suscité certaines formes de participation politique chez nos jeunes participants, pour certains d'entre eux la situation n'a pas engendré de participation politique significative. Nous en sommes arrivés à la réflexion suivante : finalement, la Covid-19 ne reste-t-elle pas un sujet scientifique, médical qui ne constitue pas un levier d'actions politiques. Lors de l'entretien collectif, l'ensemble des participants s'est accordé pour dire que la pandémie est d'abord et avant tout un sujet scientifique qui a eu des conséquences sociales importantes sur la société et que les dirigeants ont politisé un sujet qui ne devait pas forcément l'être : « Fin, ils ont décidé de politiser quelque chose qui ne devait pas forcément être politisé. » (Florentin, focus group).

Ce qui a, par la suite, eu un impact pour certains d'entre eux sur leur participation politique ou leur investissement dans la société : l'une a rejoint un mouvement politique : « [...] ça oui, c'est un peu, ça a fait un déclic. Je voulais participer à la décision politique, donc voilà, oui. » (Yume, focus group), une autre qui a participé à des manifestations : « Certaines manifestations étaient liées à la pandémie avec toutes les décisions que Glatigny prenait par rapport à l'enseignement pendant la pandémie et liées un peu au Covid-19 mais sinon en général c'est pas du tout par rapport à la pandémie mon adhésion politique. » (Claire-Marie, focus group). Elle précise bien que son adhésion n'a pas été influencée par la pandémie et que la situation aurait même pu freiner cette adhésion en raison du manque de réunion en présentiel par exemple. Une autre encore s'est engagée dans l'association de son quartier et a le désir de davantage s'y impliquer. Un dernier explique qu'il aimerait davantage s'intéresser à la politique dans l'optique de mieux comprendre ce qui se passe dans le monde et en Belgique et précise : « Faire partie d'un mouvement non parce que j'ai autre chose, je suis très catégorique. [...] Maintenant m'intéresser et donner ma voix sûrement. » (Maxime, entretien individuel).

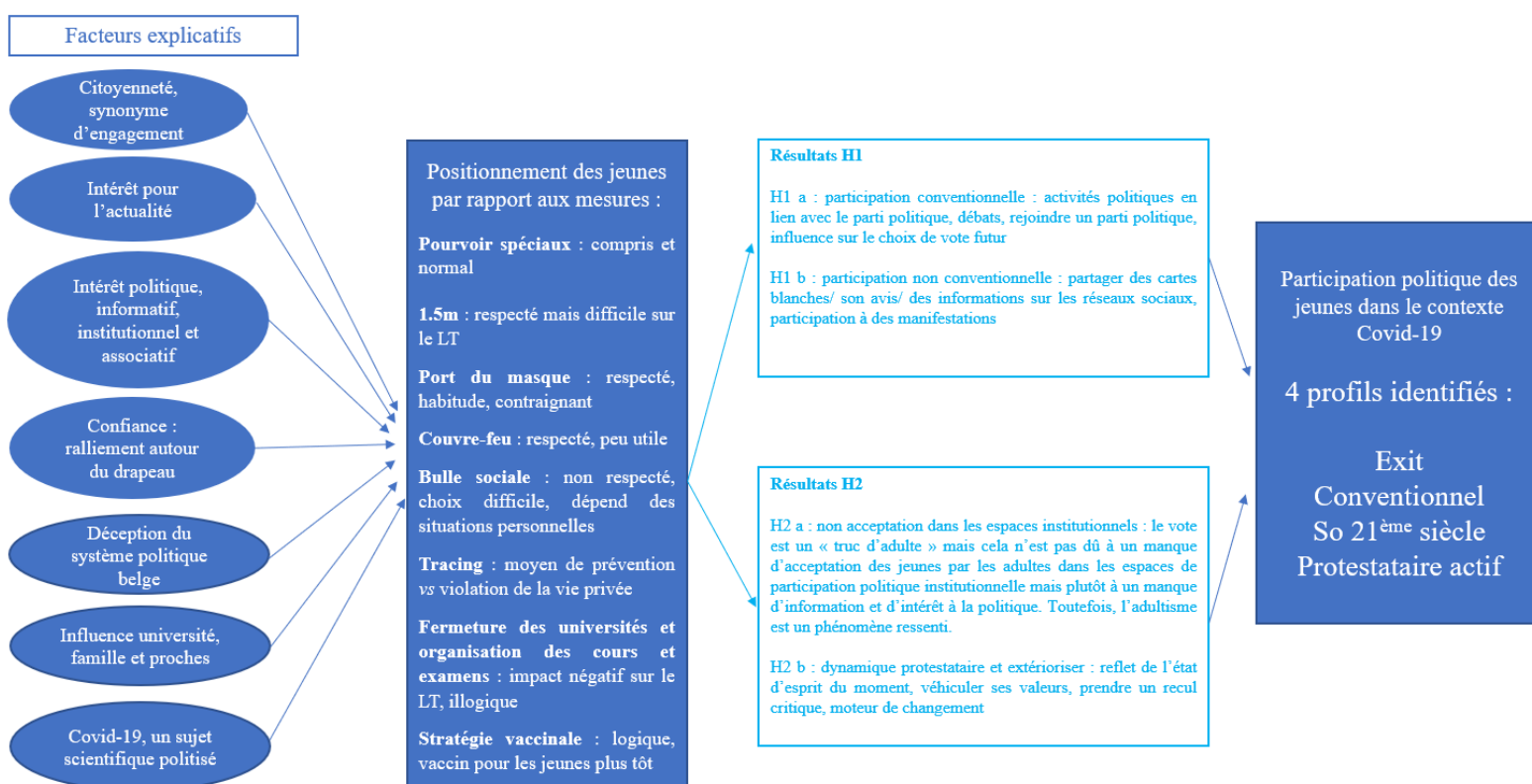
En revanche, pour d'autres participants, la pandémie n'a pas induit de changement de comportement politique. Celui qui était déjà investi en politique, l'est toujours mais pas plus ou pas moins qu'avant la pandémie. L'un des participants avait déjà envie de s'engager en politique au niveau local « mais c'est pas le Covid qui va me faire plus ou moins envie de me lancer quoi. » (Adrien, entretien individuel). Une autre encore n'a pas envie de s'investir dans des associations ou d'entreprendre des débats et encore moins de prendre part à des débats en lien avec la pandémie : « [...] perso je fais plus de débat par rapport au Covid maintenant parce que cela m'insupporte à un point pas possible. » (Fulden, entretien individuel).

Finalement, qu'elle ait induit une forme de participation politique ou d'engagement et/ou un changement dans le comportement politique, ou au contraire, qu'elle n'ait eu aucune influence sur le plan politique, la pandémie a tout de même impacté les jeunes participants sur un plan plus personnel. Certains d'entre eux ont été impactés au niveau social : proches touchés par la maladie, plus de vie sociale, économique : perte d'emploi jobiste, et psychologique : dépression, anxiété, crise d'angoisse, etc. Tous les éléments que nous venons de citer avaient déjà été pointés dans une enquête réalisée par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) (HCDH, 2020). Plusieurs études ont également insisté sur l'impact de la crise sanitaire sur le bien-être et la santé mentale des jeunes et ont observé des signes d'anxiété et de dépression (Hutin, 2020 ; Biard et al., 2020 ; Vie publique, 2021).

Alors que certains ont perçu la situation comme une perte de temps qui les a empêchés d'atteindre leurs objectifs, d'autres ont pu faire des activités pour lesquelles ils ne trouvaient pas de temps libre auparavant. Pour certains participants, la pandémie leur a permis de se recentrer sur les choses simples et essentielles, de mieux s'adapter aux situations, et de relativiser. Par contre, une participante avoue que la situation a changé sa façon de penser et qu'elle ne vit plus dans l'insouciance : « On est beaucoup moins insouciant qu'il y a deux ans ou trois ans quand tout allait bien. » (Victoria, entretien individuel). Enfin, un participant admet que le premier confinement lui a permis de prendre du recul et de faire le bilan sur la personne qu'il voudrait être : « Je sais pas, peut-être que maintenant j'ai plus faim, je sais pas comment expliquer ça, mais j'ai plus envie de faire des choses, de me faire violence, de changer des choses. [...] l'impression d'avoir trop longtemps subi, tu vois, juste m'être résigné à ce qui se passait autour de moi, et peut-être être un acteur plus protagoniste de ce qui se passe autour de moi. » (Erwan, entretien individuel). Par exemple, auparavant, il n'aurait pas participé au mémoire d'un étudiant, mais à présent il se dit prêt à avoir une plus grande interaction avec son environnement.

Après avoir exposé et discuté des résultats, nous pouvons à présent reprendre le schéma explicatif du cadre analytique (cf. Figure 1 : Cadre analytique) et y intégrer les éléments présentés dans ce dernier chapitre.

**Figure 6 : Cadre analytique appliqué aux résultats**



Source : élaboration de la mémorante

Dans la première partie du schéma (que le lecteur/ la lectrice peut retrouver en version agrandie en Annexe 10), nous avons remplacé les contenus « neutres » par des contenus inspirés des résultats. Nous allons brièvement réexpliquer chacun d'entre eux.

Pour les intervenants, en plus de faire partie de la société, la citoyenneté s'accompagne d'un engagement et d'une participation à la prise de décisions comme le fait d'aller voter, de participer à une manifestation, de rejoindre une association, etc. Pourtant, malgré cette conception, cela n'a pas forcément induit davantage de participation politique des jeunes durant la période de pandémie.

Bien que la majorité d'entre eux y étaient déjà intéressés hors période de crise, nous pouvons affirmer que les jeunes participants se sont davantage intéressés à l'actualité durant la période de pandémie, particulièrement les premiers mois. Certains participants ont d'ailleurs expliqué que c'est parce qu'ils ont suivi l'actualité quant à l'évolution de la situation sanitaire qu'ils se sont davantage intéressés à la politique durant cette période et que les débats ont eu lieu. Cet intérêt peut donc constituer une forme d'engagement psychologique en politique qui a tantôt engendré une participation politique de certains, tantôt non. Nous pouvons d'ailleurs différencier les types d'intérêt développés par les participants : intérêt informatif : s'intéresser

aux informations plus qu'avant, intérêt institutionnel : comprendre comment le système fonctionne et l'évaluer, plus qu'avant, etc., et intérêt associatif : s'investir dans le rapport à l'autre plus qu'avant.

Concernant le niveau de confiance, de manière générale, la crise sanitaire a suscité un ralliement autour du drapeau. En ce sens, plus de la majorité des participants ont affirmé avoir eu un niveau de confiance plus élevé durant la pandémie. En revanche, ce n'est pas non plus parce que le niveau de confiance était plus élevé que les participants ont approuvé et/ou respecté l'ensemble des mesures prises par le gouvernement.

Il est également ressorti du focus group que les jeunes participants sont déçus du système politique belge. Sa complexité et l'incompréhension de son fonctionnement peuvent expliquer le manque d'intérêt des jeunes pour la politique, qui peut à son tour entraîner un manque de confiance, qui, par extension, impacte potentiellement leur participation politique.

Nous avons aussi appris que plusieurs facteurs pouvaient exercer une influence sur le comportement (politique) des jeunes. L'université leur apprend à développer un esprit critique et à prendre du recul sur certaines situations comme celle liée à la Covid-19. La famille et les proches peuvent aussi susciter un certain intérêt ou désintérêt pour la politique.

Enfin, l'ensemble des participants s'est accordé pour dire que la pandémie est d'abord et avant tout un sujet scientifique que les dirigeants ont politisé. Ce qui explique que, pour certains d'entre eux, la situation n'a pas engendré de participation politique significative alors que pour d'autres, cela a eu un impact sur leur comportement politique et leur investissement dans la société.

La seconde partie du tableau reprend le positionnement des jeunes par rapport aux différentes mesures et actions publiques entreprises. Bien que certaines mesures aient pu sembler illogiques pour nos participants, cela n'a pas nécessairement suscité une forme de participation politique de leur part. La troisième partie du tableau apporte des réponses aux hypothèses. Nous avons explicité les résultats en détails dans la partie 7. La participation politique des jeunes dans le contexte de la pandémie : du débat à la manifestation, des réseaux sociaux à l'adhésion à un parti politique. Enfin, la dernière partie du tableau reprend les quatre profils que nous avons identifiés lors de l'analyse des résultats.

## Conclusion

Tout au long de ce mémoire, nous nous sommes intéressée à la participation politique des jeunes en période de Covid-19. Nous avons progressivement tenté d'apporter des réponses à la question de recherche suivante : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? ». Cette conclusion est l'occasion d'aborder les différentes étapes réalisées afin de mener à bien notre recherche.

Dans le premier chapitre, nous avons retracé une chronologie des faits depuis l'arrivée de la Covid-19 en Belgique en exposant les diverses mesures prises afin de limiter la propagation du virus et leurs potentielles conséquences sur les jeunes en termes de participation politique. Concrètement, quels impacts les mesures ont-elles eues sur les jeunes et la pandémie sur la démocratie. Cette contextualisation et ces questionnements ont contribué à élaborer progressivement la question de recherche. Cette partie fut également l'occasion de présenter l'intérêt et la pertinence de notre recherche mais aussi de la restituer dans le programme de science politique.

Le deuxième chapitre fut consacré à l'état de l'art et la formulation des hypothèses de recherche. Nous avons mobilisé des concepts comme celui de citoyenneté et d'adultisme. Nous avons exposé les modes de participation politique et d'engagement privilégiés par les jeunes. L'intérêt en politique et la confiance sont également des concepts pertinents pour comprendre l'impact d'une crise sur le comportement politique. Sur base de la littérature scientifique et au regard de notre question de recherche, nous avons ensuite formulé deux types d'hypothèses, descriptives et explicatives, et présenté le cadre analytique de notre enquête.

Le troisième chapitre est constitué du cadre méthodologique. Nous y exposons la méthode de collecte des données, à savoir une combinaison entre dix entretiens individuels semi-directifs et un focus group. Nous avons expliqué les différentes démarches entreprises : l'identification des participants et la prise de contact, l'élaboration des guides d'entretiens individuels et collectif, leur déroulement et des précisions sur les enquêtes qualitatives menées à distance. Nous avons aussi exposé le choix de la méthode pour l'analyse des données : l'analyse thématique.

Enfin, le dernier chapitre propose une discussion des résultats : comment les participants définissent la jeunesse et la citoyenneté, leurs réactions en apprenant l'arrivée de la Covid-19

en Belgique, leur intérêt pour l'actualité en période de pandémie, leur ressenti quant aux mesures adoptées par le gouvernement et leur évaluation de la gestion de la pandémie par le gouvernement, mais aussi leur vision de la politique, leur intérêt et leur niveau de confiance durant la crise sanitaire. Le corps des résultats se concentre sur la participation politique des jeunes par rapport aux mesures et décisions prises par les gouvernants dans le contexte de la pandémie. D'ailleurs, nous proposons de présenter brièvement ce qui est ressorti des entretiens. En termes de participation politique conventionnelle, les jeunes participants ont débattu de la situation (décisions et mesures) avec leurs proches, rejoint un parti politique, participé aux activités politiques et discussions organisées par leur parti ou encore réfléchi sur l'impact que la pandémie pourrait avoir sur leur choix de vote lors des prochaines élections en 2024. Concernant la participation politique non conventionnelle, certains participants ont été actifs sur les réseaux sociaux en partageant des cartes blanches, leur avis, ou des informations en lien avec la pandémie. Une participante a rejoint des manifestations pour marquer son désaccord avec certaines mesures prises. Bien que les participants ressentent le phénomène d'adultisme, ceux-ci se sentent acceptés dans les espaces institutionnels mais reconnaissent qu'ils n'y portent pas un grand intérêt et qu'ils ne s'informent pas suffisamment. Si la participation politique non conventionnelle est parfois préférée, c'est parce qu'elle permet aux jeunes de refléter leurs intérêts, valeurs et sentiments du moment. Aussi, nous nous sommes rendue compte que d'autres formes d'engagement existent, comme l'engagement dans le milieu associatif, preuve que les jeunes participent, mais différemment. Finalement, au regard des résultats, nous pouvons nous demander s'il existe une spécificité, une singularité dans les formes de participation privilégiées par les jeunes durant la pandémie. Autrement dit, si nous avions interviewé des adultes, les résultats auraient-ils été similaires ? Cela pourrait constituer une première piste de recherche pour de futurs travaux.

Justement, dans cette conclusion, il nous semble important de mentionner les pistes théoriques et pratiques d'avenir. Comme nous nous sommes concentrée sur les étudiants de l'UCLouvain FUCaM Mons, les futures recherches pourraient étendre le terrain de recherche en s'intéressant à d'autres universités, des hautes écoles, des établissements de l'enseignement supérieur et même s'intéresser à l'ensemble des jeunes de manière générale, qui ne poursuivent pas d'étude par exemple. Nous l'avons rappelé à plusieurs reprises et des études antérieures mettent aussi en exergue le fait que les étudiants ont une socialisation politique particulière et peuvent privilégier certaines formes de participation politique au détriment d'autres. C'est pourquoi il pourrait être pertinent de s'intéresser à toutes les catégories de la jeunesse. Aussi,

nous avons tenté d'identifier comment se traduisait la participation politique des jeunes durant la pandémie. Il pourrait être intéressant d'approfondir la réflexion en cherchant à savoir si, dans le contexte postpandémie, la crise sanitaire a engendré un changement de comportement politique chez les jeunes ; ont-ils envie de plus ou moins participer, ont-ils envie de prendre part à des actions individuelles ou collectives, quelles actions politiques vont-ils privilégier, etc. Enfin, les prochaines élections ayant lieu en 2024 en Belgique, des recherches pourraient dès lors porter sur le vote des (jeunes) électeurs en matière de parti(s) politique(s) et/ou personnalité(s) politique(s), sur les raisons de leur choix de vote et si la pandémie les a influencés dans leur choix. Nous pourrions d'ailleurs, poursuivre une étude longitudinale en suivant les dix participants de notre enquête et en observant si leurs comportements politiques et leurs visions ont changé ou non : Erwan est-il effectivement plus investi, Claire-Marie est-elle toujours dans une logique protestataire, etc. ?

D'un point de vue méthodologique, le nombre d'entretiens individuels pourrait être élargi afin d'avoir une base de données plus conséquentes que les dix participants que nous avons eu la chance et l'opportunité d'interviewer et ce afin de compléter et renforcer les profils que nous avons tenté d'identifier dans ce mémoire. Dans le cas de recherches plus conséquentes, d'autres méthodes de collectes de données pourraient également être intéressantes à mobiliser, comme la *mixed method approach*. Celle-ci combine les approches qualitatives et quantitatives. Cela permet de soumettre un même sujet d'étude à différents éclairages apportés par ces deux types d'approches, d'appréhender le quoi, le comment et le pourquoi du sujet de recherche et enfin de croiser et corroborer les données et résultats obtenus à l'issue des enquêtes qualitatives et quantitatives.

## Bibliographie

Bibliographie suivant le *Harvard reference system*

### Articles scientifiques

ASPERNÄS, J., BÄCK, H., & RENSTRÖM, E.A. (2020). The young protester: the impact of belongingness needs on political engagement. *Journal of Youth Studies*. <https://doi.org/10.1080/13676261.2020.1768229>

BAVEREZ, N. (2020). Les libertés au temps du coronavirus. *Commentaire*. 170(2). 265-270.

BECQUET, V. (2006). Participation des jeunes : regards sur six pays. *Agora débats/jeunesses*. (42). 14-29.

BERTHAUD, J. (2019). L'intégration sociale étudiante : Un processus au cœur des parcours universitaires ?. *Agora débats/jeunesses*, 81(1). 7-26.

BIARD, B., GOVAERT, S. & LEFEBVE, V. (2020). Penser l'après-corona. Les interventions de la société civile durant la période de confinement causée par la pandémie de covid-19 (mars-mai 2020). *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 2457-2458(12). 5-130.

BOUHON, F., JOUSTEN, A., MINY, X. & SLAUTSKY, E. (2020). L'Etat belge face à la pandémie de Covid19 : esquisse d'un régime d'exception. *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 2446(1). 5-56.

BRAUN, V. & CLARKE, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*. 3(2). 77-101.

BRECHON, P. (1995). Politisation et vote des jeunes. *Agora débats/jeunesses*. (2). 9-21.

CANEVARO, M. (2019). La délibération démocratique à l'assemblée athénienne. Procédures et stratégies de légitimation. *Annales. Histoire, Sciences Sociales*. 74<sup>ème</sup> année (2). 337-281.

CARON, C. (2018). La citoyenneté des adolescents du 21e siècle dans une perspective de justice sociale : pourquoi et comment ?. *Lien social et politique*. (80). 52-68.

CATELLIN, S. (2004). L'abduction : une pratique de la découverte scientifique et littéraire. *Hermès, La Revue*. 39(2). 179-185.

CRÉPON, M. (2020). La croisée des chemins (A l'heure du coronavirus). *Revue de neuropsychologie*. 12(2). 110-114.

DALTON, R.J. (2008). Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation. *Political Studies*. 56(1). 76-98.

DEVINE, D., GASKELL, J., JENNINGS, W. & STOKER, G. (2020). Trust and the Coronavirus Pandemic: What are the Consequences of and for Trust? An Early Review of the Literature. *Political Studies Review*. 1-12.

DOSTIE-GOULET, E. & GUAY, J-H. (2013). La politique positive : un levier pour susciter l'intérêt envers la politique chez les jeunes. *Politique et Sociétés*. 32(2).67-88.

FANIEL, J. & SÄGESSER, C. (2020). La Belgique entre crise politique et crise sanitaire (mars-mai 2020). *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 2447(2). 5-46.

FASSIN, D., HENCKES, N., KEMPF, R., LACROIX, J., LEGER, N., MONOD, J-C., PADOVANI, F., PRANCHERE, J-Y., VELPRY, L., VIDAL-NAQUET, P. A., VOGEL, L. (Enquête coordonnée par CHARLIER, J. & FOESSEL, M.) (2020). La démocratie à l'épreuve de l'épidémie. *Esprit*. 10(10). 81-106.

GIGNOUX-FROMENT, F., REGNER, I., NGUYEN, X-T., ANTONETTI, J., BEAUME, S., MORIS, M., PASCAL, O., PAUL, F., PORTIER, J-J., TERRIER, D., ZATTARA, H., DROUET, A. & MICHEL, B F. (2020). Réflexions sur le confinement. Aspects historiques, comportementaux, neuropsychiatriques et éthiques. *Revue de neuropsychologie*. 12(2). 135-139.

GLASIUS, M. & PLEYERS, G. (2013). La résonance des « mouvements des places » : connexions, émotions, valeurs. *Socio*. 2. 59-80.

HALLÉE, Y. & GARNEAU, J.M.E. (2019). L'abduction comme mode d'inférence et méthode de recherche : de l'origine à aujourd'hui. *Recherches qualitatives*. 38(1). 124-140.

HOOGE, M. & QUINTELIER, E. (2011). Political Attitudes and Political Participation: A Panel Study on Socialization and Self-Selection Effects among Late Adolescents. *International Political Science Review*. 33(1). 1-19.

LE BOUCHER, É. (2020). Coronavirus et populisme. *Commentaire*. 170(2). 419-420.

LEININGER, A. & SCHAUB, M. (2020). Voting at the dawn of a global pandemic. <https://doi.org/10.31235/osf.io/a32r7>

LUPIA, A. & PHILPOT, T. S. (2005). Views from Inside the Net: How Websites Affect Young Adults' Political Interest. *The Journal of Politics*. 67(4). 1122-1142.

- MUXEL, A. (2002). La participation politique des jeunes : soubresauts, fractures et ajustements. *Revue française de science politique*. 52(5). 521-544.
- PITTI, I. (2016). Participation civique et politique des jeunes : rôle des relations intergénérationnelles. *Agora débats/jeunesses*. 73(2). 21-34.
- PLEYERS, G. (2016). Comprendre l'engagement des jeunes. *Agora débats/jeunesses*. 73(73). 48-59.
- QUINTELIER, E. (2008). Who is Politically Active: The Athlete, the Scout Member or the Environmental Activist? Young People, Voluntary Engagement and Political Participation. *Acta Sociologica*. 51(4). 355-370.
- QUINTELIER, E. (2015). Engaging Adolescents in Politics: The Longitudinal Effect of Political Socialization Agents. *Youth & Society*. 47(1). 51-69.
- RAGI, T. (2002). Citoyenneté et participation des jeunes en France. *Agora débats/jeunesses*. (27). 106-120.
- ROBERTS, J. K., PAVLAKIS, A. E. & RICHARDS M. P. (2021). It's More Complicated Than It Seems: Virtual Qualitative Research in the COVID-19 Era. *International Journal of Qualitative Methods*. 20. 1-13.
- SÄGESSER, C. (2020). La formation du gouvernement De Croo (mai 2019-octobre 2020). *Courrier hebdomadaire du CRISP*. 2471-2472(26-27). 5-86.
- SAVIDAN, P. (2008). Démocratie participative et conflit. *Revue de métaphysique et de morale*. 58(2). 177-189.

### Ouvrages scientifiques

- BADIE, B., BIRNBAUM, P., BRAUD, P. & HERMET, G. (2015). *Dictionnaire de la science politique et des institutions politiques* (8<sup>e</sup> édition). Paris : Armand Colin.
- BALZACQ, T., BAUDEWYNS, P., JAMIN, J., LEGRAND, V., PAYE, O. & SCHIFFINO, N. (2014). *Fondements de science politique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.
- BRAUD, P. (2004). *Sociologie politique* (7<sup>e</sup> édition). Paris : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

BRAUD, P. (2007). *La science politique* (9<sup>e</sup> édition mise à jour). Paris : Presses Universitaires de France.

DORMAGEN, J-Y. & MOUCHARD, D. (2019). *Introduction à la sociologie politique* (5<sup>e</sup> édition mise à jour). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

SCHEMEIL, Y. (2012). *Introduction à la science politique : objets, méthodes, résultats* (2<sup>e</sup> édition revue et augmentée). Paris : Presses de Sciences Po / Dalloz.

### Chapitres d'ouvrages scientifiques

AISH, A.-M. & SCHIFFINO, N. (1999). Et si le vote n'était plus obligatoire ?. In AISH, A.-M. & FROGNIER, A.-P. *Des élections en trompe l'œil. Enquête sur le comportement électoral des Wallons et des Francophones* (pp. 97-120). Bruxelles : De Boeck Université.

AISH, A.-M. & SCHIFFINO, N. (2003). La démocratie en Wallonie : une analyse de la satisfaction de l'électorat wallon à l'égard de la démocratie et de la politique. In AISH, A.-M. & FROGNIER, A.-P. (dir.). *Elections : la rupture ? Le comportement des Belges face aux élections de 1999* (pp. 94-109). Bruxelles : De Boeck Université.

CATZARAS, N., CHICHE, J., MAURER, S., MUXEL, A., & TIBERJ, V. (2004). 3. Des étudiants dans le jeu politique. In CATZARAS, N., CHICHE, J., MAURER, S. & TIBERJ, V. *Les étudiants de Sciences Po : Leurs idées, leurs valeurs, leurs cultures politiques* (pp. 93-131). Paris : Presses de Sciences Po.

GEOFFRION, P. (2009). Le groupe de discussion. In GAUTHIER, B. (dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5<sup>e</sup> édition, pp. 391-414). Québec : Presses de l'Université du Québec.

JAMIN, J. & SCHIFFINO, N. (2021). Démocratie et légitimité. In DAMAY, L. & JAQUET, V. *Les transformations de la légitimité démocratique. Idéaux, revendications et perceptions* (pp. 353-374). Louvain-la-Neuve : Academia-L'Harmattan.

PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. (2021). Chapitre 12. L'analyse thématique. In PAILLÉ, P. & MUCCHIELLI, A. (dir.). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales* (pp. 269-357). Paris : Armand Colin.

SAVOIE-ZAJC, L. (2009). L'entrevue semi-dirigée. In GAUTHIER, B. (dir.). *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données* (5<sup>e</sup> édition, pp. 337-360). Québec : Presses de l'Université du Québec.

VAN INGELGOM, V. (2020). Focus Groups: From Qualitative Data Generation to Analysis. In CURINI, L. & FRANZESE, R. (2020). *The SAGE Handbook of Research Methods in Political Science and International Relations* (pp. 1190-1210). London: SAGE Publications Ltd.

## Thèse

CARVALLO, C. (2020). *Jeunes et politique : sceptiques ou engagés ?*. Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain.

## Textes législatifs

Arrêté ministériel du 13 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 13 mars, numéro 2020030303, p. 15580.

Arrêté ministériel du 18 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020030331, p. 16037.

Arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 23 mars, numéro 2020030347, p. 17603.

Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 (1), (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020040687, p. 16045.

Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement wallon dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19 pour les matières réglées par l'article 138 de la Constitution (1), (2020), *Moniteur belge*, 18 mars, numéro 2020040688, p. 16048.

Décret du 17 mars 2020 octroyant des pouvoirs spéciaux au Gouvernement dans le cadre de la crise sanitaire du Covid-19, (2020), *Moniteur belge*, 20 mars, numéro 2020040696, p. 16420.

Loi du 27 mars 2020 habilitant le Roi à prendre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 (II), (2020), *Moniteur belge*, 30 mars, numéro 2020040938, p. 22056.

## Documents officiels

CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL (Avis rendu par le Conseil sur proposition de la commission temporaire « Participation démocratique » avec la contribution de la délégation aux Outre-mer) (9 mars 2022). Engagement et participation démocratique des jeunes. [PDF en ligne] [https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/284347\\_0.pdf](https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/284347_0.pdf)

Service administratif de support aux étudiants (SASE) de l'UCLouvain FUCaM Mons (données pour l'année 2020-2021). Âge de la population étudiante en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons [ensemble de données]. UCLouvain FUCaM Mons.

Service administratif de support aux étudiants (SASE) de l'UCLouvain FUCaM Mons (données pour l'année 2020-2021). Proportion d'étudiants fille-garçon sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons [ensemble de données]. UCLouvain FUCaM Mons.

## Articles de presse

BELGA (2021, 2 avril) (1). « Alexander De Croo réagit aux événements du Bois de la Cambre : « C'est inacceptable, les règles valent pour tous » ». *La Libre*. <https://www.lalibre.be/belgique/politique-belge/alexander-de-croo-reagit-aux-evenements-du-bois-de-la-cambre-etre-solidaire-aujourd-hui-est-la-cle-de-notre-liberte-demain-6066e7d67b50a6051776bcc3>

BELGA (2021, 28 mai) (2). « Soins de santé et la Boum 3: les manifestations animeront Bruxelles samedi ». *RTBF*. [https://www.rtf.be/info/belgique/detail\\_soins-de-sante-et-la-boum-3-les-manifestations-animeront-bruxelles-samedi?id=10771467](https://www.rtf.be/info/belgique/detail_soins-de-sante-et-la-boum-3-les-manifestations-animeront-bruxelles-samedi?id=10771467)

BOUCHER, S., GENET, M., LEMAIRE D. & MICHIELS S. (2020, 24 avril). « Donner la parole aux citoyens, pour sortir ensemble du confinement ». *Le Soir*. <https://plus.lesoir.be/296643/article/2020-04-24/donner-la-parole-aux-citoyens-pour-sortir-ensemble-du-confinement?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DDimitri%2520Lemaire>

C.C. (2021, 2 avril). « Yves Coppieters après « La Boum » : « C'est le signal que la limitation des activités sociales ne peut pas durer » ». *La Libre*.  
<https://www.lalibre.be/belgique/societe/yves-coppieters-apres-la-boom-c-est-quand-meme-le-signal-d-une-situation-qui-ne-peut-pas-perdurer-en-terme-de-limitation-des-activites-sociales-6066d3d57b50a6051776bca2>

CLOOT, A. (2020, 20 avril). « Tracing » vs « tracking ». *Le Soir*.  
<https://plus.lesoir.be/295750/article/2020-04-20/tracing-vs-tracking>

DESPLANQUE, S., LALOUX, T. & PENNETREAU D. (2020, 23 avril). « Bas les masques : une gestion saine et efficace du Covid-19 requiert de la transparence ». *Le Soir*.  
<https://plus.lesoir.be/296435/article/2020-04-23/bas-les-masques-une-gestion-saine-et-efficace-du-covid-19-requiert-de-la>

GRAVELEAU, S. (2022, 24 avril). « Le décalage entre les attentes de la jeunesse et les propositions politiques qui leur sont faites est un vrai défi démocratique ». *Le Monde*.  
[https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/04/17/le-decalage-entre-les-attentes-de-la-jeunesse-et-les-propositions-politiques-qui-leur-sont-faites-est-un-vrai-defi-democratique\\_6122520\\_4401467.html](https://www.lemonde.fr/campus/article/2022/04/17/le-decalage-entre-les-attentes-de-la-jeunesse-et-les-propositions-politiques-qui-leur-sont-faites-est-un-vrai-defi-democratique_6122520_4401467.html)

HUTIN, C. (2020, 24 novembre). « Jeunes et covid : un criant besoin de considération ». *Le Soir*.  
<https://plus.lesoir.be/339546/article/2020-11-23/jeunes-et-covid-un-besoin-criant-de-consideration>

J.B. (2020, 16 septembre). « Coronavirus en Belgique : les jeunes sont désormais les plus infectés et ne sont pas épargnés par les hospitalisations ». *RTBF*.  
[https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_coronavirus-en-belgique-les-jeunes-sont-desormais-les-plus-infectes-et-ne-sont-pas-epargnes-par-les-hospitalisations?id=10585811](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_coronavirus-en-belgique-les-jeunes-sont-desormais-les-plus-infectes-et-ne-sont-pas-epargnes-par-les-hospitalisations?id=10585811)

LA REDACTION ET BELGA (2021, 29 mai). « Bruxelles : une manifestation relativement calme pour les coronasceptiques, anti-masques et soutiens à Jurgen Conings (photos et vidéo) ». *Le Soir*.  
<https://www.lesoir.be/375039/article/2021-05-29/bruxelles-une-manifestation-relativement-calme-pour-les-coronasceptiques-anti>

LECHIEN, A. (2020, 4 août). « Coronavirus en Belgique : CNS, Comité de concertation, Ceval, qui fait quoi? Qui décide quoi? ». *RTBF*.  
[https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_coronavirus-en-belgique-cns-comite-de-concertation-gees-ceval-qui-decide-quoi?id=10554937](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_coronavirus-en-belgique-cns-comite-de-concertation-gees-ceval-qui-decide-quoi?id=10554937)

MABILLE, P. (2020, 12 octobre). « Coronavirus : les jeunes se vivent comme la génération sacrifiée de la crise ». *La Tribune*. <https://www.latribune.fr/economie/france/coronavirus-les-jeunes-se-vivent-comme-la-generation-sacrifiee-de-la-crise-859508.html>

MASCLET, D. (2020, 16 mars). « Le coronavirus est-il aussi dangereux pour les jeunes ? ». *Le Figaro*. <https://www.lefigaro.fr/sciences/le-coronavirus-est-il-aussi-dangereux-pour-les-jeunes-20200316>

MIGNON, S. (2021, 12 février). « Un panel de citoyens pour « enrichir l'expertise de l'expérience de vie » ». *Le Soir*. <https://plus.lesoir.be/354855/article/2021-02-12/un-panel-de-citoyens-pour-enrichir-l'expertise-de-l'experience-de-vie?referer=%2Farchives%2F Recherche%3Fdatefilter%3Dlastyear%26sort%3Ddate%2520desc%26word%3DDimitri%2520Lemaire>

RTBF. (2020, 4 septembre). « Les nouveaux visages du Ceval, l'organe qui souffle aux oreilles du CNS ». *RTBF*. [https://www.rtbf.be/info/belgique/detail\\_les-nouveaux-visages-du-ceval-l-organe-qui-souffle-aux-oreilles-du-cns?id=10576103](https://www.rtbf.be/info/belgique/detail_les-nouveaux-visages-du-ceval-l-organe-qui-souffle-aux-oreilles-du-cns?id=10576103)

RTBF (2021, 1 mai). « Manifestations à Bruxelles : que réclament réellement les participants ? ». *RTBF*. [https://www.rtbf.be/info/societe/detail\\_manifestations-a-bruxelles-que-reclament-reellement-les-participants?id=10753276](https://www.rtbf.be/info/societe/detail_manifestations-a-bruxelles-que-reclament-reellement-les-participants?id=10753276)

SALIMI, D. (2020, 15 septembre). « Ceval : qui sont les 13 membres qui conseillent désormais les autorités ? ». *La Libre*. <https://www.lalibre.be/belgique/societe/ceval-qui-sont-les-nouveaux-membres-de-l-organe-qui-conseille-les-autorites-5f524aa87b50a677fb6cbbec>

SANTI, P. & VINCENT, F. (2020, 16 avril). « Coronavirus : les enfants et adolescents moins touchés mais pas totalement épargnés ». *Le Monde*. [https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/04/16/coronavirus-les-enfants-et-adolescents-moins-touche-mais-pas-totalement-epargnes\\_6036742\\_3244.html](https://www.lemonde.fr/planete/article/2020/04/16/coronavirus-les-enfants-et-adolescents-moins-touche-mais-pas-totalement-epargnes_6036742_3244.html)

## Littérature grise

HCDH (Nations Unies) (2020, 12 août). La COVID-19 et les jeunes : des mesures urgentes sont nécessaires pour lutter contre les effets « sévères et durables » de la pandémie. Repéré à [https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/Youth\\_and\\_COVID-19.aspx](https://www.ohchr.org/FR/NewsEvents/Pages/Youth_and_COVID-19.aspx)

IBZ (2021). Centre de crise. Repéré à <https://ibz.be/fr/centre-de-crise>

OMS (2020, 14 décembre). Les plus grandes organisations de jeunes au monde – qui réunissent 250 millions de membres – et l’OMS lancent une mobilisation mondiale pour réagir face aux incidences néfastes de la COVID-19 sur les jeunes. Repéré à <https://www.who.int/fr/news/item/14-12-2020-world-s-largest-youth-organizations-representing-250-million-members-and-who-launch-global-mobilization-to-respond-to-disruptive-impacts-of-covid-19-on-young-people>

SCIENSANO (2021). A propos de Sciensano. Repéré à <https://www.sciensano.be/fr/a-propos-de-sciensano>

VIE PUBLIQUE (La Rédaction). (2021, 18 janvier). Covid-19 : santé, éducation, emploi, quelles incidences pour les jeunes ?. Repéré à <https://www.vie-publique.fr/en-bref/278115-covid-19-incidences-de-la-pandemie-sur-les-jeunes>

## Annexes

### Annexe 1 : Loi du 27 mars 2020

SERVICE PUBLIC FEDERAL CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE

27 MARS 2020. - Loi habilitant le Roi à prendre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 (II) (1)

PHILIPPE, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, Salut.

La Chambre des représentants a adopté et Nous sanctionnons ce qui suit :

Article 1er. La présente loi règle une matière visée à l'article 74 de la Constitution.

Art. 2. Afin de permettre à la Belgique de réagir à l'épidémie ou la pandémie du coronavirus COVID-19 et d'en gérer les conséquences, le Roi peut, par arrêté délibéré en Conseil des ministres, prendre les mesures visées à l'article 5, § 1er, 1° à 8°.

Si nécessaire, ces mesures peuvent avoir un effet rétroactif, lequel ne peut cependant être antérieur au 1er mars 2020.

Art. 3. Les arrêtés royaux pris en vertu de la présente loi ne peuvent pas porter atteinte au pouvoir d'achat des familles et à la protection sociale existante.

Art. 4. Les arrêtés royaux pris en vertu de la présente loi ne peuvent pas adapter, abroger, modifier ou remplacer les cotisations de sécurité sociale, les impôts, les taxes et les droits, notamment la base imposable, le tarif et les opérations imposables.

Art. 5. § 1er. En vue de réaliser les objectifs visés à l'article 2, alinéa 1er, le Roi peut prendre des mesures pour:

1° combattre la propagation ultérieure du coronavirus COVID-19 au sein de la population, y compris le maintien de la santé publique et de l'ordre public;

2° garantir la capacité logistique et d'accueil nécessaire, y compris la sécurité d'approvisionnement, ou en prévoir davantage;

3° apporter un soutien direct ou indirect, ou prendre des mesures protectrices, pour les secteurs financiers, les secteurs économiques, le secteur marchand et non marchand, les entreprises et les ménages, qui sont touchés, en vue de limiter les conséquences de la pandémie;

4° garantir la continuité de l'économie, la stabilité financière du pays et le fonctionnement du marché, ainsi que protéger le consommateur;

5° apporter des adaptations au droit du travail et au droit de la sécurité sociale en vue de la protection des travailleurs et de la population, de la bonne organisation des entreprises et des administrations, tout en garantissant les intérêts économiques du pays et la continuité des secteurs critiques;

6° suspendre ou prolonger les délais fixés par ou en vertu de la loi selon les délais fixés par Lui;

7° dans le respect des principes fondamentaux d'indépendance et d'impartialité du pouvoir judiciaire et dans le respect des droits de la défense des justiciables, garantir le bon

fonctionnement des instances judiciaires, et plus particulièrement la continuité de l'administration de la justice, tant au niveau civil qu'au niveau pénal:

- en adaptant l'organisation des cours et tribunaux et autres instances judiciaires, en ce compris le ministère public, les autres organes du pouvoir judiciaire, les huissiers de justice, experts judiciaires, traducteurs, interprètes, traducteurs-interprètes, notaires et mandataires de justice;
- en adaptant l'organisation de la compétence et la procédure, en ce compris les délais prévus par la loi;
- en adaptant les règles en matière de procédure et de modalités de la détention préventive et en matière de procédure et de modalités de l'exécution des peines et des mesures;

8° se conformer aux décisions prises par les autorités de l'Union européenne dans le cadre de la gestion commune de la crise.

§ 2. Les arrêtés visés au paragraphe 1er peuvent abroger, compléter, modifier ou remplacer les dispositions légales en vigueur, même dans les matières qui sont expressément réservées à la loi par la Constitution.

Les arrêtés visés au paragraphe 1er peuvent déterminer les sanctions administratives, civiles et pénales applicables à certaines infractions à ces arrêtés.

Les sanctions pénales ne peuvent comporter de peines supérieures à celles que la législation modifiée ou remplacée attache aux infractions en cause.

Les dispositions du livre Ier du Code pénal, y compris le chapitre VII et l'article 85, s'appliquent aux sanctions pénales introduites par ces arrêtés.

Art. 6. Les arrêtés visés à l'article 5, § 1er, 1°, peuvent être adoptés sans que les avis légalement ou réglementairement requis soient préalablement recueillis.

A l'exception de l'avis du Conseil d'Etat, les arrêtés royaux visés à l'article 5, § 1er, 2° à 8°, peuvent être adoptés sans que les avis légalement ou réglementairement requis, soient préalablement recueillis. Si nécessaire, ces avis peuvent être recueillis dans un délai abrégé par rapport au délai légalement ou réglementairement requis.

Art. 7. Les pouvoirs accordés au Roi par la présente loi expirent trois mois après l'entrée en vigueur de la présente loi.

Les arrêtés visés à l'article 5, § 1er, 1° à 8°, sont confirmés par la loi dans un délai d'un an à partir de leur entrée en vigueur.

Les arrêtés royaux visés à l'article 5, § 1er, 1° à 8°, sont réputés n'avoir jamais produit leurs effets s'ils ne sont pas confirmés dans le délai visé à l'alinéa 2.

Art. 8. La présente loi entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

Promulguons la présente loi, ordonnons qu'elle soi revêtue du sceau de l'Etat et publiée par le Moniteur belge.

Donné à Bruxelles, le 27 mars 2020.

PHILIPPE

Par le Roi :

La Première Ministre, chargée de Beliris

et des Institutions culturelles fédérales,

S. WILMES

Le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice, chargé  
de la Régie des bâtiments, et Ministre des Affaires européennes,

K. GEENS

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances, chargé de la Lutte contre la fraude fiscale,  
et Ministre de la Coopération au développement,

A. DE CROO

Le Vice-Premier Ministre et Ministre du Budget et de la Fonction publique, chargé de la Loterie  
nationale et de la Politique scientifique,

D. CLARINVAL

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,  
chargé du Commerce extérieur,

P. DE CREM

La Ministre des Affaires sociales  
et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration,

M. DE BLOCK

Le Ministre des Pensions,

D. BACQUELAINE

La Ministre de l'Energie,  
de l'Environnement et du Développement durable,

M. C. MARGHEM

Le Ministre de la Mobilité, chargé de skeyes  
et de la Société nationale des chemins de fer belges,

Fr. BELLOT

Le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de  
l'Intégration sociale, chargé des Grandes villes,

D. DUCARME

Le Ministre de l'Agenda numérique, des Télécommunications et de la Poste, chargé de la  
Simplification administrative, de la Lutte contre la fraude sociale, de la Protection de la vie  
privée et de la Mer du Nord,

Ph. DE BACKER

La Ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la  
pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées,

N. MUYLLE

Le Ministre des Affaires étrangères et de la Défense,

Ph. GOFFIN

Scellé du sceau de l'Etat :

Le Ministre de la Justice,

K. GEENS

Source : Loi du 27 mars 2020 habilitant le Roi à prendre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus COVID-19 (II), (2020), *Moniteur belge*, 30 mars, numéro 2020040938, p. 22056.

## Annexe 2 : Arrêté ministériel du 23 mars 2020

### SERVICE PUBLIC FEDERAL INTERIEUR

23 MARS 2020. - Arrêté ministériel portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19

Le Ministre de la Sécurité et de l'Intérieur,

Vu la loi du 31 décembre 1963 sur la protection civile, l'article 4 ;

Vu la loi du 5 août 1992 sur la fonction de police, les articles 11 et 42 ;

Vu la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, les articles 181, 182 et 187 ;

Vu l'article 8, § 2, 1° et 2°, de la loi du 15 décembre 2013 portant des dispositions diverses concernant la simplification administrative, le présent arrêté est excepté de l'analyse d'impact de la réglementation ;

Vu l'avis de l'Inspecteur des Finances, donné le 21 mars 2020 ;

Vu l'avis des Ministres qui en ont délibéré en Conseil, donné le 22 mars 2020 ;

Vu les lois sur le Conseil d'Etat, coordonnées le 12 janvier 1973, article 3, § 1er, alinéa 1er ;

Vu l'urgence, qui ne permet pas d'attendre l'avis de la section de législation du Conseil d'Etat dans un délai ramené à cinq jours, en raison notamment de l'évolution très rapide de la situation en Belgique et dans les Etats proches, du franchissement du seuil d'une pandémie, décrété par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), du temps d'incubation du coronavirus COVID-19 et de l'augmentation de la taille et du nombre des chaînes de transmission secondaires ; par conséquent, il est indispensable de prendre les mesures nécessaires sans délai ;

Considérant les concertations entre les gouvernements des entités fédérées et les autorités fédérales compétentes, au sein du Conseil National de Sécurité qui s'est réuni les 10, 12 et 17 mars 2020 ;

Considérant l'article 191 du Traité sur le Fonctionnement de l'Union européenne qui consacre le principe de précaution dans le cadre de la gestion d'une crise sanitaire internationale et de la préparation active à la potentialité de ces crises ; que ce principe implique que lorsqu'un risque grave présente une forte probabilité de se réaliser, il revient aux autorités publiques d'adopter des mesures urgentes et provisoires ;

Considérant la déclaration de l'OMS sur les caractéristiques du coronavirus COVID-19, en particulier sur sa forte contagiosité et son risque de mortalité ;

Considérant la qualification par l'OMS du coronavirus COVID-19 comme une pandémie en date du 11 mars 2020 ;

Considérant que, en date du 16 mars 2020, l'OMS a relevé à son degré maximum le niveau de la menace liée au COVID-19 qui déstabilise l'économie mondiale et se propage rapidement à travers le monde ;

Considérant la propagation du coronavirus COVID-19 sur le territoire européen, et en Belgique, et l'évolution exponentielle du nombre de contaminations ; que les mesures prises jusqu'à présent n'ont pas suffi à endiguer cette évolution exponentielle; que le taux d'engorgement des hôpitaux, en particulier des services de soins intensifs, devient critique ;

Considérant l'urgence et le risque sanitaire que présente le coronavirus COVID-19 pour la population belge ;

Considérant que le coronavirus COVID-19 est une maladie infectieuse qui touche généralement les poumons et les voies respiratoires ;

Considérant que le coronavirus COVID-19 semble se transmettre d'un individu à un autre, par voie aérienne ; que la transmission de la maladie semble s'opérer par tous les modes possibles d'émission par la bouche et le nez ;

Considérant les avis de CELEVAL

Considérant que, compte tenu de ce qui précède, les rassemblements dans des lieux clos et couverts, mais également en plein air constituent un danger particulier pour la santé publique ;

Considérant qu'il est nécessaire, afin de ralentir et limiter la propagation du virus, d'ordonner immédiatement les mesures indispensables sur le plan de la santé publique ;

Considérant, par conséquent, qu'une mesure de police imposant l'interdiction de tout rassemblement est indispensable et proportionnée ;

Considérant que l'interdiction précitée est de nature, d'une part, à diminuer le nombre de contaminations aiguës et partant de permettre aux services de soins intensifs d'accueillir les patients gravement atteints dans les meilleures conditions possibles et, d'autre part, de donner aux chercheurs plus de temps pour trouver des traitements efficaces et mettre au point des vaccins ;

Considérant que le danger s'est étendu à l'ensemble du territoire national ; qu'il est dans l'intérêt général qu'il existe une cohérence dans la prise des mesures pour maintenir l'ordre public, afin de maximaliser leur efficacité ;

Considérant le nombre de cas d'infection détectés et de décès survenus en Belgique depuis le 13 mars 2020;

Considérant la nécessité urgente,

Arrête :

Article 1er. § 1er. Les commerces et les magasins sont fermés, à l'exception :

- des magasins d'alimentation, y compris les magasins de nuit ;
- des magasins d'alimentation pour animaux ;
- des pharmacies ;
- des librairies ;
- des stations-services et fournisseurs de carburants et combustibles;
- des coiffeurs, lesquels ne peuvent recevoir qu'un client à la fois et sur rendez-vous.

Les mesures nécessaires doivent être prises pour garantir le respect des règles de distanciation sociale, en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne. Ces mesures sont d'application pour toutes les activités mentionnées dans cet arrêté.

§ 2. L'accès aux grandes surfaces ne peut avoir lieu que selon les modalités suivantes :

- limiter à maximum 1 client par 10 mètres carrés pendant une période de maximum 30 minutes ;
- dans la mesure du possible, s'y rendre seul.

La pratique de soldes et réductions est interdite.

§ 3. Les magasins d'alimentation ne peuvent être ouverts que de 7.00 à 22.00 heures.

Les magasins de nuit peuvent rester ouverts à partir de leur heure d'ouverture habituelle jusqu'à 22 heures.

§ 4. Les marchés sont interdits, sauf les échoppes indispensables à l'approvisionnement alimentaire des zones ne disposant pas d'infrastructures commerciales alimentaires.

§ 5. Les établissements relevant des secteurs culturel, festif, récréatif, sportif et horeca sont fermés. Le mobilier de terrasse du secteur horeca doit être stocké à l'intérieur.

Par dérogation à l'alinéa précédent, les hôtels peuvent rester ouverts, à l'exception de leur éventuel restaurant.

La livraison des repas et les repas à emporter sont autorisés.

Art. 2. Le télétravail à domicile est obligatoire dans toutes les entreprises non essentielles, quelle que soit leur taille, pour tous les membres du personnel dont la fonction s'y prête.

Pour les fonctions auxquelles le télétravail à domicile ne peut s'appliquer, les entreprises doivent prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect des règles de distanciation sociale, en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne. Cette règle est également d'application pour les transports organisés par l'employeur.

Les entreprises non essentielles dans l'impossibilité de respecter les mesures précitées doivent fermer.

Art. 3. Les dispositions de l'article 2 ne sont pas d'application aux entreprises des secteurs cruciaux et aux services essentiels visés à l'annexe au présent arrêté.

Ces entreprises et services sont toutefois tenus de mettre en oeuvre, dans la mesure du possible, le système de télétravail à domicile et les règles de distanciation sociale.

Art. 4. Les transports publics sont maintenus. Ils doivent être organisés de manière à garantir le respect des règles de distanciation sociale, en particulier le maintien d'une distance d'1,5 mètre entre chaque personne.

Art. 5. Sont interdits :

- les rassemblements ;
- les activités à caractère privé ou public, de nature culturelle, sociale, festive, folklorique, sportive et récréative ;
- les excursions scolaires et les activités dans le cadre de mouvements de jeunesse sur le et à partir du territoire national ;
- les activités des cérémonies religieuses.

Par dérogation à l'alinéa 1er, sont autorisées :

- les activités en cercle intime ou familial et les cérémonies funéraires ;

- Une promenade extérieure avec les membres de la famille vivant sous le même toit en compagnie d'une autre personne, l'exercice d'une activité physique individuelle ou avec les membres de sa famille vivant sous le même toit ou avec toujours le même ami, et moyennant le respect d'une distance d'au moins 1,5 mètre entre chaque personne.

Art. 6. Les leçons et activités sont suspendues dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire.

Une garderie est toutefois assurée.

Les écoles supérieures et les universités appliquent uniquement l'enseignement à distance.

Art. 7. Les voyages non essentiels au départ de la Belgique sont interdits.

Art. 8. Les personnes sont tenues de restées chez elles. Il est interdit de se trouver sur la voie publique et dans les lieux publics, sauf en cas de nécessité et pour des raisons urgentes telles que:

- se rendre dans les lieux dont l'ouverture est autorisée sur la base des articles 1er et 3, et en revenir ;
- avoir accès aux distributeurs de billets des banques et des bureaux de poste
- avoir accès aux soins médicaux ;
- fournir l'assistance et les soins aux personnes âgées, aux mineurs, aux personnes en situation d'handicap et aux personnes vulnérables ;
- effectuer les déplacements professionnels, en ce compris le trajet domicile-lieu de travail.
- Les situations visées à l'article 5, alinéa 2.

Art. 9. Dans le cadre de l'application des mesures prescrites dans le présent arrêté et pour autant que les nécessités opérationnelles l'exigent, les dérogations aux dispositions relatives à l'organisation du temps de travail et de repos prescrites dans la partie VI, Titre I de l'arrêté royal du 30 mars 2001 portant la position juridique du personnel des services de police sont autorisées pour la durée de l'application du présent arrêté.

Art. 10. § 1er. Les infractions aux dispositions des articles 1er, 5 et 8 sont sanctionnées par les peines prévues à l'article 187 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile.

§ 2. Les entreprises visées à l'article 2 qui, après avoir fait l'objet d'un premier constat, ne respectent toujours pas les obligations en matière de distanciation sociale feront l'objet d'une mesure de fermeture.

Art. 11. Les autorités de police administrative sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Les services de police sont chargés de veiller au respect du présent arrêté, au besoin par la contrainte et la force, conformément aux dispositions de l'article 37 de la loi sur la fonction de police.

Art. 12. L'arrêté ministériel du 18 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19 est abrogé.

Art. 13. Les mesures prescrites par le présent arrêté sont d'application jusqu'au 5 avril 2020 inclus.

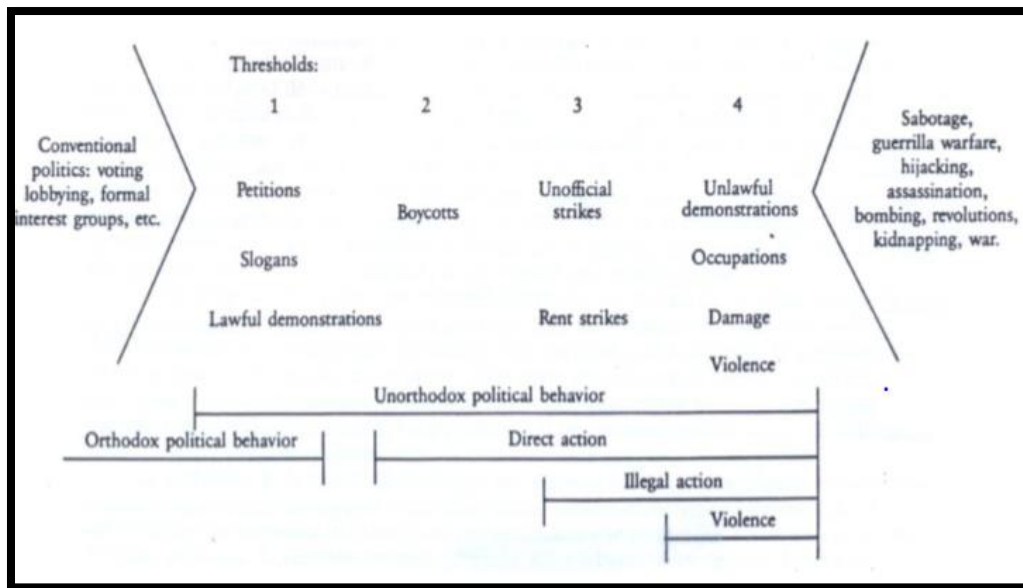
Art. 14. Le présent arrêté entre en vigueur dès sa publication au Moniteur belge.

Bruxelles, le 23 mars 2020.

P. DE CREM

Source : Arrêté ministériel du 23 mars 2020 portant des mesures d'urgence pour limiter la propagation du coronavirus COVID-19, (2020), *Moniteur belge*, 23 mars, numéro 2020030347, p. 17603.

### Annexe 3 : Diagramme conceptuel du comportement politique non conventionnel



Source : BALZACQ, T., BAUDEWYNS, P., JAMIN, J., LEGRAND, V., PAYE, O. & SCHIFFINO, N. (2014). *Fondements de science politique*. Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur. p. 384.

## Annexe 4 : Âge de la population étudiante en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons

### Ventilation de l'âge en pourcentage pour les étudiants en ESPO

| âges     | %     |
|----------|-------|
| 18 ans   | 7,01  |
| 19 ans   | 10,52 |
| 20 ans   | 11,55 |
| 21 ans   | 12,37 |
| 22 ans   | 15,26 |
| 23 ans   | 13,61 |
| 24 ans   | 11,34 |
| 25 ans   | 3,71  |
| 26 ans   | 3,71  |
| 27 ans   | 2,06  |
| 28 ans   | 2,27  |
| 29 ans   | 0,62  |
| 30 ans   | 0,82  |
| > 30 ans | 5,15  |

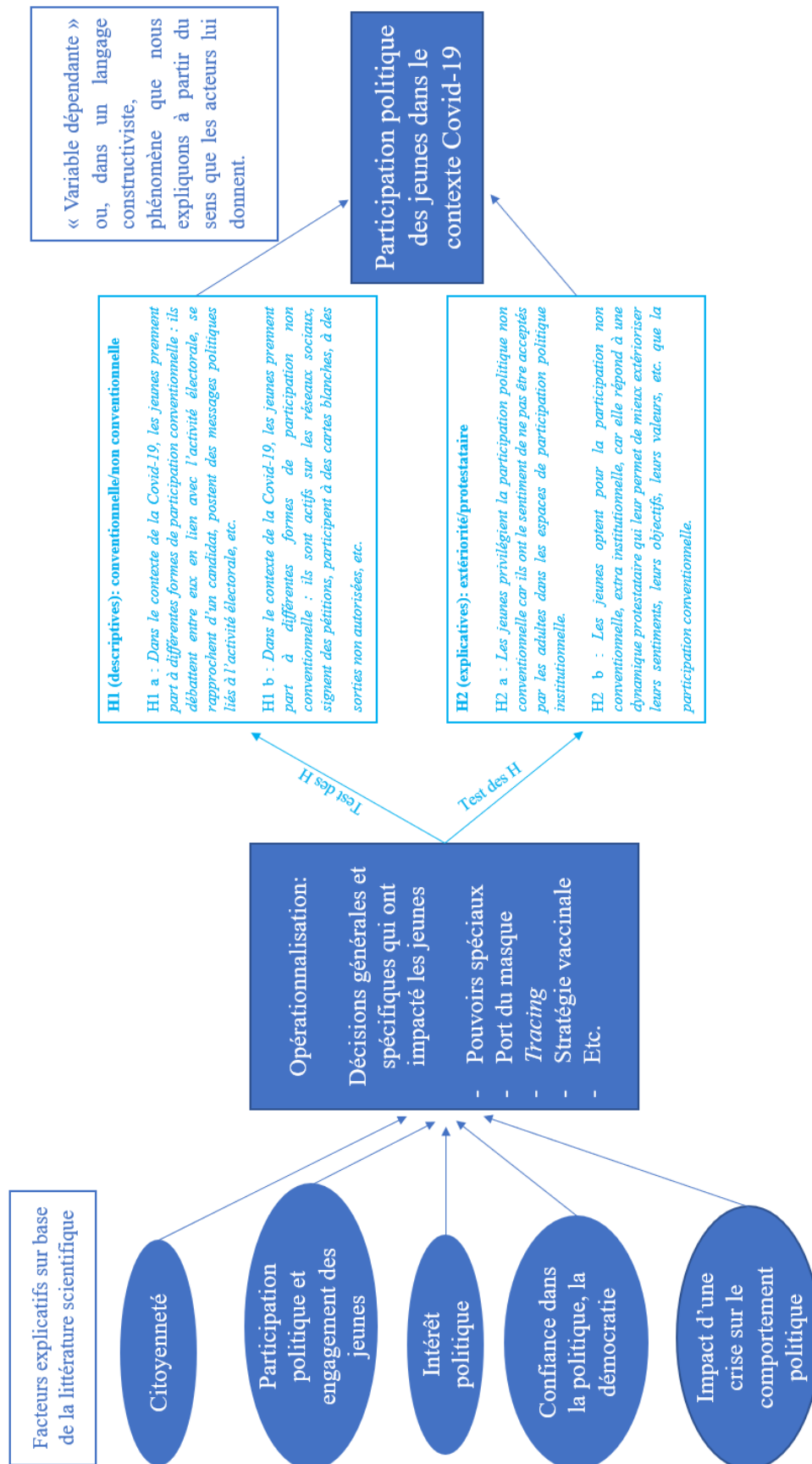
### Ventilation de l'âge en pourcentage pour les étudiants en LSM

| âges     | %     |
|----------|-------|
| 18 ans   | 6,47  |
| 19 ans   | 17,77 |
| 20 ans   | 18,04 |
| 21 ans   | 15,01 |
| 22 ans   | 14,60 |
| 23 ans   | 11,02 |
| 24 ans   | 7,85  |
| 25 ans   | 3,58  |
| 26 ans   | 1,65  |
| 27 ans   | 1,24  |
| 28 ans   | 0,14  |
| 29 ans   | 0,55  |
| 30 ans   | 0,28  |
| > 30 ans | 1,79  |

Source : Service administratif de support aux étudiants (SASE) de l'UCLouvain FUCaM Mons (données pour l'année 2020-2021). Âge de la population étudiante en cours du jour à l'UCLouvain FUCaM Mons [ensemble de données]. UCLouvain FUCaM Mons.

(Usage en interne uniquement et dans le cadre de ce mémoire)

## Annexe 5 : Cadre analytique



Source : élaboration de la mémorante

## Annexe 6 : Proportion d'étudiants fille-garçon sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons

### Population totale d'étudiants

| Domaine Etude (Pay.) <sup>▲</sup>      | Total Etudiants<br>Année en cours <sup>▲</sup> |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|
| ▼ Structure CRef des domaines d'études | 1.652                                          |
| ▼ Sciences humaines et sociales        | 1.652                                          |
| ▶ Information et communication         | 292                                            |
| ▶ Sciences politiques et sociales      | 334                                            |
| ▶ Sciences économiques et de gestion   | 1.026                                          |

### Genre féminin

| Domaine Etude (Pay.) <sup>▲</sup>      | Total Etudiants<br>Année en cours <sup>▲</sup> |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|
| ▼ Structure CRef des domaines d'études | 806                                            |
| ▼ Sciences humaines et sociales        | 806                                            |
| ▶ Information et communication         | 204                                            |
| ▶ Sciences politiques et sociales      | 153                                            |
| ▶ Sciences économiques et de gestion   | 449                                            |

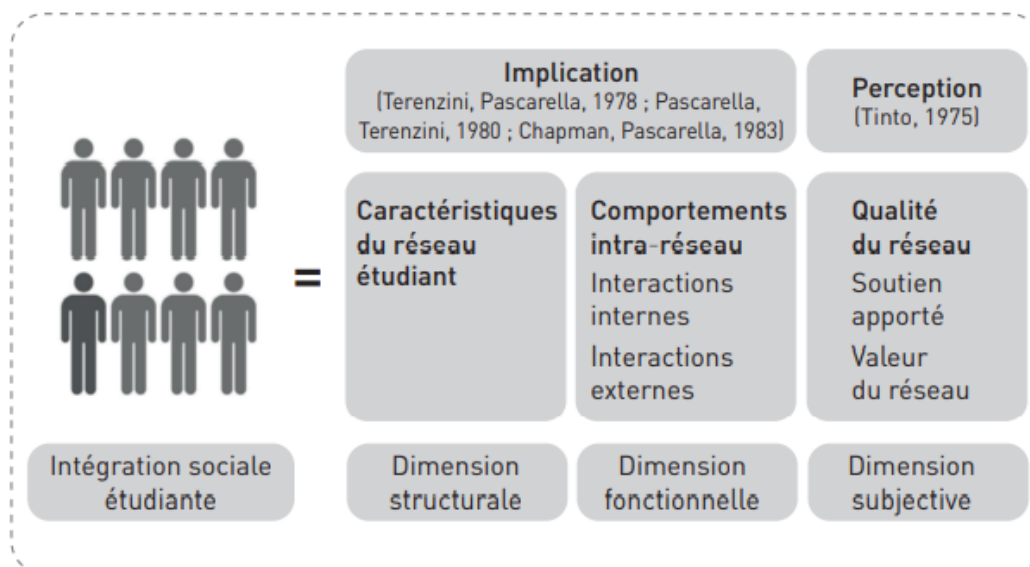
### Genre masculin

| Domaine Etude (Pay.) <sup>▲</sup>      | Total Etudiants<br>Année en cours <sup>▲</sup> |
|----------------------------------------|------------------------------------------------|
| ▼ Structure CRef des domaines d'études | 846                                            |
| ▼ Sciences humaines et sociales        | 846                                            |
| ▶ Information et communication         | 88                                             |
| ▶ Sciences politiques et sociales      | 181                                            |
| ▶ Sciences économiques et de gestion   | 577                                            |

Source : Service administratif de support aux étudiants (SASE) de l'UCLouvain FUCaM Mons (données pour l'année 2020-2021). Proportion d'étudiants fille-garçon sur le campus de l'UCLouvain FUCaM Mons [ensemble de données]. UCLouvain FUCaM Mons.

(Usage en interne uniquement et dans le cadre de ce mémoire)

**Figure 2.** Le concept multidimensionnel de l'intégration sociale étudiante



Source : BERTHAUD, J. (2019). L'intégration sociale étudiante : Un processus au cœur des parcours universitaires ?. *Agora débats/jeunesses*, 81(1). 11.

## Annexe 8 : Guide d'entretien individuel semi-directif

Rappel personnel de la question de recherche (ne pas le communiquer aux interviewés) : « Dans le contexte de la Covid-19 et des mesures prises par les pouvoirs exécutifs, comment la participation politique des jeunes, qu'elle soit conventionnelle ou non, se traduit-elle ? ».

Rappel aux participants qu'il n'y a aucune bonne ou mauvaise réponse et qu'aucun jugement ne sera émis. Toute information récoltée sera anonymisée. Demander s'il est possible d'enregistrer l'entretien.

### Questions de présentation

- **Demander à l'interviewé de se présenter en quelques mots** (âge, origines, parcours, activités, éléments que l'interviewé trouve intéressant/pertinent) et ne pas l'interrompre quand il le fait. Acquiescer à sa parole, se montrer attentif et si utile souriant, pour favoriser un climat de confiance.

### Participation politique et engagement des jeunes

1) De manière générale, comment as-tu réagi en apprenant l'arrivée de la Covid en Belgique ?

2) Quelle a été ta réaction en apprenant les mesures prises par le gouvernement pour gérer la crise sanitaire ?

3) Plusieurs actions ont été entreprises par des jeunes comme les cartes blanches, des rassemblements (« La Boum »), etc. En as-tu entendu parler ? Y as-tu pris part ? As-tu pris part à des actions (politiques) durant cette période ?

Expliquer la distinction entre participation conventionnelle et non conventionnelle en citant des exemples et demander aux intervenants quels types de participations ils privilégient et pourquoi (lien avec H2).

4) Tu es toi-même jeune, nous venons de parler des actions entreprises par des jeunes. Justement, selon toi, c'est quoi être un jeune aujourd'hui ? [est-ce que cela se rapporte à l'âge, à un style de musique, un style vestimentaire, au fait d'être dépendant de ses parents, etc. ?]

5) De manière générale, tu trouves ce qui se passe dans le monde un peu, beaucoup, pas du tout intéressant ?

6) Est-ce que tu t'es tenu informé de l'évolution de la situation ? A travers quel(s) média(s) ? Est-ce que cela a suscité une quelconque réaction de ta part ?

7) Est-ce que tu as parlé/débatu de la situation, des faits, avec tes parents et/ou des proches ?  
A quel moment en particulier ? A quelle fréquence ?

8) Est-ce que tu penses que l'université t'influence dans ta vision des événements actuels, de la manière dont la gestion de la pandémie concerne les jeunes ? Je m'explique : est-ce que tu as un esprit plus ouvert, plus critique « grâce » à l'université ?, est-ce que tu fais attention à des éléments auxquels tu n'aurais pas porté attention autrement ? Si oui, lesquels ?

9) Selon toi, est-ce que le(s) gouvernement(s) aurai(en)t du mettre en place des mécanismes pour permettre aux citoyens dont les jeunes de participer à la prise de décision ? Aurais-tu aimé participer à ce genre de dispositif ?

#### **10) Énumérer d'une série d'actions politiques**

= demander si l'interviewé a respecté la mesure (distance, masque, etc.), oui, non, pourquoi et ce qu'il en pense

A) Au niveau institutionnel : le vote des pouvoirs spéciaux (est-ce que cela a induit une nouvelle conception du politique par rapport au gouvernement de septembre 2020 ?)

B) Le respect de la distanciation physique (1,5m)

C) L'imposition du port du masque

D) L'instauration d'un couvre-feu (22h, puis 00h en RW)

E) La limite du nombre de personnes lors des rassemblements (10 personnes, 4 personnes, 1 personne) et l'interdiction des fêtes y compris en fin d'année

F) La création d'une application pour localiser et identifier les personnes porteuses du virus et ainsi briser la chaîne de propagation (le tracing)

G) La fermeture des universités, le passage en mode distanciel (le 16 mars puis le 26 octobre) avec l'organisation des sessions d'examens partiellement en présentiel

H) L'exposition de la stratégie vaccinale : certaines tranches de la population vaccinées avant celle des 18-24 ans

### **Intérêt politique**

**11)** De manière générale, est-ce que la politique t'intéresse ? Pourquoi es-tu ou non intéressé.e (quelles sont les raisons) ? Es-tu davantage intéressé.e par un.e politicien.ne, par un sujet en particulier ?

**12)** Pourrais-tu qualifier et expliquer ta vision de la politique (positive, négative, critique, etc.) ?

**13)** Est-ce que tu as l'impression de t'être plus intéressé.e à la politique durant la période de la pandémie ? Pourquoi ?

### **Confiance (dans la démocratie, dans la politique) en période de pandémie (réponses courtes)**

**14)** Est-ce que tu dirais que tu as confiance dans les dirigeants politiques, les institutions (comme le parlement et le gouvernement) et les partis politiques ? Comment peux-tu expliquer cette confiance et/ou cette méfiance ?

**15)** Quel est ton avis sur la façon dont le gouvernement a géré la crise sanitaire ? Quel niveau de confiance as-tu accordé au gouvernement ?

**16)** As-tu perçu une différence entre le gouvernement Wilmès et le gouvernement De Croo ?

**17)** Est-ce que tu as compris pourquoi ces mesures étaient prises ? Et est-ce que tu les as trouvées légitimes ?

**18)** Est-ce que ton niveau de confiance a changé durant le contexte de la pandémie et comment a-t-il évolué ? T'es-tu senti.e de plus en plus (ou de moins en moins) en confiance ? Comment peux-tu l'expliquer ?

### **Impact d'une crise sur le comportement politique**

**19)** As-tu déjà participé aux élections (en tant qu'électeur) ? Certes, les élections auront lieu dans quelques années mais est-ce que tu as envie de voter lors de ces élections ? Est-ce que tu penses que la situation que nous vivons/avons vécu lors de la pandémie peut t'influencer dans ton choix de vote ?

**20)** Concrètement est-ce que cette période a changé quelque chose pour toi ? (Cela t'a donné envie de plus t'impliquer dans des associations, de partager ton avis, de suivre un.e politicien.ne, etc.)

Si l'entretien est trop long, ne pas poser ces questions

|                                         |
|-----------------------------------------|
| <b>Jeunes, citoyenneté et adultisme</b> |
|-----------------------------------------|

21) C'est quoi être un.e citoyen.ne pour toi aujourd'hui ? (Expliquer avec tes propres mots)

22) Est-ce que tu te sens citoyen.ne ? A partir de quand t'es-tu senti citoyen.ne (âge particulier, évènement de la vie, etc.) ?

23) En tant que jeune, comment conçois-tu ta place dans la société et par rapport aux adultes ? Quelle est ta relation avec les adultes ? Lors de discussions, débats, est-ce que tu te sens pris au sérieux ?

|                                |
|--------------------------------|
| <b>Questions de conclusion</b> |
|--------------------------------|

- As-tu quelque chose à ajouter ? Y a-t-il un élément dont tu aimerais parler et que nous n'avons pas abordé ?
- Es-tu toujours d'accord de participer au focus group ? Est-ce que tu as des appréhensions ?

Source : élaboration de la mémorante

## Annexe 9 : Guide du focus group

|           |
|-----------|
| Objectifs |
|-----------|

- Clarifier des éléments flous issus des entretiens individuels semi-dirigés
- Comblar des informations manquantes

|         |
|---------|
| Contenu |
|---------|

### **Introduction** (environ 15 minutes)

- Remercier les participants de leur présence
- Rappel de l'objectif du focus group → vient en complément des entretiens individuels menés au préalable, ce qui est utile pour la poursuite de mon mémoire
- Focus group = groupe de discussion, d'échange → pas de jugement, de bonne ou de mauvaise réponse, respect des uns et des autres lors des prises de parole, pas de stress à avoir (personne n'est évalué ou jugé), logique de débat (intervenir si on souhaite réagir, ne pas laisser tout le monde parler chacun à son tour [logique de tour de table] mais avoir une véritable dynamique)
- Rappel rapide du sujet : la participation politique des jeunes en période de Covid-19
- Présentation rapide des 3 scénarios (de manière à ce que les participants sachent à quoi s'attendre)
- Préciser que si des questions leur semblent répétitives c'est parce que tout le monde n'a pas eu l'occasion de répondre à toutes les questions lors de l'entretien individuel
- Présentation rapide des participants pour « briser la glace »

### **Scénario 1 : La participation politique des jeunes** (max 30 min)

- Faire défiler des photos/vidéos d'actions politiques (exemples : vote, manifestation, pétition, réseaux sociaux, etc.) et les faire réagir
- Quelles formes privilégient-ils ? Et surtout pourquoi ?
- Quelles formes ont-ils privilégiées durant la pandémie et pourquoi ? Quels comportements ont-ils eu et qu'ils considèrent comme étant une action politique ?

Exemple : certains ont mentionné durant les entretiens qu'ils privilégiaient certains réseaux sociaux → pourquoi ? pourquoi privilégier Instagram par rapport à Facebook par exemple ? D'autres, par contre, ont mentionné leur dégoût des réseaux sociaux et leur refus de partager leur avis → pourquoi ?

- ⇒ Comprendre les actions qu'ils aiment, quels types d'actions politiques reflètent le mieux leur intérêt, leur avis, etc.

### **Scénario 2 : La démocratie, intérêt, confiance et vision de la politique** (max 30 min)

- Réaliser un brainstorming sur la notion de « démocratie » → inviter les participants à inscrire ce qui leur vient à l'esprit
- Partager leurs idées, en discuter
- Que pensent-ils des régimes démocratiques, de la Belgique en particulier ? Sont-ils satisfaits de la démocratie ? Leur ressenti à ce sujet

- Au cours des entretiens, beaucoup ont comparé la Belgique avec la France (que ce soit au niveau des mesures prises ou du système politique), pourquoi cette comparaison avec la France ? Est-ce que la complexité du système politique belge est une raison qui rend leur participation politique compliquée ?
- La période de covid a-t-elle changé quelque chose pour eux ; sont-ils plus/moins intéressés, plus/moins en confiance (vis-à-vis du gouvernement, des hommes et femmes politique) ?
- Suite au covid, ont-ils envie de plus s'impliquer dans des actions politiques ? Si oui, quels types ?
- Essayer de comprendre si la pandémie est à l'origine de ce changement ou si cela provient d'ailleurs (l'université, la famille, les proches, les associations, etc.) → est-ce que le covid reste un sujet « médial », « scientifique » qui ne constitue pas un levier d'actions politiques ?

### **Scénario 3 : La citoyenneté et la place des jeunes dans la société (max 20 min)**

- Leur demander c'est quoi être un.e citoyen.ne aujourd'hui ?
- Est-ce qu'ils se sentent citoyen.nes ? A partir de quand (âge particulier, évènement de la vie, etc.) ?
- En tant que jeune, comment conçoivent-ils leur place dans la société et par rapport aux adultes ? Comment se sentent-ils quand ils parlent avec des adultes ? Dans quelles circonstances, situations sont-ils amenés à échanger avec des adultes ? Quels sujets abordent-ils ?

### **Conclusion (environ 10 minutes)**

- Demander si les participants ont des éléments à ajouter, s'ils souhaitent compléter quelque chose, faire une dernière intervention (terminer en douceur, s'assurer que tout le monde a dit ce qu'il avait à dire et que personne ne sorte en étant frustré)
- Demander ce qu'ils ont pensé de l'expérience, est-ce que cela leur a apporté quelque chose
- Les remercier et leur proposer d'envoyer les résultats du mémoire s'ils sont intéressés

#### **Quand**

- Dimanche 12 décembre 2021 (10h-11h30)

#### **Comment**

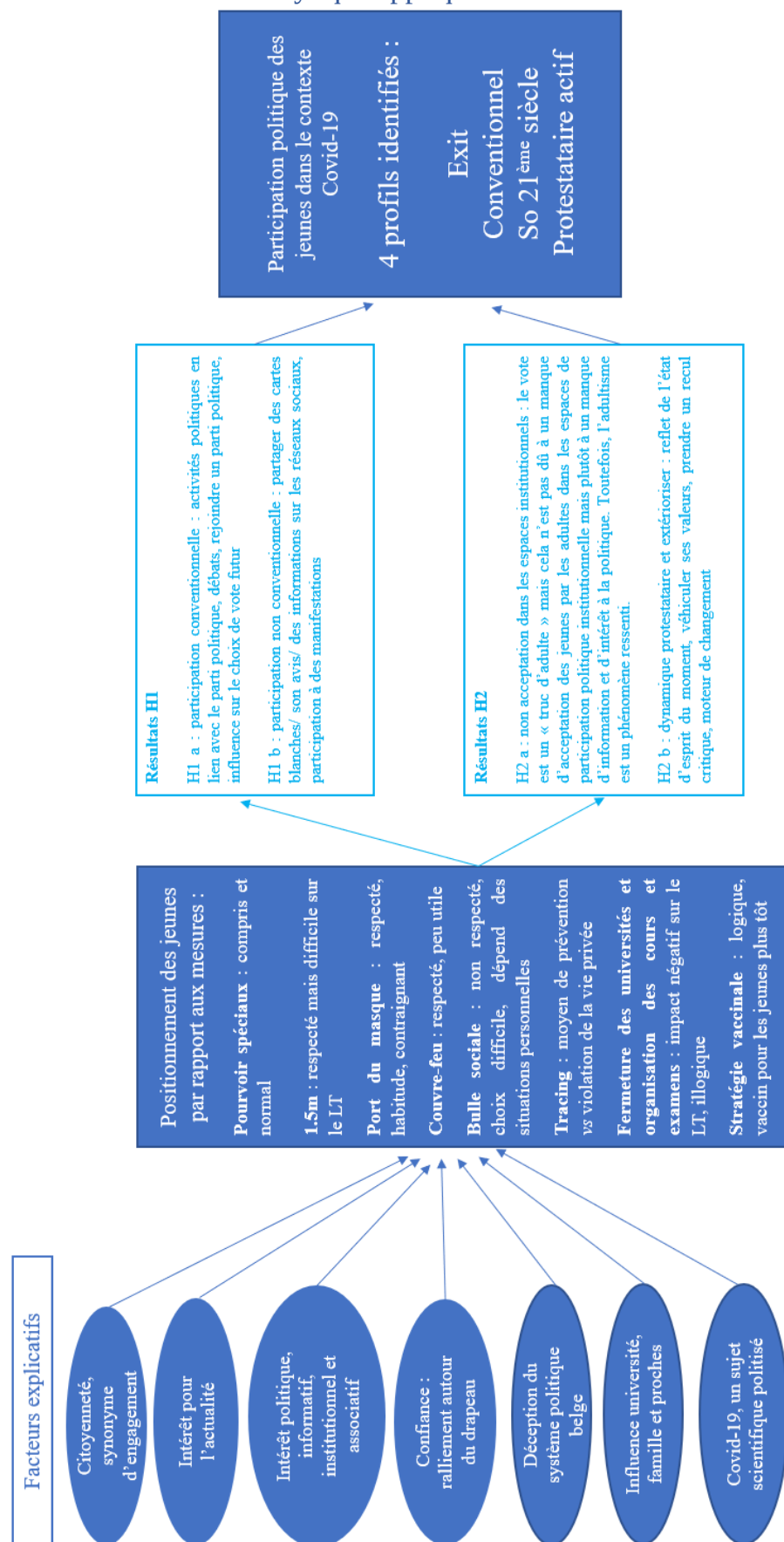
- Via Teams
- Diffusion d'un power point pour animer le focus group

#### **Qui**

- 8 étudiants sur les 10

Source : élaboration de la mémorante

## Annexe 10 : Cadre analytique appliqué aux résultats



Source : élaboration de la mémorante

